

REOBLIKAN'I MADAGASCARA

TANINDRAZANA-FAHAFAHANA-FANDROSOANA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

**Projet d'Amélioration et de Développement Agricole dans le Nord-Est
(PADANE)**

Composantes AGR et MEVA

**RAPPORT DE MISSION DU CONSULTANT INTERNATIONAL
SPECIALISTE EN APPROCHE PARTICIPATIVE ET DEVELOPPEMENT LOCAL**

SAÏD MAHAMOUDOU

FIDA
Septembre 2003

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

AEF	Association Economique des Femmes
AGR	Appui aux Groupements Ruraux
AGT	Association de Gestion de Terroir
AHA	Aménagements Hydro-Agricoles
ANAE	Association Nationale d'Actions Environnementales
APA	Appui à la Production Agricole
AUE	Association des Usagers de l'Eau
AUP	Association des Usagers de Pistes
AIA	Association d'Intensification Agricole
AIL	Appui aux Initiatives Locales
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CC	Comité Communal
CDD	Coordination Diocésaine pour le Développement
CIRAGRI	Circonscription de l'Agriculture
DAPP	Direction d'Appui à la Professionnalisation des Producteurs
DAT	Développement d'Actions sur <i>Tanety</i>
DID	ONG internationale appuyant la Composante Finance Rurale du PADANE
DIR	Développement d'Infrastructures Routières
EPP	Equipe Permanente de Pilotage
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FID	Fonds International pour le Développement
FR	Finances Rurales
GCV	Grenier Commun Villageois
GdP	Gestion du Projet
GTDR	Groupe de Travail du Développement Rural
GELOSE	Gestion Locale Sécurisée
GPPV	Groupement des Planteurs Préparateurs de Vanille
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEVA	Mise en Valeur
MOISAVA	Mise en Œuvre des Actions Sociales et d'Accompagnement de Volet Routier <i>Antalaha Sambava</i>
ODOC	Opération Domaniale Concentrée
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OTIV	<i>Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola</i> (Association de Caisses Mutualistes d'Epargne et de Crédit)
PADANE	Projet d'Appui au Développement Agricole du Nord Est
PADR	Plan d'Action pour le Développement Rural
PCD	Plan Communal de Développement
PDL	Plan de Développement Communal
PRDR	Programme Régional de Développement Rural
PNVA	Projet d'Appui au Programme National de Vulgarisation Agricole
PSDR	Projet de Soutien au Développement Rural
SRA	Système de Riziculture Améliorée
SRI	Système de Riziculture Intensive
WWF	World Wide Found

PLAN DU RAPPORT

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES	2
PLAN DU RAPPORT.....	3
<u>INTRODUCTION.....</u>	5
CONTEXTE ET TERMES DE REFERENCES DE LA MISSION	6
METODOLOGIE DE TRAVAIL	8
STRUCTURATION DU RAPPORT DE MISSION	10
<u>I. ESQUISSE DE LA SITUATION EXISTANTE AU MOMENT DE LA MISSION.....</u>	12
1.1. LE CADRE NATUREL ET SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE ENCADREE PAR LE PADANE ..	13
<i>1.1.1. Le cadre naturel</i>	<i>13</i>
<i>1.1.2. Le cadre socio-économique et culturel.....</i>	<i>14</i>
1.2. LE PAYSAGE INSTITUTIONNEL DE LA REGION ENCADREE PAR LE PADANE	16
1.3. LES PRINCIPAUX INTERVENANTS EXTERIEURS EN MATIERE DU DEVELOPPEMENT RURAL	20
1.3.1. LE PADANE	20
1.3.1.1. Un intervenant pionnier dans la SAVA	20
1.3.1.2. Un projet de développement intégré largement exécuté par des organisations intermédiaires	20
1.3.2. Les autres intervenants extérieurs.....	22
<u>II. PRESENTATION DES COMPOSANTES AGR ET MEVA DU PADANE</u>	24
2.1. LES TERMES DE REFERENCE DES COMPOSANTES AGR ET MEVA	25
2.2. LES APPROCHES DES COMPOSANTES AGR ET MEVA	26
<i>2.2.1. L'approche de la CDD en matière de structuration paysanne.....</i>	<i>26</i>
<i>2.2.2. L'approche de la CDD en matière d'appui au développement local</i>	<i>29</i>
<i>2.2.3. L'approche de la Composante MEVA.....</i>	<i>29</i>
<u>III PRESENTATION COMMENTEE DES RESULTATS DES COMPOSANTES AGR ET MEVA ET ANALYSE DES METHODOLOGIES UTILISEES</u>	32
3.1. PRESENTATION COMMENTEE DES RESULTATS DE AGR ET MEVA.....	33
3.2. ANALYSE DES METHODOLOGIES UTILISEES PAR AGR ET MEVA	40
<u>IV. SUGGESTIONS DU CONSULTANT</u>	42
4.1 ACTIONS A ENTREPRENDRE EN VUE D'AMELIORER L'EFFICACITE DE L'INTERVENTION DU PADANE	43
<i>4.1.1. Clarifier la situation des membres des associations.....</i>	<i>43</i>
<i>4.1.2. Réaliser des diagnostics participatifs opérationnels servant de cadre de référence pour la définition des programmes d'activités des agents du projet.....</i>	<i>43</i>
<i>4.1.3. Revoir l'organisation de la CDD</i>	<i>45</i>
<i>4.1.4. Renforcer davantage la coordination entre les composantes au sein du PADANE</i>	<i>46</i>
<i>4.1.5. Elements à prendre en compte par le Suivi-évaluation.....</i>	<i>46</i>
<i>4.1.6. Revoir l'échelle des AIA.....</i>	<i>48</i>
<i>4.1.7. Aider les communes à améliorer les PCD et à accroître leurs capacités à mettre en œuvre les actions prévues</i>	<i>49</i>
4.2. ACTIONS A ENTREPRENDRE EN VUE DE PERENNISER LES ACQUIS DU PADANE	50
<i>4.2.1. Renforcer les capacités des associations à gérer elles-mêmes les problèmes auxquelles elles sont confrontées</i>	<i>50</i>
<i>4.2.2. Soutenir l'intensification agricole et promouvoir la protection des Tanety.....</i>	<i>50</i>
<i>4.2.3. Maintenir dans la zone SAVA les ressources humaines qui ont acquis de l'expérience dans le cadre du PADANE</i>	<i>51</i>

4.2.3.1. Faire passer certains personnels originaires de la SAVA de leur statut actuel de simples agents techniques à un statut d'agents technico-commerciaux	51
4.2.3.2. Professionnaliser certains agents du projet dans le domaine de la production agricole orientée vers la vente	52
4.2.3.3. Maintenir dans la SAVA l'équipe actuelle de la CDD	52
4.2.4. Promouvoir la sécurisation foncière des acteurs engagés dans les AUE.....	54
4.2.5. Inciter les acteurs locaux à élaborer un protocole d'accord permettant de favoriser la gestion durable des aménagements et infrastructures.....	55
4.2.6. Soutenir les associations jusqu'à un point de non-retour	55
4.2.7. Associer davantage les structures régionales du MAEP à la vie du projet PADANE	56
4.2.8. Renforcer la capacité de la DAPP à soutenir à distance le processus de professionnalisation des producteurs.....	56

ANNEXES

ANNEXE 1 : DEROULEMENT DE LA MISSION	59
ANNEXE 2 : CANEVAS SYNOPTIQUE DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF AU SEIN D'UNE AUE.....	61
ANNEXE 3 : CANEVAS DETAILLE DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF AUE	62
ANNEXE 4 CANEVAS SYNOPTIQUE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF GPPV	67
ANNEXE 5 : CANEVAS DETAILLE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF GPPV	68
ANNEXE 6 : CANEVAS SYNOPTIQUE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF GCV	73
ANNEXE 7 : CANEVAS DETAILLE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF GCV	74
ANNEXE 8 : RECAPITULATIF DES DONNEES A RECUEILLIR POUR LE BESOIN DU SUIVI-EVALUATION DU PROJET	79
ANNEXE 9 : LA MEDIATION FONCIERE OU LA SECURISATION FONCIERE PAR LA GESTION PATRIMONIALE	83
ANNEXE 10 : MODELE PRESENTATION RAPPORT DIAGNOSTIC (CAS D'UNE AUE)	85
ANNEXE 11 : MODELE PRESENTATION RAPPORT SIMPLIFIE DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	95

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE ET RECOMMANDEE

97

INTRODUCTION

CONTEXTE ET TERMES DE REFERENCES DE LA MISSION

1. Le Projet d'Amélioration et de Développement Agricole du Nord-Est (PADANE) intervient dans la région malgache de la SAVA laquelle englobe quatre *Fivondronana* ou sous-préfectures : sous-préfectures de *Sambava*, d'*Andapa*¹, de *Vohémar* et d'*Antalaha*.
2. Le coût total du projet PADANE s'élève à 82 milliards de Fmg (16,9 millions de USD). Une partie de ce coût est pris en charge par un prêt du FIDA.
3. Le projet qui a un caractère intégré comporte cinq composantes.
 - Une composante Appui aux Groupements Ruraux (AGR) ;
 - Une composante Appui à la Production Agricole (APA) qui comprend elle-même trois sous-composantes qui sont :
 - Aménagement Hydro-Agricole (AHA) ;
 - Mise En Valeur Agricole (MEVA) ;
 - Développement d'Action sur *Tanety* (DAT).
 - Une composante Développement des Infrastructures Routières (DIR) ;
 - Une composante Finances Rurales (FR) ;
 - Une composante Gestion du Projet (GdP).
4. L'objectif central du PADANE est d'améliorer les niveaux et conditions de vie des petits producteurs en milieu rural, ceux des pauvres en particulier. Pour atteindre cet objectif central, le PADANE s'est fixé les objectifs spécifiques suivants :
 - ◆ Le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des associations paysannes et des communes ;
 - ◆ L'augmentation de la couverture des besoins alimentaires par le biais de l'accroissement durable de la production rizicole irriguée et d'une meilleure gestion des stocks de paddy ;
 - ◆ L'augmentation de la valeur ajoutée des produits d'exportation et la promotion de la participation des petits producteurs aux décisions prises au niveau des filières concernées ;
 - ◆ La stabilisation des cultures et des sols autour des périmètres irrigués réhabilités et, par conséquent, le ralentissement de la dégradation de l'environnement ;
 - ◆ La promotion de la circulation des personnes et des marchandises et de la gestion des pistes aménagées ;
 - ◆ La promotion de l'accès des petits producteurs aux services financiers de proximité.
5. La zone d'intervention du projet comprend 43 communes de la région SAVA située au Nord-Est de Madagascar. Selon les termes de référence de la présente mission, les 43 communes ciblées par le projet sont habitées par une population totale de 526 569 habitants répartie sur une superficie totale de 12 696 habitants. La densité de population de la zone cible du projet serait ainsi de l'ordre de 41,5 habitants au km². Mais, en réalité, certaines parties de la zone du projet sont plus densément peuplées et d'autres ont des densités de population relativement moindres.
6. Les groupes cibles sont les petits producteurs regroupés en associations dont la mise en place a été facilitée par le projet. Ces associations sont de formes diverses. On distingue :

¹ Cette *Fivondronana* n'est pas intégrée à la zone du projet.

- ◆ Des AUE ou Associations des Usagers de l'Eau ;
 - ◆ Des GCV ou Greniers Communs Villageois ;
 - ◆ Des GPPV ou Groupements de Planteurs Préparateurs de Vanille ;
 - ◆ Des AGT ou Associations de Gestion de Terroir ;
 - ◆ Des AUP ou Associations des Usagers de Pistes ;
 - ◆ Des AIA ou Associations d'Intensification Agricole ;
 - ◆ Des AEF ou Associations Economiques des Femmes ;
 - ◆ Des OTIV ou *Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola* qui sont des caisses mutualistes d'épargne et de crédit.
7. A ce jour, le PADANE encadre environ quatre centaines d'associations réparties dans les 43 communes précédemment citées. Les groupes vulnérables tels que femmes et les jeunes sont considérés par le projet comme des populations cibles prioritaires.
8. Le PADANE a également appuyé un certain nombre de communes dans la mise en place de Plans Communaux de Développement (PCD ou PDL). Dans le cadre de cet appui, des membres de Comités Communaux ont bénéficié des formations dispensées par le projet. Un certain nombre de PCD a été réalisé avec l'appui du projet qui a été un acteur pionnier dans ce domaine. Depuis 2001, le projet n'a pas appuyé les communes dans la réalisation des PCD. Par contre, d'autres projets ont pris le relais et aidé la plupart des communes à se doter de leurs PCD.
9. Le PADANE est en partie exécuté par un personnel propre au projet composé de fonctionnaires en situation de détachement et de contractuels. D'autres personnels interviennent aussi mais en tant qu'employés de structures opératrices « privées ». C'est le cas de la CDD qui a en charge la Composante AGR et de DID qui a en charge la Composante FR.
10. Le PADANE a démarré ses activités en juin 1998 et, suite à une recommandation de la mission de revue mi-parcours qui a eu lieu en octobre-novembre 2001, sa durée a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2004. Avec ce prolongement, le PADANE a donc bénéficié d'une durée supplémentaire de deux années.
- 11. Etant à quinze mois de sa fin, la question de la pérennisation de ses acquis est à l'ordre du jour au sein du projet. D'ici sa fin, il doit à la fois réaliser les activités prévues et réunir les conditions nécessaires pour une pérennisation des actions entreprises. C'est dans ce contexte que la présente mission relative à l'approche participative et au développement local a été sollicitée par le FIDA.**
12. D'autres missionnaires (consultants) ont été également sollicités. Il s'agit de :
- ◆ Madame LA CHANCE, spécialiste en Suivi-Evaluation ;
 - ◆ Mr Georges RAKOTOZAFY, spécialiste en organisation paysanne ;
 - ◆ Mr Léon RAVELOMANANTSOA, spécialiste en Intensification de la Riziculture ;
 - ◆ Mr Serge BENE, Mme LALAINA et Mr Jocelyn RASOANAIVO (de la DAPP), spécialistes en Développement Local ;
 - ◆ MM Sebastien RAFARALAHY et Dieudonné RAKOTOARIMANANA de l'ONG *Tefy Saina*, tous deux spécialistes du SRI.

13. En ce qui concerne la présente mission concernant l'approche participative et le développement local, les tâches et responsabilités suivantes ont été identifiées.
- a) « Analyser les pratiques existantes des deux composantes AGR et MEVA, évaluer la méthodologie utilisée par la CDD pour la formation des CC et pour la préparation des PDL ainsi que la démarche de diagnostic participatif et l'approche adoptée pour la création des AIA et la mise en place des animateurs d'intensification agricole auprès des Associations d'Intensification Agricole. (...) faire ressortir des éléments d'évaluation de la pertinence des démarches, des outils disponibles, de l'efficacité des programmes et des moyens mis en œuvre, de leur impact sur les bénéficiaires ainsi que des conditions de la pérennisation des actions entreprises ».
 - b) « Définir les outils de diagnostic participatif et appuyer les agents du projet à les mettre en œuvre ; définir les indicateurs de suivi et d'analyse d'impact au niveau des parcelles, des exploitations, des associations, des réseaux et de l'environnement ; analyser ces indicateurs et définir les mécanismes de circulation de l'information ; assister dans l'élaboration, l'ajustement et la négociation d'une programmation des activités du projet avec la participation des bénéficiaires au choix des actions ».
 - c) « Faire une évaluation des OP, et du besoin réel en structuration à conduire (fonctions à prendre en charge,...). (...) apprécier le rôle actuel du secteur privé dans la fourniture de services aux producteurs ; déterminer une stratégie de transfert des compétences qui assure la pérennisation des objectifs et des résultats du PADANE aux associations professionnelles, et en déduire le programme d'action à mener ».
 - d) Au niveau des PDL, « fournir un appui méthodologique à la CDD, et redéfinir un programme d'activités pour les deux années restantes (...); fournir un appui à l'exploitation des informations et à la mise en place d'outils de suivi des actions engagées et de pilotage des politiques régionales et locales du développement du secteur agricole ; aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des modules de formation destinés aux CC et à d'autres responsables locaux (membres du GTDR) ; définir un plan de formation destiné aux différents types d'acteurs locaux (DRDR, CDD, Agents du projet, Collectivités Territoriales, OP) ; définir les besoins de la CDD et du projet en matière d'appuis ponctuels à la mise en œuvre du programme ».
 - e) « Entreprendre les actions ci-dessus en tenant compte des objectifs de renforcement des capacités et de transfert de compétences. (...) analyser les capacités régionales du Ministère (MAEP) et d'autres institutions et structures telles que chambres d'agriculture, à assurer l'encadrement des associations paysannes et à poursuivre un appui qui permettrait de pérenniser les investissements du projet tant en termes d'infrastructure qu'en terme de structuration paysanne ». Définir les modalités de transfert par la CDD de responsabilités du projet aux OP et aux services territoriaux ».
 - f) « Tenir compte de la nécessité de cohérence des actions menées par le PADANE avec celles d'autres projets (FID, PSDR, projet d'appui stabex) dans le cadre de schémas communaux de développement et du PRDR ».
 - g) Tenir compte et intégrer les aspects « genre » compte tenu de l'importance du rôle de la femme dans la production agricole et de sa participation croissante dans les activités génératrices de revenus du projet.

METODOLOGIE DE TRAVAIL

14. La méthodologie utilisée au cours de la mission a été volontairement participative. Tous les acteurs ont été associés : les agriculteurs, les agents du projet, les autres consultants, les acteurs du développement intervenant dans la région, etc.

15. Cette méthodologie s'est basée sur plusieurs points essentiels :

- Entretiens avec des personnes du ministère et avec des responsables du projet ;
- Lecture de documents. Une attention particulière a été donnée aux documents relatifs au projet PADANE (cf. Bibliographie du présent document) ;
- Visites de réseaux hydro-agricoles, d'associations et de communes (voir déroulement de la mission, annexe 1) ;
- Rencontres avec d'autres partenaires opérant dans la région SAVA : Projets, Chambre d'Agriculture, fournisseurs, consultants indépendants, etc.
- Participation à des réunions d'agriculteurs ou de consultants :
 - Participation à une réunion de restitution de responsables d'AUE suite à un voyage d'étude organisé par les consultants de *Tefy Saina*. Cette réunion de restitution a permis de recueillir divers problèmes évoqués par les agriculteurs ;
 - Participation à des réunions de restitution organisées par les divers consultants dont la mission était axée sur le projet PADANE (participation à la restitution de Mme LA CHANCE, consultante internationale FIDA en Suivi/Evaluation, à celle de SERGE Bené et LALAINÉ, tous deux consultants DAPP en développement local). Des rencontres avec d'autres consultants dont la mission s'est terminée au moment du démarrage de la mission de consultation ont été également organisées. C'est ainsi que deux rencontres avec Mr Léon RAVELOMANANTSOA, consultant spécialiste de l'Intensification de la Riziculture irriguée ont eu lieu : avant le départ du consultant sur le terrain à *Sambava* et au retour du terrain.

16. Ces différents points méthodologiques ont permis de mieux éclairer la mission, de favoriser l'échange d'idées avec les autres consultants et les autres acteurs (projets, ONG, Chambre d'Agriculture, fournisseurs, producteurs, etc.) et de faire des suggestions en vue d'améliorer l'efficacité des interventions actuelles du PADANE et la durabilité des actions entreprises.

17. La lecture et l'analyse des documents de la CDD, ainsi que la connaissance acquise sur le terrain suite aux visites et entretiens réalisés par la mission ont permis d'élaborer des canevas (un canevas qui sert de boîte à outils pour la réalisation de diagnostics participatifs au niveau des associations encadrées par le projet PADANE et un canevas pour la réalisation de rapports relatifs aux diagnostics participatifs). Le but de ces canevas est de doter les socio-organisateur et les autres agents du PADANE (agents de la composante MEVA et de la composante Génie Rural), d'un ensemble d'outils permettant de mieux approfondir le travail de diagnostics participatifs qu'ils ont déjà entamé avant le démarrage de la mission. Ces canevas devaient aussi permettre à l'ensemble des intervenants du projet au niveau des associations de pouvoir mener efficacement leur travail d'animation et d'aider les associations à pouvoir réaliser des analyses approfondies de leur situation, de leurs objectifs, des opportunités qui s'offrent à elles, des contraintes qui entravent la réalisation de leurs objectifs et de proposer des solutions ou propositions de valorisation des atouts traduites sous forme de programme de travail sur lequel devront désormais s'appuyer les agents du projet pour organiser leurs activités.

18. Les canevas de diagnostic participatif et de rapports de synthèse ont été faits de telle sorte qu'ils puissent s'articuler avec les outils proposés par Madame LA CHANCE, (spécialiste en Suivi/Evaluation) dans le cadre de sa consultation. Un test sur le terrain a été réalisé. Au cours de ce test, deux socio-organisateur ont animé une séance de

diagnostic participatif au sein d'une AUE du *Fokontany* de *Tsaratanana*, en présence d'un AVB, du consultant international FIDA et de deux autres consultants de la DAPP. Ce diagnostic-test a permis de faire ressortir plusieurs problèmes vécus par l'association dont l'analyse des causes a permis aux membres de faire des propositions qu'ils ont traduites en décisions dont la mise en œuvre a été immédiatement programmée. C'est ainsi qu'une deuxième réunion entre l'association et les agents du projet a pu être programmée en vue de tenter de trouver des solutions face à un problème qui oppose les membres de l'association et des exploitants métayers qui travaillent sur le périmètre aménagé avec l'aide du PADANE. Pour cet effet, une synthèse de repères méthodologiques sur les techniques de médiation foncière (voir annexe 9) a été distribuée par le consultant aux socio-organismes.

19. Les fiches de diagnostic testées et les résultats qui en ont découlé ont été par la suite présentés à un groupe plus élargi de socio-organismes. Au cours de cette présentation, des échanges d'idées ont eu lieu entre le consultant, les socio-organismes qui ont eu la chance de participer au test et les autres socio-organismes assistés du coordinateur de la CDD. Ensuite, sur proposition du coordinateur, les socio-organismes ont été invités à aller tester sur le terrain l'utilisation des outils proposés et présentés par la mission.
20. Un deuxième test et une autre présentation ont été ensuite réalisés par la mission à *Antalaha* pour le besoin des socio-organismes de cette sous-région qui n'avaient pas pu participer à la première présentation. Ce deuxième test a été réalisé dans le village de *Tanambaon'i Jaona* au sein de l'AUE *Tsaradia*.
21. *Remarques* : suite au premier test, le canevas utilisé a fait l'objet d'une discussion entre le consultant, les socio-organismes et deux autres consultants qui ont assisté au déroulement du diagnostic participatif. Le test s'est révélé concluant. L'efficacité du canevas a été confirmée. Le caractère à la fois approfondi, souple et dynamique des fiches a été plus particulièrement apprécié. Suite à cet échange et à la demande d'un des socio-organismes, la présentation du canevas a été modifiée. La version finale du canevas se trouve en annexe 2 (cas d'une AUE). Ce canevas est détaillé en annexe 3 afin que les socio-organismes puissent s'en servir sans trop de difficulté durant les premiers diagnostics. (voir annexe 3). Les annexes 4, 5, 6 et 7 présentent les mêmes canevas mais concernent d'autres types d'associations.

STRUCTURATION DU RAPPORT DE MISSION

22. Le présent rapport de mission est structuré en quatre grandes parties.
23. La première partie est consacrée à la présentation sommaire de la situation existante au moment de la mission. Y sont présentés le cadre naturel et socio-économique de la zone couverte par le projet PADANE (chapitre 1.1.), le paysage institutionnel de la région (chapitre 1.2.) et les principaux intervenants extérieurs en matière du développement rural (chapitre 1.3.). Dans ce chapitre 1.3., une place plus importante est donnée à la présentation du projet PADANE.

24. La deuxième partie est consacrée à la présentation des Composantes AGR et MEVA. Y sont présentés les termes de référence de ces deux Composantes (chapitre 2.1.) et les approches méthodologiques de ces dernières (chapitre 2.2.).
25. La troisième partie est consacrée à la présentation commentée des résultats des deux Composantes AGR et MEVA et à l'analyse des méthodologies utilisées par ces dernières.
26. La quatrième partie est consacrée aux suggestions de la mission. Cette dernière partie comprend deux chapitres. Le premier (chapitre 4.1.) présente les actions que le projet PADANE devrait entreprendre en vue d'améliorer l'efficacité de ses interventions dans la SAVA. Le deuxième (chapitre 4.2.) présente les actions qu'il devrait entreprendre en vue de pérenniser ses acquis.

I. ESQUISSE DE LA SITUATION EXISTANTE AU MOMENT DE LA MISSION

1.1. LE CADRE NATUREL ET SOCIO-ECONOMIQUE DE LA ZONE ENCADREE PAR LE PADANE

1.1.1. Le cadre naturel

27. La zone du projet PADANE recouvre globalement trois zones agro-écologiques se trouvant sur des étages altitudinaux différents. On distingue en effet :

- ◆ Une zone côtière où l'on trouve différentes cultures telles que la vanille, le café, le manioc, le maïs, etc. On trouve à l'intérieur de cette zone de nombreux cours et sources d'eau ;
- ◆ Une zone intermédiaire dans laquelle on trouve de nombreux petits périmètres irrigués aménagés de façon traditionnelle par les paysans ou de façon moderne, grâce à une participation du projet PADANE. Ces petits périmètres irrigués sont cultivés en riz par les paysans de la région. On y trouve également des cultures de vanille, de café et des cultures vivrières pluviales telles que le riz, le maïs, le manioc, le bananier, etc.
- ◆ Une zone de montagnes où l'on trouve des cultures rizicole et autres sur brûlis (*tavy*). Dans les vallées qui se trouvent à l'intérieur de cette zone, on trouve une culture rizicole irriguée mais aussi d'autres cultures non rizicoles. Sur cette zone se trouvent en général les bassins versants qui alimentent les sources d'eau dont certaines desservent les périmètres irrigués.

28. D'après le rapport d'évaluation du projet PADANE (1996), la zone encadrée par le projet comprend « 15 terroirs présentant des caractéristiques de population, de type d'exploitation et d'atouts et de contraintes économiques homogènes ». Ces terroirs sont présentés dans le tableau ci-après qui est extrait du rapport d'évaluation précédemment cité.

Fivondronana	Firaisana	Caractéristiques principales
ZONE LITTORALE (CÔTIÈRE)		
Sambava	Tanambao'n'i Daoud, Anjangoveratra, Bemanevika	Riz irrigué, riz pluvial, vivrier, cocos, vanille, café
	Sambava, Farahalana, Maheva	Riz irrigué, coco, vanille, diversification
Antalaha	Ampahana	Pêche continentale
	Antalaha, Ampohibe	Riz irrigué, vanille, café, diversification
ZONE DE RELIEF INTERMEDIAIRE		
Vohemar	Tsarabaria, Ampanefena	Riz irrigué, café, vanille
	Antsirabe nord, Belambo	Café, vanille, vivrier, riz irrigué
Sambava	Nosiarina, Analamaho, Ambariotelo, Ambohimalaza	Riz irrigué, riz pluvial, café, vanille vivrier, diversification
Antalaha	Lanjarivo, Ambinanifaho	Riz irrigué, café, vanille, riz de tavy
ZONE MONTAGNEUSE		
Vohemar	Ambalatrana, Andravory, Ambinan'Andravory	Vallées forestières, riz de tavy, vanille, café
Sambava	Anjialava, Antsahavaribe, Bevonontra, Beanatsindra	Vallées forestières, riz de tavy, vanille
	Amboangibe, Ambodiampana, Antindra, Andrahanjo, Marogoana	Vallées forestières, riz de tavy, café, vanille
	Ambohimitsinjo, Anjinjaomby, Antsiradrano	Vallées forestières, riz de tavy, riz irrigué, vanille, café
	Ambodivora, Andasibe, Maroambihy, Marojala, Morafeno	Vallées forestières, riz de tavy, vanille, café
	Antsahamoro, Antsambalahy, Antanambao, Saharandrano	Vallées forestières, riz de tavy, riz irrigué, vanille, café
	Antombana, Marofinaritra	Vallées forestières, riz de tavy, vanille, café

Source : Rapport d'évaluation du projet PADANE, 1996, Volume II

29. D'une manière générale, les rizières irriguées sont, à en croire certains techniciens de la région SAVA, insuffisantes alors que de nombreuses surfaces sont actuellement non irriguées en raison de l'insuffisance des aménagements. Certaines zones irriguées souffrent d'un excès d'eau et demanderaient à être drainées. Tel semble être le cas dans les localités suivantes: *Farahalana, Anjangoveratra, Tanambaon'i Daoud et Nosiarina*.
30. En plus des cultures précédemment citées, on trouve, des girofliers, des tubercules, des bananiers, des fruitiers tels que des litchis, manguiers, jacquiers, etc. On note une extension spectaculaire des surfaces cultivées en vanille, en raison de l'augmentation actuelle du cours de ce produit depuis trois ans.
31. Avec le développement de la culture sur brûlis, la végétation est devenue peu dense et la végétation naturelle a, peu à peu, laissé place à une nouvelle végétation, connue localement sous le nom de *savoka*.
32. Les sols sont de type alluvionnaire. Là où la végétation primaire subsiste, on a des sols humifères très riches. Les zones de bas fonds sont relativement riches sur le plan agronomique et permettent, pour le moment, d'obtenir des rendements satisfaisants en dehors de toute utilisation d'engrais chimique. Par contre, sur les *tanety* pentus où est pratiquée la culture sur brûlis, les sols sont de plus en plus pauvres du fait de l'érosion.
33. Le climat est globalement favorable aux activités agricoles. Cependant, la zone est assez régulièrement touchée par des vents cycloniques qui peuvent endommager sérieusement les productions et les infrastructures (routes, bâtiments, etc.). La zone est bien arrosée et les températures avoisinent les 25°C ce qui est très favorable à l'agriculture.
34. Les villes de la région attirent de nombreux immigrants en provenance des villages et régions environnantes. Ces migrants sont en général jeunes. Tel est le cas de la ville de Sambava qui attire de nombreux jeunes en provenance de *Diego Suarez, de Nosy be* et d'autres localités. La principale motivation de ces jeunes migrants est liée à l'activité florissante, depuis quelques années, de la culture de la vanille dans la région de la SAVA. L'arrivée de ces jeunes s'accompagne d'une apparition d'un groupe à part vivant dans des conditions de précarité.

1.1.2. Le cadre socio-économique et culturel

35. La zone est, d'après le rapport d'évaluation du projet PADANE (1996), essentiellement habitée par des paysans (85% des familles). Une grande partie de ces paysans pratiquent la culture de la vanille et du riz (irrigué ou pluvial). Certains pratiquent de l'élevage. Mais les effectifs sont en général réduits : quelques têtes de porcs ou quelques têtes de bœufs par éleveur. Une grande partie des ménages fait de l'élevage de volaille (quelques poules ou canards ou oies, etc.). La zone qui va d'*Ampanefena* à *Vohemar* comporte quelques grands éleveurs de bovins mais cette sous-zone pastorale n'est pas encadrée par le PADANE. La zone comporte aussi des pluri-actifs (agriculteurs exerçant d'autres activités). Parmi ces pluri-actifs, on note des collecteurs de vanille.

36. Parmi les paysans, on compte de nombreux métayers, locataires et petits « propriétaires » exploitant des terres de squattage ou des terres héritées de leurs parents. Les terres de squattage sont celles qu'on trouve sur les zones forestières et qui font en principe partie du domaine de l'Etat. Le défrichage fait sur ces terres donne aux paysans un certain droit d'usage et d'exclusion. On trouve aussi quelques grands propriétaires fonciers. Ils sont en général composés de personnes d'origine étrangère ou citadine. Le nombre de paysans qui détiennent un titre officiel de propriété foncière est très faible. Car, la procédure d'immatriculation est en général longue et relativement coûteuse pour les paysans.
37. Le développement de la culture de vanille va de pair avec l'augmentation de l'insécurité chez les producteurs. On note l'apparition de groupes de voleurs armés dans la SAVA. Ce phénomène est devenu un véritable fléau. Ayant de moins en moins confiance à la justice, les villageois n'hésitent pas à tuer les voleurs ou les personnes supposées comme tels. Au cours de la mission, une quinzaine de voleurs présumés auraient été tués par la population.
38. Sur le plan culturel, on note la prééminence de l'esprit de solidarité et ce, malgré la présence de nombreuses ethnies sur les mêmes localités. Cette solidarité est marquée par l'entraide en cas de décès et par l'existence d'une journée *Fady* par semaine (dans certaines localités). Au cours de cette journée *Fady*, les exploitants ne doivent pas travailler au champ. Cette journée est consacrée au travail communautaire (au niveau du *Fokontany* ar exemple).
39. L'existence d'autres journées *Fady* est également notable presque dans toutes les localités. Durant ces jours, les paysans ne travaillent pas dans les rizières. Ils peuvent par contre travailler sur d'autres systèmes de culture. Ces jours *Fady* varient en fonction de la religion et de l'ethnie des gens. Mais en moyenne, chaque paysan a 2 jours *Fady* par semaine. Il semble que les jours de la semaine qui sont le plus couramment *Fady* dans la SAVA sont : mardi, jeudi et dimanche.

1.2. LE PAYSAGE INSTITUTIONNEL DE LA REGION ENCADREE PAR LE PADANE

40. Sur le plan administratif et fiscal, la région SAVA fait partie du *Faritany* (Province) de Diego Suarez. Elle comprend quatre *Fivondronam-pokontany*² (sous-préfectures) au-dessus desquelles se trouve la Préfecture qui est localisée à *Antalaha*. Les quatre *Fivondronam-pokontany* sont : *Sambava*, *Andapa*, *Vohémar* et *Antalaha* d'où l'appellation de SAVA (*S* pour Sambava, *A* pour Andapa, *V* pour Vohémar et *A* pour Antalaha).
41. Chaque *Fivondronam-pokontany* comprend plusieurs *Firaisam-pokontany*³ (Communes) qui, elles-mêmes comprennent plusieurs *Fokontany* (villages isolés ou groupes de villages). Au sein des villages se trouvent des *Fokonolona* qui constituent la communauté de base.
42. Sur le plan judiciaire, on trouve au niveau de la SAVA un poste de gendarmerie à différents niveaux. Des postes de gendarmerie rapprochés (postes avancés) sont en cours d'installation dans les *Firaisam-pokontany*. Toute convention faite par un groupe, localement appelée *Dina*, peut avoir force de loi lorsqu'elle a été préalablement portée à la connaissance des autorités administratives. Le *Dina* est une pratique ancienne qui, jusqu'à une période récente, n'avait pas besoin d'être validée par les autorités administratives.
43. En général, les vieilles personnes sont consultées avant d'entreprendre toute décision importante communautaire. Mais, dans tous les cas, les responsables administratifs sont actuellement associés. La ritualisation du *Dina* fait intervenir les autorités administratives à tous les niveaux. La gendarmerie, la commune et le tribunal seraient en principe associés.
44. Au niveau fiscal, divers prélèvements et taxes sont perçus par les structures administratives sur les marchandises agricoles. Par exemple, pour la vanille, l'article 11 de l'arrêté interministériel N°9425/2003 indique que :
- « le montant de ristourne prélevée et la répartition par kilogramme vendu sont fixés comme suit :
- Au stade de vanille verte
 - Le montant total est fixé à 2.500 Fmg/kg et réparti comme suit :
 - Province autonome : 250 Fmg
 - Fivondronana : 500 Fmg
 - Commune : 750 Fmg
 - Fokontany : 400 Fmg
 - Vérificateurs : 50 Fmg
 - Sécurité : 200 Fmg
 - Groupement Interprofessionnel : 150 Fmg
 - Comité Ad Hoc : 200 Fmg »
45. Sur le plan du développement rural, on trouve principalement les structures suivantes.
46. Au *niveau local*, la Commune reste la structure principale en matière de développement rural. Dans certains *Fokontany*, il existe des CDV (Comités de Développement Villageois).

² On les appelle *Fivondronana*, plus communément.

³ Ou *Firaisana*.

47. Au *niveau régional*, on trouve le GTDR ou Groupe de Travail du Développement Rural. Cette structure est représentée par cinq collèges : le collège des fonctionnaires, celui des autorités locales (mairies...), celui des opérateurs privés, celui des ONG et projets et celui des organisations paysannes. « Du fait de l'inorganisation actuelle des paysans (ou de l'insuffisance de l'organisation paysanne) », ce dernier collège n'est pas vraiment représenté au niveau du bureau du GTDR. Par ailleurs, cette structure n'est pas encore tout à fait fonctionnelle. Car, les membres qui y sont nommés ne sont pas disponibles, compte tenu de leurs préoccupations et de leur dispersion géographique.
48. Une direction régionale du MAEP se trouve au niveau de la SAVA. Elle comprend 9 services dont : un service régional de l'Agriculture et de la protection des végétaux, un service régional Élevage et santé animal, un service régional Pêche, un service régional Domaines, un service régional Topo, un service régional Appui à la Professionnalisation, un service régional Génie rural, un service régional Planification et un service régional Administratif et Financier. En dessous de ces services régionaux se trouvent des chefs de circonscription localisés au niveau de chaque *Fivondronana*. C'est ainsi qu'on trouve des CIRAGRI au niveau des *Fivondronana* qui sont, entre autres, chargées de la vulgarisation agricole et du développement rural. Ces dernières ont un personnel réduit : 5 agents environ. Ces derniers sont repartis dans les différentes sous-zones du *Fivondronana*. Ce personnel est insuffisamment équipé en terme de moyens de locomotion. Certains disposent tout de même de motos héritées du PNVA.
49. Au *niveau national*, se trouve une structure spéciale : l'EPP ou l'Equipe Permanente de Pilotage composée de personnalités des ministères techniques et de personnalités « indépendantes » reconnues pour leurs compétences particulières.
50. Des plans ou programmes de développement rural ont été produits à chacun de ces trois niveaux. *Au niveau national*, un *Plan d'Action pour le Développement Rural ou PADR* a été produit, suite à des études qui ont duré plusieurs années. Ce document fixe les orientations générales du développement rural à Madagascar. Il s'agit d'un document non figé et actualisable. *Au niveau régional*, un *Programme Régional de Développement Rural ou PRDR* a été produit. *Au niveau local*, des *Plans de Développement (PDL) ou Plans Communaux de Développement (PCD)* ont été élaborés par les Communes aidées par des projets ou programmes d'appui intervenant dans la SAVA.
51. Actuellement, des *Tranoben'ny tantsaha* ou Chambres d'Agriculture sont en cours de création aux niveaux de la région et des communes, avec l'appui de la Direction d'Appui à la Professionnalisation des Producteurs (DAPP) qui est basée au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Ces *Tranoben'ny Tantsaha* sont considérées comme un lieu d'échange d'informations techniques, juridiques et économiques et comme un lieu de formation des agriculteurs. A la date du 22 août 2003, toutes les *Tranoben'ny tantsaha* n'ont pas été mises en place dans la SAVA. Cependant, toutes les communes ont déjà été sensibilisées quant à l'intérêt de la mise en place des *Tranoben'ny tantsaha*. La radio (radio vanille implantée dans la zone) est utilisée pour renforcer cette sensibilisation.

52. La situation des *Tranoben'ny tantsaha* aux différents niveaux de la SAVA est illustrée par le tableau suivant.

Dénomination ⁴	Echele	Situation	Localisation
<i>Tranoben'ny tantsaha</i>	Nationale	Déjà constituée	
<i>Tranon'ny tantsaha</i>	Régionale	Déjà constituée	SAVA
<i>Efitrin'ny tantsaha</i>	Sous-prefectorale	Déjà constituées	<i>Sambava, Antalaha, Vohemar, Andapa</i>
<i>Toerampihaonana</i>	Communale	En cours de constitution	

53. A en croire la responsable régionale de la *Tranoben'ny tantsaha*, de nombreux paysans attendent impatiemment la mise en place de cette structure qui devrait, selon eux, atténuer les problèmes de vols de la vanille dont ils sont actuellement victimes. Elle devrait également, grâce à une livraison de certificat de qualité, leur permettre de vendre leur vanille à un prix plus élevé que ce qui est habituellement pratiqué par les exportateurs.

54. Les *Tranoben'ny tantsaha* existantes dans la SAVA ont très peu de moyens pour fonctionner. La responsable régionale de la *Tranoben'ny tantsaha* utilise ses propres fonds pour exercer ses activités (achat de carburant, frais d'annonce à la radio, etc.). « Quand est-ce que la *Tranoben'ny tantsaha* va être opérationnelle ? Me demandent certains paysans. C'est ça qui ne me décourage pas » : déclaration de la présidente de la *Tranoben'ny tantsaha* régionale. Cette déclaration montre combien la *Tranoben'ny tantsaha* correspond à un besoin réel dans la SAVA.

55. La DAPP est appelée à jouer un grand rôle au niveau de la région du projet PADANE comme au niveau des autres régions agricoles de Madagascar. Cette direction a cinq services qui sont :

- ◆ Un service Promotion des *Tranoben'ny Tantsaha*. Elle doit créer une *Tranoben'ny Tantsaha* au niveau national, une au niveau de chaque région agricole, une au niveau de chaque *Fivondronam-pokontany* (sous-préfecture) et une au niveau de chaque *Firaisam-pokontany* (Commune) ;
- ◆ Un service d'Appui à la Structuration du Monde Rural ;
- ◆ Un service Normes et Qualité des produits agricoles ;
- ◆ Un service Suivi des Institutions et de collaboration avec les partenaires ;
- ◆ Un service financier décentralisé (épargne et crédit).

56. La DAPP⁵ qui existe depuis déjà quelques années (8 ans ?) a fait, entre autres, les réalisations suivantes :

- ◆ Recueil des textes relatifs aux Organisations Professionnelles (OP) et diffusion de ces textes auprès des OP, ONG et Organismes d'Appui ;
- ◆ Formation de formateurs au niveau des *Faritany*, sur les textes (cadre, statuts, etc.) relatifs aux associations, opérateurs et ONG ;

⁴ Pour la suite, on parlera seulement de *Tranoben'ny tantsaha*.

⁵ Elle a plusieurs fois changé de statuts : elle a été tantôt un Service d'Appui à la Professionnalisation des Producteurs (SAPP), tantôt une Direction d'Appui à la Professionnalisation des Producteurs (DAPP).

- ◆ Mise en place d'un annuaire des Organisations paysannes et des ONG (en cours de réalisation).
57. La DAPP dispose d'un budget de fonctionnement modeste et rencontre des difficultés pour réaliser ses missions. C'est souvent dans le cadre d'autres missions que lui confie le Ministère, que la DAPP arrive à effectuer ses descentes sur le terrain. Ainsi, grâce aux missions qu'elle réalise auprès du PADANE, la DAPP en profite pour réaliser ses missions propres d'appui à la professionnalisation et à la mise en place des *Tranoben'ny tantsaha*.
 58. La DAPP doit diffuser des méthodologies de structuration du milieu rural et transférer rapidement ses différentes compétences au niveau régional. Cependant, son interlocuteur au niveau de la région de la SAVA n'est pas encore, à ce jour, nommé. A moyen terme, les compétences de la « DAPP régionale » devront être transférées aux *Tranoben'ny tantsaha* que la DAPP est en train de mettre en place.
 59. D'autres structures de développement ou de recherche localisées dans ou hors SAVA mais pouvant intervenir dans la région existent également. Parmi ces structures, on peut noter la FOFIFA (structure nationale de recherche agricole), les universités de Madagascar qui sont des partenaires potentiels de recherche, de nombreuses ONG de développement dont certaines sont affiliées à l'Église.
 60. On peut noter le GES qui regroupe des entreprises locales et des exportateurs de vanille. Il s'intéresse à l'amélioration de la qualité de la vanille produite et préparée et à l'exportation de ce produit. Le GES bénéficie d'une subvention du Stabex. Il représente le Groupement Interprofessionnel évoqué dans l'arrêté interministériel N°9425/2003 précédemment cité. A ce titre, il bénéficie théoriquement d'une ristourne de 150 Fmg/kg de vanille verte vendue dans la SAVA.
 61. Des Opérateurs Privés existent également dans la région de la SAVA. Parmi eux, on peut citer les préparateurs et exportateurs de vanille, quelques fournisseurs d'intrants agricoles parmi lesquels VETO AGRO basé à *Sambava* joue un rôle important. Il est à signaler qu'en plus du Docteur vétérinaire qui gère VETO AGRO, il existe trois autres Docteurs vétérinaires dans la SAVA qui assurent des services utiles aux éleveurs (soins et vente de produits vétérinaires). Ces derniers sont basés dans les *Fivondronana* d'*Antalaha*, *Vohémar* et *Andapa*.
 62. De nombreuses organisations paysannes existent dans la région. En plus des groupements initiés par le PADANE et par d'autres structures de développement, on trouve de nombreuses autres. A titre indicatif, on peut citer l'AAF (Association de planteurs de vanilles *Fédération ny vehivavy tantsaha eto Madagascar*, la *Fédération ny Christian tantsaha Malagasy*, le TAMAMI (*Tantsaha Mamokatra Mitambatra*), l'Union des Associations des Producteurs de Vanille à *Sambava*, ROSE SAVA (Association de femmes qui s'appelle *Reharehan'ny Ony Sambava eo amin'ny SAVA* qui regroupe des couturières, des éleveuses et des agricultrices, etc.
 63. Au côté de ces organisations paysannes et populaires, de nombreuses autres, initiées par le PADANE, d'autres projets et d'autres structures, existent actuellement. Il s'agit essentiellement de groupements de producteurs. On peut dire que la dynamique associative dans la SAVA se développe avec rapidité depuis ces dernières années.

1.3. LES PRINCIPAUX INTERVENANTS EXTERIEURS EN MATIERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

1.3.1. LE PADANE

1.3.1.1. Un intervenant pionnier dans la SAVA

64. L'initiation du projet PADANE a été en grande partie motivée par le fait que la région de la SAVA à l'époque était très touchée par la pauvreté en raison de l'effondrement du cours de la vanille, principale production de rente de la région. Du fait du relatif enclavement de la région, sa population rurale (plus particulièrement les petits producteurs), n'avait pratiquement pas bénéficié d'appuis extérieurs auparavant. Ainsi, le PADANE a-t-il été un intervenant pionnier⁶ dans cette région, en matière de développement rural en faveur des petits producteurs dont les conditions de vie étaient alors très précaires et très préoccupantes. Depuis 1999, les conditions économiques se sont nettement améliorées grâce à une reprise favorable du cours de la vanille.
65. Contrairement à l'idée répandue selon laquelle, les producteurs se détourneraient de la riziculture, en faveur de la culture de la vanille, une observation rapide de la situation sur le terrain montre que de nombreux paysans sont conscients que la situation actuelle par rapport à la vanille n'est que conjoncturelle et qu'ils ont intérêt à continuer, voire, à intensifier leur production rizicole.

1.3.1.2. Un projet de développement intégré largement exécuté par des organisations intermédiaires

66. Le PADANE est un projet de développement intégré englobant des activités de production agricole, des activités de développement d'infrastructures routières et des actions de financement du développement rural à partir d'une mobilisation de l'épargne locale. Malgré son caractère intégré, le PADANE ne s'intéresse pas directement à l'élevage.
67. Le personnel qui intervient dans l'exécution du projet se répartit comme suit (d'après les états de 2002).

⁶ Si l'on ne tient compte que de ceux qui ont consacré un budget conséquent dans la SAVA.

Tableau donné à titre indicatif

COMPOSANTE	PERSONNEL	STATUTS DU PERSONNEL
GdP	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 Directeur ◆ 1 responsable et 2 assistants Suivi-Evaluation ◆ 2 secrétaires ◆ 1 comptable et 1 caissier ◆ 1 responsable logistique ◆ 2 Gardiens ◆ 4 Chauffeurs ◆ 1 Femme de ménage 	Contractuels PADANE et Fonctionnaires
AGR	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 Coordinateur ◆ 1 Comptable ◆ 1 Expert national (Consultant CDD) ◆ 17 Socio-organisateur (19 actuellement) ◆ 1 Secrétaire ◆ 2 Chauffeurs ◆ 1 Femme de ménage ◆ 1 Gardien 	ONG (CDD)
APA	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 responsable 	
AHA	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 responsable ◆ 8 projeteurs surveillants ◆ 2 techniciens hydrauliques 	Contractuels PADANE et Fonctionnaires
MEVA	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 responsable ◆ 7 techniciens spécialisés ◆ 27 AVB ◆ 13 animateurs de périmètre 	Contractuels PADANE et Fonctionnaires
DAT	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 technicien supérieur ◆ 5 AVB ◆ 2 responsables des Domaines et Topo 	Contractuels PADANE et 2 Fonctionnaires
DIR	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 2 chefs composante ◆ 1 assistant routier 	
FR	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 Responsable administratif et financier ◆ 1 Responsable technique ◆ 1 Secrétaire ◆ 2 inspecteurs vérificateurs ◆ 1 Responsable d'opération ◆ 1 opérateur suivi ◆ 4 Agents de suivi ◆ 2 Caissiers itinérants ◆ 16 Caissiers gérants ◆ 9 Caissiers ◆ 5 Gérants ◆ 1 Responsable de crédit ◆ 1 Agent de crédit ◆ 2 Animateurs de caisse ◆ 3 gardiens ◆ 1 Agent de sécurité ◆ 1 Coursier ◆ 2 Chauffeurs 	ONG (DID)

68. Les moyens matériels fonctionnels dont dispose le PADANE sont indiqués dans le tableau qui suit qui n'est nullement un inventaire.

Tableau à usage strictement indicatif

Véhicules	Affectation	Ordinateurs et photocopieuses	Affectation
		◆ 2 Photocopieuses ◆ 4 Ordinateurs	
◆ 63 Motos héritées du PNVA ◆ 10 Land-Rover		◆ 3 Ordinateurs fixes ◆ 1 Ordinateur portable	SAFE
		◆ 1 Ordinateur fixe	DIR
		◆ 1 Ordinateur fixe	AHA
		◆ 2 Ordinateurs fixes	GdP (S/E)
		◆ 2 Ordinateurs fixes ◆ 1 Ordina. Portable	APA
		◆ 1 Ordinateur	GdP (Secrétaire)
		◆ 1 Ordina. Fixe ◆ 1 Ordina. Portable	GdP
		◆ 2 Ordina. Fixes ◆ 2 Ordina. Portables	GdP Tana
		◆ 1 ordinateur	DAT
◆ 1 Voiture ◆ 2 Motos ◆ 4 Motos héritées du PNVA		◆ 6 Ordina. Fixes ◆ 1 Ordina. Portable	DID/OTIV
◆ 3 Voitures ◆ 6 Motos ◆ 9 Motos héritées du PNVA		◆ ?	CDD

1.3.2. Les autres intervenants extérieurs

69. Après le PADANE, d'autres intervenants extérieurs sont intervenus dans la région de SAVA. Certains de ces intervenants sont indiqués dans les lignes qui suivent.

70. Le PSDR intervient dans la zone. Il s'intéresse à des appuis plus larges incluant les activités de production agricole et pastorale (appuis aux planteurs de vanille pour une extension de cette culture de rente, aux petits éleveurs, etc.), la mise en place d'infrastructures communautaires ou collectives (pour la promotion de la production), l'appui aux groupements. Le PSDR intervient aussi dans l'appui des Communes en vue de la mise en place de PCD. Il adopte une démarche participative et travaille avec des groupements. Il associe très étroitement le MAEP à la prise des décisions sur les projets soumis par les groupements.

71. Le FID. Cette structure qui est financée par la Banque Mondiale s'intéresse beaucoup à la mise en place d'infrastructures (école, poste de santé, puits, etc.). Il s'intéresse également à l'appui pour la mise en place de Plans Communaux de Développement.

72. Le projet MOISAVA (CARE). Il s'intéresse à divers domaines : prévention de maladies sexuellement transmissibles, pistes et routes, etc. il compte renforcer les groupements

existants dans la zone. Les domaines d'intervention du MOISAVA sont extensibles. Ces derniers restent à identifier.

73. L'Union européenne appuie, à travers le GES, des groupements de producteurs de vanille. Dans le cadre de cet appui, des fiches techniques sur la culture de la vanille ont été réalisées. Des appuis ont été également donnés en vue de doter les producteurs de bon matériel végétal pour l'installation de la culture de vanille.
74. L'ANAE (Association Nationale d'Actions Environnementales) et le WWF interviennent aussi dans la zone SAVA.
75. Le CRS intervient aussi et s'intéresse aux domaines suivants : agriculture, élevage, environnement, piste, secourisme, etc.).
76. La CDD mère intervient dans la région de la SAVA. Cette dernière n'a aucune liaison fonctionnelle avec la CDD PADANE. Elle appuie des groupements paysans issus de l'Eglise catholique. Actuellement, elle a initié dans la région de la SAVA plusieurs dizaines de groupements (80 ?). Une grande partie de ces groupements a une activité de conservation commune de riz (GCV). Les personnes qu'on retrouve dans ces groupements encadrés par la CDD mère font également parfois partie des groupements encadrés par la CDD qui exécute la composante AGR du PADANE. A en croire le coordinateur de zone de la CDD mère à *Antalaha*, le nombre de groupements de paysans issus de l'Eglise et qui sont encadrés par la CDD mère est en augmentation rapide depuis le cyclone de l'année 2000 qui a mis un bon nombre de paysans dans une situation de précarité. La CDD organise des formations techniques pour le bénéfice des membres des groupements qu'elle encadre. Les thèmes qui sont abordés lors de ces formations sont : élevage, culture de vanille, riziculture, etc. Elle dispense aussi des formations dans le cadre de la lutte contre l'endettement. La structure utilise des animateurs bénévoles issus des groupements encadrés et quelques personnes salariées : un coordinateur de zone SAVA, un coordinateur régional et un comptable.
77. Le SAF FJKM qui est une ONG à tendance religieuse (protestante) appuie aussi les petits producteurs (formation et information sur des aspects techniques mais aussi sur d'autres aspects dans le domaine de la santé par exemple). La structure coopère parfois avec la CDD mère.

II. PRESENTATION DES COMPOSANTES AGR ET MEVA DU PADANE

2.1. Les termes de référence des composantes AGR et MEVA

78. Les termes de référence des composantes AGR et MEVA qui font spécifiquement l'objet du présent rapport de mission sont récapitulés dans les lignes qui suivent.
79. Pour la composante AGR, les termes de références indiquent que la CDD PADANE⁷ doit « améliorer la capacité d'autogestion des communautés cible du projet (...) renforcer la participation des groupes cibles dans la conception, la planification et la mise en œuvre d'entreprises communes au sein de groupes de différents types ».
80. Les termes de référence de la CDD indiquent par ailleurs que « l'objectif à la fin du projet est d'avoir établi des groupements qui permettent aux populations concernées de :
- participer activement au développement de leur communauté dans les secteurs sociaux et d'infrastructure ;
 - gérer efficacement et utilement les groupements et sous-groupements créés pour améliorer leurs conditions économiques, en particulier la production et la commercialisation de leurs cultures ;
 - améliorer le niveau de sécurité alimentaire des communautés participant au projet ».
81. Les associations que doit former la CDD sont, selon leurs termes de référence, des Associations des Usagers de l'Eau (AUE), des Associations d'Intensification Agricoles (AIA), des Associations de Gestion de Terroir (AGT), des Greniers Communs Villageois (GCV), des Groupements de Planteurs-Préparateurs de Vanille (GPPV), des Associations d'Usagers de Pistes (AUP), des Associations Economiques Féminines (AEF), des Comités Communaux (CC) et des Comités de Gestion des Investissements (Appuis aux Initiatives Locales ou AIL).
82. En ce qui concerne les CC, les termes de référence de la CDD indiquent que cette dernière doit :
- « Former les membres des comités et autres représentants communaux à la préparation des plans de développement communaux ;
 - Soutenir les communes dans la préparation des monographies communales ;
 - Renforcer leur capacité de négociation et de gestion des affaires communales ;
 - [Donner une] formation sur les sources d'informations utiles (...) sur la mobilisation de ressources pour le financement d'investissements (...) sur les textes principaux de la décentralisation et les mécanismes opérationnels de coordination avec le GTDR et autres agences importantes (...) sur les procédures et mécanismes de livraison des services sociaux ».
83. Concernant la Composante MEVA, elle est chargée de promouvoir la valorisation des investissements hydro-agricoles réalisés et l'intensification rizicole. Elle est chargée également, en collaboration avec la sous-composante DAT, d'assurer une meilleure intégration entre les *Tanety* et les aménagements hydro-agricoles.
84. Selon le PTBA 2003 du projet, la MEVA doit contribuer à :
- « Augmenter la couverture des besoins alimentaires en mettant l'accent sur l'accroissement durable de la production rizicole irriguée et une meilleure gestion des stocks de paddy ;
 - Augmenter la valeur ajoutée des produits d'exportation à haute valeur marchande tout en favorisant une meilleure participation des petits producteurs aux décisions prises au niveau de la filière
85. Le dispositif d'intervention actuel de la MEVA comprend une série de personnels plus nombreux à la base composés de 27 AVB (Agents Vulgarisateurs de Base) et de 13 d'Animateurs de Périmètre (AP) et quelques cadres de haut niveau (un responsable MEVA et 7 techniciens spécialisés). 12 autres AP sont en cours de recrutement.

⁷ Désormais, on parlera de CDD tout cours, à la place de CDD PADANE.

2.2. LES APPROCHES DES COMPOSANTES AGR ET MEVA

2.2.1. L'approche de la CDD en matière de structuration paysanne

86. Les socio-organismes employés par la CDD qui exécute la composante AGR du PADANE lancent une campagne de sensibilisation envers les producteurs ou les membres. Ils les invitent à s'organiser en groupements pour résoudre des problèmes communs auxquels ils sont confrontés. Les principaux de ces problèmes communs sont : le manque de liquidité et de denrées alimentaires en période de soudure, l'insuffisance de la production rizicole qui est la base de l'alimentation des producteurs, la précarité de nombreuses femmes qui manquent de ressources monétaires, la dégradation de l'environnement sur les *tanety* en particulier, l'enclavement de certaines localités, l'absence d'intrants agricoles comme les outils de travail, etc.
87. Suite à ces campagnes de sensibilisation, les paysans volontaires s'organisent en AUE, AIA, AGT, GCV, GPPV, AUP ou AEF selon le problème qui les rassemble. Une étude préalable est faite au niveau des groupes qui veulent se constituer en AUE en vue de voir s'il n'y a pas éventuellement des facteurs incompatibles avec la mise en place des aménagements (problèmes fonciers par exemple).
88. Les producteurs qui se constituent en AUE visent à accroître leurs productions rizicoles grâce à la mise en place d'un réseau d'irrigation cofinancé par le PADANE et les membres de l'association. Certaines de ces AUE sont invitées à s'organiser en AIA⁸ pour résoudre en commun le problème d'approvisionnement en intrants.
89. Pour constituer les AUE, les socio-organismes collaborent avec la sous-composante AHA. Cette dernière communique à AGR la liste des associations qui doivent être formalisées.
90. Quant aux paysans qui s'organisent en AGT, ils visent à obtenir un titre de propriété sur des *tanety* qu'ils exploitent sous condition d'appliquer des techniques culturales respectueuses de l'environnement et qui leur sont proposées par la composante DAT du PADANE. Les techniques culturales à appliquer sur les *Tanety* doivent permettre une gestion durable des sols et permettre par conséquent, une préservation des ressources hydriques qui alimentent en eau les périmètres aménagés. Elles doivent éviter l'engorgement des infrastructures hydro-agricoles.
91. Ceux qui s'organisent en GCV visent à constituer des stocks communs de riz qui vont leur permettre de traverser avec moins de difficultés la période de soudure.
92. Les producteurs de vanille qui se constituent en GPPV visent à obtenir des crédits qui vont leur permettre de s'affranchir des patrons locaux. Traditionnellement, après la floraison de la vanille, les paysans qui ont des problèmes de disponibilités financières passent un contrat (qu'on appelle contrat-fleurs) avec les quelques grands patrons du village. Ce contrat-fleurs de vanille leur permet de bénéficier de la part des patrons du village d'un crédit en argent mais qui les oblige à vendre leur vanille au bailleurs de

⁸ Cet aspect est en pratique pris en charge par MEVA.

fonds (au patron qui a octroyé le crédit). Mais, comme les paysans sont déjà liés au patron, comme ils n'ont pas la liberté de choisir les personnes à qui vendre leur vanille, ils se trouvent en position de faiblesse pour négocier les prix de vente de leur vanille. Par conséquent, les patrons arrivent à imposer plus facilement les prix ce qui défavorise, très souvent, les producteurs. Avec la mise en place des GPPV, OTIV (Crédit et épargne) du PADANE octroie des crédits aux producteurs afin de leur permettre de se soustraire de l'exploitation des patrons du village et d'accroître leurs revenus monétaires. Trois types de crédit leur sont alors offerts par le PADANE. Ces trois crédits sont :

- ◆ Un « crédit soudure » octroyé entre janvier et mars aux producteurs demandeurs, après qu'un agent de la Composante MEVA ait préalablement estimé la production de vanille attendue chez le paysan demandeur ;
- ◆ Un « crédit matériel » octroyé entre mai et juin à ceux qui en font la demande dans le but de les équiper de façon à ce qu'ils puissent préparer eux-mêmes leur vanille (transformation de la vanille verte en vanille préparée. Cela permet d'augmenter de façon significative les revenus des producteurs) ;
- ◆ Un « crédit d'attente » de la date officielle de la récolte de la vanille est aussi octroyé aux producteurs qui le souhaitent entre août et octobre, période à laquelle ils ont en principe besoin d'argent pour préparer la rentrée scolaire de leurs enfants.

Le premier crédit est remboursé avant l'octroi du deuxième tandis que les deux derniers peuvent être remboursés en une seule fois vers la fin de l'année (décembre).

93. Les personnes qui s'organisent en AUP visent à mobiliser des efforts (financiers et autres) pour la mise en place de pistes rurales réalisées avec la participation monétaire du PADANE. L'AUP vise aussi à entretenir les pistes et à constituer des fonds nécessaires pour cela.
94. Les femmes constituées en AEF demandent des crédits individuels auprès de l'OTIV mis en place par le projet PADANE en vue de démarrer ou développer des activités génératrices de revenus (revente de produits agricoles, boulangerie, vente de friperies, etc.). L'association leur permet de constituer un groupe de solidarité mutuelle (de 7 membres au minimum) qui leur permet d'accéder plus facilement aux crédits de l'OTIV. Le principe étant d'arrêter tout octroi de crédit tant qu'une des membres n'a pas remboursé son crédit au moment voulu.
95. Une fois le groupement formé, la CDD appuie les membres à formaliser ce dernier. Ensuite, une formation sur la gestion et le fonctionnement des groupements leur est donnée (2 jours par groupement). Une formation de recyclage est aussi donnée une fois par an (2 jours également). En plus de ces formations sur la gestion et le fonctionnement des groupements, certaines associations bénéficient d'une autre formation qui porte sur le budget familial (2 jours). Des fiches en *Malagasy* sont laissées aux groupements, suite à ces formations. Des formations complémentaires sont aussi données par des consultants (formations sur l'organisation et la gestion des associations).
96. Au cours des formations, des repas sont faits pour la restauration des paysans stagiaires et des socio-organisateur qui assurent la formation. Les différentes parties participent à la prise en charge de ces repas. Les paysans apportent du riz. Et la CDD apporte le reste (mets...). Ce principe qui veut que les paysans participent aux frais de

restauration à l'occasion des journées de formation est lié aux principes mêmes de la diocèse. Mais il semble actuellement atteindre ses limites du fait que d'autres intervenants donnent des indemnités aux agriculteurs en formation (avis de la CDD).

97. En plus des formations précédentes, les associations bénéficient d'un suivi régulier de la part des socio-organisateur (24 associations par socio-organisateur environ). Et des diagnostics participatifs sont animés par les socio-organisateur et les agents de la MEVA au sein des associations encadrées. Assez souvent, les socio-organisateur séjournent dans les villages de manière à se rapprocher davantage des paysans qu'ils encadrent. Ainsi, la CDD utilise-t-elle un principe selon lequel, pour arriver à mieux communiquer avec les paysans, il faut « travailler avec, manger avec et dormir avec ». Durant le séjour du socio-organisateur dans le village, les membres de l'association suivie assurent son hébergement. Ce principe que la CDD appelle « *le principe des 3 avec* » semble effectivement avoir fait des socio-organisateur des agents acceptés dans les villages, surtout dans les petits villages situés loin de l'axe routier principal. Dans les autres villages situés sur l'axe routier où les habitants ont l'habitude de voir d'autres personnes, la prise en charge de l'hébergement du socio-organisateur n'est pas toujours, semble-t-il, bien comprise par les habitants.
98. Les socio-organisateur de la CDD PADANE ont une maîtrise très appréciable des techniques d'animation. Ils n'hésitent pas à utiliser des méthodes très simples, pratiques, relaxantes et efficaces pour communiquer leurs messages au cours des réunions. Parmi ces méthodes, certains improvisent des chansons qu'ils chantent avec les paysans au cours des réunions. En plus du « travailler avec, manger avec et dormir avec », certains socio-organisateur essaient de « chanter avec ». Les lignes qui suivent présentent l'une des chansons improvisées par les socio-organisateur et chantées avec les paysans.

<i>« Mikambana zanakan'ny lahy</i>	<i>Associez-vous, hommes</i>
<i>Mikambana zanakan'ny vavy</i>	<i>Associez-vous, femmes</i>
<i>Fikambanana io mahasalama</i>	<i>L'association, ça amène le bien</i>
<i>Salama e !</i>	<i>Le bien e !</i>
<i>E ! e ! Maha salama (indroa)</i>	<i>E ! e ! amène le bien (2 fois)</i>
<i>Salama e !</i>	<i>Le bien e !</i>
<i>Rehefa tonga ny fotoam-piasana</i>	<i>Quand le moment des travaux agricoles est arrivé</i>
<i>Aza adino manjava kanaly</i>	<i>N'oubliez pas de nettoyer le canal [dirrigation]</i>
<i>Fikambanana io maha salama</i>	<i>L'association, ça amène le bien</i>
<i>Salama e !</i>	<i>Le bien e !</i>
<i>E ! e ! Maha salama (indroa)</i>	<i>E ! e ! amène le bien (2 fois)</i>
<i>Salama e !</i>	<i>Le bien e !</i>
<i>Rehefa tonga ny fotoam-pinjinjana</i>	<i>Quand le moment de la fête des récoltes sera arrivé</i>
<i>Aza adino mandoa adidy</i>	<i>N'oublier pas de payer vos cotisations et frais d'entretiens</i>
<i>Fikambanana io maha salama</i>	<i>L'association, ça amène le bien</i>
<i>E ! e ! Maha salama (indroa)</i>	<i>E ! e ! amène le bien (2 fois)</i>
<i>Salama e ! »</i>	<i>Le bien e !</i>

99. Des diagnostics participatifs ont été effectués en 2002 au sein des AUE, en collaboration avec la collaboration de la Composante MEVA. Une fois les diagnostics faits, la Composante MEVA a établi un canevas de Procès Verbal succinct. Ces PV ont été remis

aux AUE et à toutes les Composantes. Ils font partie des outils de travail utilisés par les agents du projet.

2.2.2. L'approche de la CDD en matière d'appui au développement local

100. En matière de développement local, la CDD a surtout mis l'accent sur l'appui aux Communes. Elle a initié la formation des CC (Comités Communaux) qu'elle a ensuite appuyés en leur donnant des formations sur l'identification et la hiérarchisation de projets locaux. Pour faire le travail d'identification et d'hiérarchisation des projets, la CDD n'a pas privilégié la descente sur les *Fokontany*. Elle est restée au niveau de la Commune.

2.2.3. L'approche de la Composante MEVA

101. Comme le montrent les lignes précédentes, la Composante MEVA a activement collaboré avec la Composante AGR. En plus de cela, elle a mené ses propres activités selon l'approche ci-après.

102. L'approche de la Composante MEVA peut être décrite comme suit. Après les études préalables de la Composante AGR, la Composante MEVA donne les appuis suivants :

- ◆ Collaboration à la mise en place d'aménagements hydro-agricoles (barrage et accessoires) auxquels participent la Composante AHA et les membres de chaque AUE bénéficiaire. Ces derniers donnent une participation financière et une participation en nature et sous forme de travail. Ils prennent par la suite en charge la totalité des aménagements relatifs au périmètre lui-même (canaux, diguettes, planage). Quant au PADANE, il participe au financement d'une grande partie du barrage et de ses accessoires. Les travaux de maçonnerie sont réalisés par des entreprises sélectionnées selon les procédures classiques de passation de marché. Les représentants d'AUE ne participent pas au processus de sélection des entreprises. Certains membres de l'AUE participent aux travaux de maçonnerie de manière à ce qu'ils puissent acquérir un minimum d'expérience en maçonnerie et pouvoir, au besoin, réaliser des travaux d'entretien ;
- ◆ Collaboration à la réalisation de diagnostics participatifs au sein des associations dans le but d'identifier les problèmes vécus par les associations et de trouver des solutions. Ces diagnostics sont essentiellement animés par la Composante AGR ;
- ◆ Utilisation d'AP (Animateurs de Périmètre) qui sont choisis à l'intérieur des AUE et qui doivent être pris en charge progressivement par leurs associations. Un AP suit environ 3 AUE. Les AVB et AP sont chargés de sensibiliser les paysans sur les systèmes rizicoles améliorés et ils pratiquent les techniques vulgarisées par le projet sur des parcelles qui sont mises à leur disposition par les AUE. Ces parcelles servent de vitrine pour les autres producteurs. Les AP sont encadrés par quelques cadres de niveau supérieur (1 responsable et quelques techniciens spécialisés) ;
- ◆ Mise en contact des producteurs avec VETO AGRO. MEVA a mis en relation les producteurs (AUE et autres paysans en dehors des groupements constitués par le projet PADANE) et les fournisseurs d'intrants comme le VETO AGRO surtout. Cette mise en relation a commencé dès 1998. Maintenant,

les paysans s'adressent directement à ces fournisseurs pour s'approvisionner en produits phytosanitaires. Des échanges d'information se font entre ces fournisseurs et le personnel responsable de l'APA du projet. Les responsables de l'APA tiennent ces fournisseurs au courant des produits à faire parvenir et des maladies ou insectes en voie de propagation dans la région.

- ◆ Formation technique des agents et des responsables d'associations. Les AVB et AP bénéficient de formations techniques qui touchent à leurs domaines respectifs. Par exemple, ceux qui travaillent sur les périmètres reçoivent des formations sur l'intensification de la riziculture. Ceux qui travaillent sur les *tanety* reçoivent des formations sur les aménagements anti-érosifs et la gestion de terroirs ;
- ◆ Distribution de fiches techniques. Une fiche technique sur le SRI présentée sous forme de poème en *Malagasy* et illustrée avec des photos a été distribuée aux AUE et aux agents du projet. Les AVB travaillent sur les *tanety* disposent de fiches techniques relatives aux plantes de couverture et aux aménagements anti-érosifs. Le tableau suivant permet de se faire une idée sur ce qu'est le SRI.

<i>SRI</i>	<i>Riziculture traditionnelle inondée</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Pépinière sèche (à partir des grains prégermés dans l'eau pendant 24 heures) - Grains couverts pour éviter la prédation par les rats et les oiseaux - Repiquage sur terre boueuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Pépinière dans l'eau
<ul style="list-style-type: none"> - 6 kg de semences par ha - Fumier de parc de 1 cm pour absorption de chaleur - Arrosage pépinière - Sarclage dès le 8è ou 10è jour après le repiquage (stade 2 feuilles) - Coefficient de tallage très élevé - Rendement indicatif 10 t/ha (le rapport de supervision 2002 indique des rendements de 3,2 à 5 t/ha). 	<ul style="list-style-type: none"> - Repiquage à un mois dans l'eau quand le cycle végétatif est déjà pratiquement terminé - 30 kg de semences par ha
	<ul style="list-style-type: none"> - Rendement indicatif 2 tonnes/ha

- ◆ Organisation de visites paysannes. Ces visites sont guidées par les cadres du projet et/ou par des formateurs externes ;
- ◆ Constitution d'AIA en vue de trouver des solutions aux problèmes qui entravent l'intensification de la riziculture (manque de matériel agricole, en particulier). Ces AIA sont des sous-structures des AUE. A terme, chaque AIA est appelée à se confondre avec chaque AUE. Et à terme encore, plusieurs AIA devraient se constituer en coopérative ;
- ◆ Recherche agricole en milieu paysan. La Composante MEVA associe la *FOFIFA*, qui est le premier organisme national de recherche en matière de développement agricole, pour mener des essais multilocaux en milieu paysan dont le but est de trouver des solutions aux maladies qui affectent actuellement la production rizicole. C'est ainsi que cette année le PADANE a passé un contrat avec la *FOFIFA* en vue de réaliser des

essais en partenariat avec des membres d'AUE. Dans le cadre de ces essais, plusieurs variétés supposées résistantes à la maladie RYMV⁹ sont actuellement testées chez les producteurs. Une autre variété supposée résistante à la Pyriculariose est également en train d'être testée. Les protocoles relatifs à ces différents essais font intervenir une utilisation d'intrants (engrais chimiques et pesticides encore peu utilisés par les producteurs) ;

- ◆ Motivation indirecte des paysans. En vue d'inciter indirectement les paysans à intensifier leur production rizicole, le projet entend distribuer des certificats (diplômes) aux paysans ayant suivi des formations sur le SRI. Ces certificats seront cosignés par le projet et l'ONG *Tefy saina* qui assure les formations ;
- ◆ L'intégration des actions sur les périmètres avec des actions *tanety*. C'est ainsi que la dernière série des périmètres qui vont être financés ont été choisies de façon raisonnée (d'après la responsable de la Composante Appui à la Production Agricole). Plus particulièrement, le critère aménagement des *tanety* environnants a été pris en considération par le PADANE. Pour ces actions *Tanety intégrées*, les agents de la Composante DAT (TS et AVB) ont reçu une formation préalable sur la gestion de terroirs. Ensuite, deux sites ont été identifiés à *Ampohibe* et à *Maroakoho* dans le *Fivondronana* d'*Antalaha*. Un plan d'aménagement de ces deux sites a été fait par un consultant spécialiste en gestion de terroir. Au niveau de *Sambava*, 5 AVB ont été recrutés. Ces derniers, avec l'aide du TS affecté à la Composante DAT, ont identifié 5 sites à aménager. Des interventions auprès des paysans exploitants lesdits sites ont déjà commencé en vue d'aménager ces derniers qui sont localisés à *Antsivimanasi*, *Beazafo*, *Ambodivohitra*, *Ankavia* et *Analakely*. La méthodologie utilisée est la suivante :
 - Des assemblées générales sont organisées au village pour l'information des producteurs sur la gestion de terroir. A l'issue de ces assemblées générales, des procès verbaux et listes de présence sont établis. Au cours de ces assemblées, les agents « s'engagent » à fournir des titres de propriété aux exploitants dans le cadre de l'Opération Domaniale Concentrée (ODOC) sous réserve de mise en pratique effective des techniques proposées sur l'ensemble du site choisi. A ce jour, aucun titre de propriété foncière n'a été donné dans le cadre de cette opération ;
 - Des descentes sur le terrain sont faites en vue de réaliser un croquis du terroir ainsi qu'un zonage agro-écologique de ce dernier ;
 - A partir du croquis et du zonage, un plan d'aménagement est proposé. Ce plan d'aménagement se présente sous forme d'un document écrit indiquant le croquis, le zonage, les activités à mener, la présentation des techniques d'aménagement à appliquer, le délai de réalisation, les moyens humains, financiers et autres qui sont nécessaires, etc.

⁹ Rice Yellow Mottle Virus.

III PRESENTATION COMMENTEE DES RESULTATS DES
COMPOSANTES AGR ET MEVA ET ANALYSE DES
METHODOLOGIES UTILISEES

3.1. Présentation commentée des résultats de AGR et MEVA

En ce qui concerne les associations

103. Au moment de la mission, la Composante AGR avait déjà aidé à l'émergence de plusieurs associations dont les nombres approximatifs sont : 160 AUE, 140 GPPV, 60 GCV et 37 AEF, 3 AUP, quelques CC et AIL.
104. La mise en place de ces associations a été faite de façon rapide en raison du fait qu'au démarrage du projet PADANE, la zone SAVA se trouvait dans une situation de conjoncture économique défavorable liée à la baisse du cours de la vanille et aux effets néfastes d'un cyclone qui avait ravagé les plantations des agriculteurs. Mais, il est vrai aussi que les agents de la CDD PADANE en charge de la mise en place des groupements ont travaillé avec efficacité pour poursuivre les objectifs qui étaient proposés dans le document du projet.
105. Mais, ces résultats quantitatifs contrastent plus ou moins avec les résultats qualitatifs (voir les points faibles relevés par le consultant).
106. La mission a relevé les **points faibles** suivants :
- ◆ La mission a constaté que certaines associations ne connaissent pas toujours leurs objectifs. Pour certaines AUE par exemple, les objectifs de l'association se limitent à l'acquisition du barrage.
 - ◆ Les associations n'ont pratiquement pas établi de plan d'action opérationnel à la suite des diagnostics participatifs faits avec l'aide des socio-organisateur et des agents de la MEVA. Les outils et la démarche de diagnostics participatifs ne sont pas appropriés par les associations.
 - ◆ La qualité de membre n'est pas toujours officialisée par certaines associations. La mission a même noté un cas où le président de l'association n'est pas membre de celle-ci. Il n'existe aucun document signé par les membres pour formaliser leur engagement ou leur adhésion à l'association.
 - ◆ De nombreuses associations connaissent des problèmes fonciers (d'origine interne et/ou externe à l'association). Ces problèmes sont soit latents, soit explicites. Toutes les AUE que la mission a pu visiter ont spontanément évoqué des problèmes fonciers liés, entre autres, à la coexistence de différentes catégories socio-foncières (métayers, héritiers, « propriétaires » fonciers) ou à l'existence de droits communautaires (vaine pâture et droit de lessive) superposés aux droits des exploitants.
 - ◆ De nombreuses associations sont de petite taille : de l'ordre d'une dizaine de membres répartis dont des femmes. Cette faible taille qui devrait permettre une meilleure solidarité entre les membres a des conséquences négatives. Car, elle se traduit par une insuffisance de main d'œuvre pour creuser, nettoyer et entretenir les canaux d'irrigation (concernant les AUE). Le problème se pose d'autant plus que les femmes ne sont pas habituées à faire des travaux comme la mise en place des canaux. Le problème a été évoqué par l'AUE Vonjiniaina à Antsohimalaza qui compte 18 membres dont 8 femmes et 10 hommes.

- ◆ L'application des Dina pose problèmes pour de nombreuses associations. La difficulté d'appliquer ces *Dina* est liée au fait que les membres qui se connaissent très bien hésitent à appliquer des sanctions. Le *fihavanana* (la proximité sociologique) serait un frein à l'application des *Dina*. La difficulté d'appliquer le *Dina* est aussi liée à la complexité des relations sociales entre propriétaires, métayers, héritiers et locataires.
- ◆ Beaucoup de membres ne savent pas lire et écrire.

107. La mission a relevé un certain nombre de ***poins forts*** par rapport aux associations :

- ◆ Bien que plusieurs associations aient des difficultés à expliciter leurs objectifs, une analyse sémantique de 57 noms d'associations choisies au hasard permet de voir que ces dernières ont des idéaux. Cette analyse sémantique a permis à la mission de se rendre compte que les associations encadrées par le PADANE se veulent solidaires (19% des associations), développementistes (10%), motivées (10%), productivistes (5%), collaboratrices (4%), etc. D'autres sont conscientes des conditions difficiles dans lesquelles vivent leurs membres (13%), etc.
- ◆ Les associations ont des formes multiples de cotisation en vue de permettre à leur organisation de fonctionner. Il existe des cotisations en argent, des cotisations sous forme de travail pour le bénéfice de l'association, des cotisations en nature (riz, gousses de vanille, lianes de vanille). Ces cotisations sont faites de façon régulière mais aussi de façon occasionnelle. L'objectif des cotisations occasionnelles est de permettre à l'association de régler un problème important et immédiat. Pour résoudre de tels problèmes, les associations organisent fréquemment des bals, kermès, ventes de boissons, etc. D'une manière générale, les taux de recouvrement des cotisations occasionnelles sont beaucoup plus élevés que les taux de recouvrement des cotisations régulières (avis de quelques socio-organisateurs). La raison en est que les membres de l'association ont plus confiance lorsque l'argent cotisé a une fonction bien identifiée et lorsque l'argent est rapidement utilisé pour résoudre ledit problème. Par ailleurs, les montants des cotisations occasionnelles sont en général beaucoup plus élevés que ceux des cotisations régulières. Cette diversité de la forme des cotisations est un atout pour les associations car :
 - Elle permet à tous, mêmes aux démunis, de pouvoir cotiser (cotisation en nature) ;
 - Elle permet de mobiliser des sommes importantes d'argent en peu de temps (organisation de bal ou de kermès, vente de bière, etc.) ;
- ◆ Les activités des femmes financées avec du crédit OTIV ont en général produit des résultats positifs
- ◆ De nombreuses associations tiennent des listes de présence au cours des réunions, des cahiers ou carnets où sont notées les cotisations des membres, les participations aux travaux de l'association, etc. Voici des informations que la mission a pu tirer d'un carnet d'un membre d'un GCV, exclusivement rempli en langue *Malagasy*.

Nom du membre de l'association :

Date	Désignation	Signature
Année 2001	Apport vanille 1 kg Apport riz ½ bidon Apport argent 5000	
6/11/01	Préparation de sol pépinière	
	Préparation sol sur périmètre collectif	

En ce qui concerne les activités avec les Communes

108. La Composante AGR a aidé à la constitution de CC dans plusieurs communes. Ces CC étaient les principaux interlocuteurs du PADANE au niveau communal. Ainsi, des réunions de CC ont eu lieu pour identifier des micro-projets. Ces derniers ont été programmés dans les PTBA 2002 et 2003 dans le cadre des activités AIL (puits, pirogues pour désenclavement, etc.). De la même façon, des projets d'aménagement hydro-agricoles ont été identifiés et programmés.
109. Les CC ont été également les principaux interlocuteurs du projet pour la constitution de PDL (plans cadres de développement). Mais, les PCD ou PDL commencés par la CDD n'ont pas été finalisés. Seuls, quelques-uns auraient été finalisés avec l'aide de la CDD (4 ?). Les autres ont été menés à terme par d'autres bailleurs. Dans la démarche de la CDD pour l'élaboration de PCD, les niveaux *fokontany* et village ont été ignorés. Mais ceci a été rectifié par les nouveaux intervenants qui ont aidé à la mise en place des PCD (FID, PSDR, etc.).
110. A ce jour, les CC initiés par la Composante AGR semblent ne plus exister que de nom. Ils sont remplacés par des CDC (Conseils de Développement Communal)¹⁰. Mais, on retrouve très souvent les mêmes personnes au sein des CDC.
111. L'arrêt des CC est lié, semble-t-il au fait qu'à partir de 2001, le PADANE ne manifestait plus suffisamment d'intérêt par rapport à l'appui des CC en vue de la réalisation des PDL au niveau de chaque Commune alors que d'autres bailleurs (FID, PSDR, etc.) manifestaient de plus en plus leur volonté d'aider financièrement les Communes à se doter de Plans Communaux de Développement (PCD). Malgré cet arrêt, chaque socio-organisateur reste chargé de suivre 1 à 2 communes. Mais, les nouvelles tâches des socio-organisateur au niveau des Communes ne sont pas suffisamment clarifiées. Ils s'y rendent pour faire signer leur ordre de mission et pour rendre compte des événements importants relatifs à leurs actions avec les associations. Ils essaient également de faire participer les responsables communaux à certaines réunions importantes. Il n'existe à l'heure actuelle de monographies complètes au niveau des villages. Toutefois, il existe un certain nombre de données sur ces villages.
112. La mission a noté que la majorité des Communes possède déjà un PCD. Les responsables communaux en sont fiers. Ces PCD ont été faits de façon participative. Les CDV, les CDC et des agents prestataires payés par d'autres bailleurs de fonds ont participé. Les agents prestataires de services, en collaboration avec les CDC ont fait des descentes sur le terrain pour recueillir des données monographiques mais aussi les problèmes et besoins prioritaires des *Fokontany*.
113. Suite à ces diagnostics au niveau des *Fokontany*, une priorisation¹¹ des besoins est faite à deux niveaux (celui du *Fokontany* et celui de la Commune). Une budgétisation des actions envisagées est ensuite faite. Les résultats sont ensuite restitués aux chefs de quartier, aux membres du CDC et à la population. A la restitution finale, des responsables administratifs (députés, préfet, etc.) sont invités. Avant le commencement du processus

¹⁰ Les chefs de quartiers et un autre villageois, le maire et le président des conseillers communaux en sont membres d'office.

¹¹ Cette priorisation est faite à l'aide du tableau par paire.

d'élaboration du PCD, les membres du CDC sont formés par le prestataire de service payé par un bailleur de fonds (FID, PSDR, etc.). Ensuite, les membres du CDC accompagnent le prestataire de service au cours de l'élaboration du PCD. Ainsi, ont-ils l'occasion de mettre en pratique la formation reçue. Cependant, les CDC ne participent pas à la rédaction du document. Cette tâche est entièrement assurée par le prestataire de service. Ils ne participent pas non plus au processus de passation de marchés pour la réalisation des actions ayant bénéficié d'une participation financière d'un bailleur de fonds.

114. Il faut noter que dans les CDC, les femmes sont en général sous-représentées (moins de 1/3) et les personnes instruites (enseignants, agents de santé...) sont mieux représentées.
115. Actuellement, les PCD sont distribués (ou envoi de l'être) auprès des bailleurs de fonds présents dans la SAVA. Une fois le PCD distribué, les responsables communaux attendent que « les fruits tombent ». Mais de plus en plus, les responsables de la Commune se rendent compte des difficultés qu'ils rencontrent pour mettre en œuvre les actions prévues. Les ristournes que la Commune doit percevoir sont, selon certains responsables communaux trop faibles. Et les autres ressources ne suffisent pas non plus. Il s'agit des ressources qui proviennent de l'état civil de la Commune, du marché hebdomadaire, des impôts payés par les épiceries, des permis de construction, etc. En général, le système de permis de construction n'est pas fonctionnel. Du fait de l'insuffisance des ressources, les membres des CDC sont très demandeurs de formations susceptibles de leur donner des capacités dans le domaine de la recherche de financement tant au niveau interne qu'au niveau externe.
116. Les PCD sont incomplets. Les contenus portent surtout sur des actions de réalisation d'infrastructures (écoles, postes de santé, etc.). Mais, ces dernières correspondent à des réels besoins de la population. La preuve en est que de nombreuses Communes ont déjà commencé à accumuler leur participation financière. Dans certains cas, l'argent est déjà placé sur un compte en banque. Au cours des visites, la mission a essayé, indirectement, de faire réfléchir les CDC sur les aspects de production (agriculture, élevage, pêche, artisanat, tourisme, etc.). Et à chaque fois que la discussion portait sur ces aspects de production, le taux de prises de paroles devenait important. Etaient régulièrement évoqués par les membres des CDC *les problèmes de maladie sur le riz et sur la vanille, le problème liés au manque de matériel et de bœuf pour le travail dans les rizières, les problèmes de vols de récoltes, le problème de la divagation des animaux*. A travers ces discussions de fin de réunion avec les Communes, la mission a pu se rendre compte que les CDC sont tout à fait conscients du caractère incomplet des PCD actuels. D'ailleurs, une Commune (celle d'*Ambohimalaza*) a pris l'initiative de demander à un prestataire de service de revoir sa copie alors que ce dernier croyait avoir remis définitivement son PCD.
117. Il faut tout de même relativiser les propos précédents. Car certains PCD mentionnent des activités de production. Par exemple, à *Ampanefena*, des poulaillers et barrages ont été demandés dans les PCD (d'après le CDC de la Commune). Dans la Commune de *Maroambihy*, de la formation professionnelle aurait été demandée. Un besoin de reboisement dans le cadre d'une opération de GELOSE (Gestion Locale Sécurisée) et un besoin de multiplication d'aménagements hydro-agricoles en vue d'augmenter la production rizicole et diminuer indirectement la pratique du *tavy* qui a des effets néfastes sur l'environnement des *Tanety* ont été exprimés dans le PCD.

118. Certains CDC ont également exprimé un besoin de formation en matière d'actualisation des monographies et des PCD.

En ce qui concerne les activités de la Composante MEVA

119. Pour ce qui concerne les réalisations de MEVA, on peut noter les réalisations suivantes (d'après les informations communiquées par la responsable de la Composante APA). 56 AIA ont été constituées au sein de 56 AUE. 12 AP sur 17 prévus sont en cours de recrutement. 56 ha de terres sont exploitées en SRI par les AUE. Quant aux surfaces exploitées en SRA, elles représentent 513 ha ce qui correspond à 626 adoptants.

Sur l'intensification de la production

120. La mission a noté qu'un nombre important de paysans adhérant à une AUE reconnaissent que le SRI permet une augmentation des revenus. En effet, le SRI permet d'augmenter les rendements en riz si l'on en croit au formateur de *Tefy Saina* qui vient de faire une mission au sein du projet PADANE. Selon ce dernier, des rendements en riz de 10 tonnes auraient été observés dans la zone du projet sur des périmètres cultivés selon les techniques SRI alors que la riziculture traditionnelle donne des rendements de l'ordre de 2 tonnes / ha. Le surplus en terme de coût de production lié au SRI serait de l'ordre de 400 000 FMG d'après le formateur de *Tefy Saina*. Le rapport de supervision de 2002 de l'UNOPS indique des rendements de 3,2 à 5 t/ha en cycle normal. Ces indications, mêmes celles du rapport de supervision, confirment les avis des paysans qui reconnaissent que le SRI permet d'augmenter les rendements et les revenus rizicoles.

121. Mais, une partie importante des membres d'AUE semblent ne pas pratiquer le SRI. Les principales raisons évoquées sont :

- a) Le SRI serait exigeant en travail d'autant plus que la majorité de producteurs ne disposent pas de *Fitaovana* (outils de travail comme la sarceuse, la charrue, la herseuse...) ni d'*Aomby* (bœufs) pour faire le *hosy* ou le *manosy* (piétinage). Même si les gens ont l'habitude d'emprunter des animaux pour les travaux de *manosy*, l'insuffisance de bovins est notable. Par ailleurs, ces derniers ne bénéficient pas de soins vétérinaires de base et cela affecte le troupeau dont le nombre de têtes semble diminuer. Un producteur rencontré par la mission a pu déclarer ceci :

« le vétérinaire ne passe ici que de façon occasionnelle et je ne peux pas traiter mes animaux. Sur 11 bœufs que j'avais, 8 sont morts de maladie l'année dernière » (membre de l'AUE *Tsaradia* localisée à *Tsaratanana*)
- b) Le SRI serait difficile à réaliser (les jeunes plants de 8 jours seraient délicats à déplacer de la pépinière et à repiquer) ;
- c) Le SRI favoriserait le développement des maladies sur le riz (est-ce une simple imagination ?)

122. Certains paysans voient leurs voisins et co-membres pratiquer le SRI et obtenir des rendements intéressants mais ne se décident pas à le faire à leur tour. C'est le cas des membres de l'AUE *Miaradia* à *Antsahalalina*. Dans cette association, un des membres a pris connaissance du SRI grâce à son passage chez *Ray Aina* (une ONG à caractère religieux) et pratique cette nouvelle technique depuis plusieurs années. Il obtient des bons rendements, reconnaissent les autres membres de l'association. Malgré cela, ces derniers

n'appliquent pas, jusqu'à ce jour, le SRI. Toutefois, la majorité des riziculteurs rencontrés affirment qu'ils seraient prêts à pratiquer le SRI s'ils arrivaient à obtenir un *fitaovana* adapté (sarcluse, charrue ...).

123. L'absence de *fitaovana* ne permet pas de travailler rapidement et les mauvaises herbes non sarclées à temps attirent beaucoup de rats qui ravagent la récolte du riz.
124. La mission a noté que la culture du riz irrigué, quel que soit le système (amélioré ou traditionnel) est attaqué de maladies.

Sur les aménagements hydro-agricoles

125. La mission a noté que :

- ◆ Les producteurs reconnaissent que les aménagements hydro-agricoles (barrage et accessoires) ont permis de disposer de l'eau et d'augmenter la production rizicole.
- ◆ Les surfaces irrigables ne sont pas irriguées dans leur totalité actuellement ; les raisons à cela sont diverses : envasement au niveau de certains barrages, canaux d'irrigation non entretenus, infiltration d'eau au niveau des canaux d'irrigation, infrastructures mal faites, problèmes fonciers (cas de l'AUE *Tsaramandroso*, *Barazin'i BE*, cas d'*Anjamangotroko...*), etc.
- ◆ Certains problèmes fonciers opposent certaines AUE avec le reste de la communauté. Il existe en effet des conflits entre les femmes de certains villages qui font la lessive au niveau des barrages et les membres d'association. Il y a aussi des conflits entre éleveurs et certaines associations.
- ◆ Les *tanety* environnants ne sont pas toujours aménagés et gérés de façon à protéger les sols contre l'érosion. Par conséquent, les risques d'envasement des infrastructures hydro-agricoles et de diminution de la ressource hydrique existent.
- ◆ Certains cours d'eau alimentent différentes AUE. Et il se pose parfois des problèmes de gestion et de répartition de l'eau entre les différentes AUE. Celles dont les périmètres irrigués sont en aval sont celles qui souffrent plus de ces problèmes. Dans certains cas (AUE *Tsaradia*), les conditions semblent favorables pour entamer des discussions communes visant à gérer les sources d'eau ainsi que leurs bassins versants de façon patrimoniale.

126. A la journée de clôture de la dernière formation dispensée par Tefy Saina, les représentants d'AUE ont été invités à présenter les grands problèmes que connaissent leurs associations respectives et qui entravent l'intensification de la riziculture. La mission qui a exploité ces données a pu recenser les problèmes illustrés par le tableau ci-après qui sont en général interdépendants.

**Problèmes empêchant l'intensification agricole sur les périmètres irrigués
(échantillon de 26 AUE)**

Disfonctionnement barrage	Manque solidarité	Travaux non terminés (canaux...)	Manque de matériel	Problèmes fonciers	Eboulement et envasement au niveau du barrage	Pertes d'eau au niveau des canaux et ruisseaux (infiltration)	Terrains pentus rendant difficile la gestion de l'eau
65%	15%	12%	8%	8%	4%	4%	4%

Remarque : le total de ces pourcentages ne fait pas 100 car les associations ont soulevé chacune un ou plusieurs problèmes à la fois

127. Invitées à présenter les problèmes et les points intéressants qu'elles ont pu observer sur le terrain à l'occasion d'un voyage d'études, les représentants des 26 AUE précédentes répartis en quatre groupes de visites, ont mentionné :

En ce qui concerne les problèmes observés

- ◆ Des dysfonctionnements au niveau des barrages et canaux (fuites ...) ;
- ◆ Des effets de l'inondation qui détruit les gabions ;
- ◆ De la mauvaise répartition de l'eau ;
- ◆ Du déversement d'ordures dans les canaux d'irrigation (problème de pollution);
- ◆ De la présence de femmes qui font la lessive au niveau du barrage ;
- ◆ De la divagation de porcs qui endommagent les digues ;
- ◆ De l'absence de règles pour une meilleure répartition de l'eau. Les premiers servis prennent trop d'eau

En ce qui concerne les points intéressants, les différents groupes ont relevé :

- ◆ La Présence de cultures de protection sur les bords de certains canaux (vétiver et Pennisetum ;
- ◆ La Plantation d'arbres autour du barrage.

3.2. Analyse des méthodologies utilisées par AGR ET MEVA

128. Bien que cela doive davantage être amélioré, la mission a noté que les différentes Composantes du projet PADANE ont travaillé de façon concertée et complémentaire. Il y a eu un agencement et une articulation des différentes interventions (de celles de AHA, d'AGR et de MEVA). Par contre, l'articulation des interventions entre MEVA, AGR et DAT aurait pu être mieux assurée. Quant aux moyens proposés pour inciter les paysans à aménager et à gérer correctement les bassins versants (titres fonciers promis), ils sont à priori inappropriés et peut ne pas induire les résultats escomptés.
129. En ce qui concerne la mise en place des associations, le programme confié à la Composante AGR semble avoir été ambitieux. Pour pouvoir le réaliser, la CDD qui exécute cette Composante a été contrainte de travailler avec une certaine précipitation ce qui n'a pas permis aux producteurs de prendre le temps nécessaire pour réfléchir avant de s'engager dans la création des associations. Cette précipitation explique pourquoi aujourd'hui, certaines associations n'arrivent pas à exprimer clairement leurs objectifs.
130. Les études préalables à la mise en place des associations ne semblent pas avoir été menées de façon plus approfondie. Elles n'ont pas permis par exemple de faire suffisamment le lien entre les aménagements hydro-agricoles et les systèmes fonciers.
131. Les diagnostics participatifs réalisés par AGR, en collaboration avec MEVA sont riches d'informations mais n'ont pas abouti à une programmation opérationnelle des activités en vue de résoudre les problèmes importants que rencontrent les associations (ceux qui sont évoqués plus haut). Cette non-concrétisation des diagnostics participatifs en programmes d'activités opérationnels des associations ne permet pas à ces dernières de s'approprier la démarche de façon à pouvoir, à terme, s'autonomiser sur le plan méthodologique.
132. Le nombre d'associations suivies par chaque socio-organisateur paraît élevé. Ce nombre qui est de l'ordre de 24 associations par socio-organisateur ne permet pas un suivi suffisamment rapproché. Une association ne peut être visitée qu'une fois par mois, au mieux.
133. La mise en place d'une recherche participative entre la FOFIFA et les riziculteurs en vue de trouver des solutions aux problèmes de maladie est très appréciable. Car, tant que les problèmes de maladies ne sont pas résolus, l'intensification et la pérennisation des infrastructures hydro-agricoles ne seront pas effectives. Mais, la mission pense que les producteurs auraient pu être davantage associés à l'élaboration des hypothèses de solutions. Cela aurait pu se faire à partir d'un travail de diagnostic participatif animé par la FOFIFA. Par exemple, à Tsaratanana, des paysans ont proposé, lors d'un diagnostic participatif animé par les Composantes AGR et MEVA de mettre en place la culture du riz après le passage de l'inondation. Car, pour ces paysans de Tsaratanana, la maladie du riz aurait un lien direct avec l'inondation. Une telle hypothèse aurait pu être étudiée par la FOFIFA et aurait pu, après une pré-évaluation de sa plausibilité, faire l'objet d'essais en milieu paysan. L'intérêt de tels essais prenant en compte les explications, les propositions et les capacités des paysans réside au fait que les résultats (s'il y en a par la suite) sont par la suite facilement appropriables par les intéressés.

134. L'initiative de MEVA de mettre à la disposition des AUE/AIA des AP progressivement pris en charge par les membres est très appréciable. L'idée de créer des AIA est aussi très appréciable. Car, elle doit permettre aux membres de résoudre les problèmes pouvant entraver l'intensification de leurs productions. Cependant, la création de l'AIA au sein de chaque AUE peut ne pas apporter les avantages escomptés. C'est plutôt à un niveau supérieur à l'AUE qu'il faudrait créer l'AIA. Car, les problèmes relatifs à l'intensification agricoles (matériel, maladies, aménagement de bassins versants, divagation d'animaux, etc.) dépassent largement le niveau d'une petite association (voir la partie suggestions de la mission pour plus de détails).
135. La mise en relation des producteurs avec les fournisseurs ne semble pas avoir permis un rapprochement suffisant des deux acteurs. En effet, les fournisseurs se déplacent peu dans les villages. Les producteurs sont par exemple contraints de trimbaler leurs volailles jusqu'en ville pour bénéficier des soins vétérinaires. De ce fait, un grand nombre de producteurs n'est pas touché par les services des fournisseurs.

IV. SUGGESTIONS DU CONSULTANT

4.1 ACTIONS A ENTREPRENDRE EN VUE D'AMELIORER L'EFFICACITE DE L'INTERVENTION DU PADANE

136. Pour atteindre les objectifs du projet PADANE, plusieurs actions peuvent être entreprises. Les suggestions suivantes les mettent en exergue.

4.1.1. Clarifier la situation des membres des associations

137. La clarification de la situation administrative des membres est nécessaire pour permettre un bon fonctionnement des associations. La mission suggère à la Composante AGR de proposer aux associations de se doter d'un cahier où tout producteur qui souhaite être membre appose sa signature de façon à formaliser sa qualité d'adhérant. Cette procédure d'engagement pourrait par la suite être mentionnée dans le *Fitsipy Anatin* (règlement Intérieur) de l'association.

4.1.2. Réaliser des diagnostics participatifs opérationnels servant de cadre de référence pour la définition des programmes d'activités des agents du projet

138. Pour permettre un meilleur accompagnement des associations, les diagnostics participatifs doivent être menés de façon approfondie et opérationnelle. Et les objectifs de ces derniers doivent être bien clarifiés.

139. La mission suggère d'assigner aux diagnostics participatifs deux objectifs principaux :

- a) En premier lieu : le diagnostic participatif vise à animer un travail de réflexion au sein de l'association afin de :
 - *Amener les membres à mieux connaître leur situation (la situation de leur association mais aussi celle de l'environnement dans lequel celle-ci se trouve), à en analyser les problèmes et atouts, les causes, les sources et les conséquences prévisibles liées à ces problèmes et atouts, les propositions de solutions aux problèmes et les propositions de valorisation des atouts ;*
 - *Traduire les propositions sous forme de décisions, de programmation budgétisée et d'engagements auxquels peuvent également prendre part certains intervenants extérieurs (tout comme les agents du projet).*
- b) En deuxième lieu : le diagnostic participatif doit permettre de *recueillir des données quantitatives à fournir au responsable Suivi-Evaluation du projet pour qu'en retour, celui-ci puisse guider régulièrement les Composantes du projet qui interviennent sur le terrain.*

140. La finalité des diagnostics participatifs est donc de permettre aux agents du projet de définir leurs programmes d'activités. En effet, les programmes d'activités des agents du projet doivent être directement déterminés par les programmations issues des diagnostics participatifs effectués au sein des associations. Les programmes d'activités des agents doivent permettre d'effectuer un suivi-appui-formation des membres des associations. Dès la réalisation du diagnostic participatif, les agents doivent suivre l'association dans la réalisation de son programme, l'appuyer sur le plan méthodologique et la former par la pratique à cette démarche. Ainsi, en faisant le suivi des associations, les agents du projet

feront-ils indirectement de l'appui et, à travers cet appui, les paysans bénéficieront-ils de la formation pratique.

Présentation du canevas de diagnostic participatif et de son mode d'utilisation

141. Le canevas se présente sous forme d'un tableau fait de plusieurs colonnes et d'une ligne transversale à toutes ces colonnes (la première ligne). Les animateurs devront avoir constamment en tête la mention portée sur la première ligne transversale au cours du diagnostic participatif. Cette structuration du canevas en colonnes n'est que théorique. En effet, au cours du diagnostic, les membres de l'association doivent pouvoir s'exprimer librement. C'est-à-dire, l'animateur devra accepter que les discussions soient transversales à plusieurs colonnes (ces dernières sont interdépendantes). Toutefois, l'animateur devra être capable d'orienter les discussions afin d'éviter toute dispersion non fructueuse.
142. Le diagnostic participatif exigera 3 personnes : deux personnes du projet : un socio-organisateur et un agent d'une autre Composante (MEVA, GR...) et un membre de l'association. L'une des deux personnes du projet assure l'animation. Elle utilise un tableau feutre où il marque de façon synoptique les principales informations. La deuxième personne (le deuxième agent du projet) et la troisième (le membre de l'association) assurent le secrétariat. La participation du membre de l'association à cette fonction de secrétariat doit lui permettre de s'initier au travail.
143. Le diagnostic participatif dure environ 3 demi-journées. La première demi-journée consiste à recueillir des données préalables de monographie. Ces données sont synthétisées sous forme de diagrammes de venn, de transect, etc. Ces données synthétiques sont ensuite mises sur des papiers de grand format. Elles seront présentées à l'association le jour du diagnostic participatif lui-même (si cela peut aider les membres de l'association à mieux prendre compte du milieu dans lequel se trouve leur organisation). *L'idée par rapport à ces données monographiques est la suivante : une association ne peut mieux analyser sa situation et trouver des solutions et propositions de valorisation de ses atouts que si elle a une parfaite connaissance du milieu dans lequel elle s'insère.* Les données qui peuvent être synthétisées sont, à titre indicatif : zonage agro-écologique, transect traversant le périmètre par exemple, diagramme de venn présentant les institutions existantes ou pouvant intervenir dans la localité, diagramme de venn présentant les catégories socio-foncieres dans le village, etc...
144. La deuxième demi-journée sera consacrée au diagnostic participatif lui-même. La troisième sert à recueillir des données chiffrées et à finaliser certains points non abordés suffisamment.
145. Au début du diagnostic participatif, l'animateur présente à l'assemblée les objectifs de la rencontre et ceux du diagnostic participatif. Ensuite, il lance le « coup d'envoi » du diagnostic en commençant par l'un des chapitres mentionnés dans le canevas. Le choix du premier chapitre à partir duquel doit commencer les discussions est important. Il s'agit de la porte d'entrée. L'animateur doit être capable de trouver la bonne porte d'entrée. L'historique de l'association, la visite sur le terrain ou l'analyse sémantique du nom de l'association peuvent constituer des bonnes portes d'entrée. Il n'y a pas de recettes pour trouver la bonne porte d'entrée. Tout dépend de la situation.
146. Une fois que l'animateur a trouvé la bonne porte d'entrée, une fois qu'il a lancé la discussion, il doit laisser les gens s'exprimer librement. Le canevas ne lui sert alors que comme un tableau de bord.
147. Au bout d'une heure et demi à deux heures de discussion, une pause est demandée par l'animateur. Au cours de cette dernière, l'animateur et les deux secrétaires se rencontrent pour faire la synthèse des discussions. Les points à approfondir sont identifiés. Il en est de même pour

les points non abordés. Après la pause, le diagnostic reprend. L'un des secrétaires récapitule alors les points essentiels déjà discutés. Ensuite, l'animateur propose de reprendre les discussions soit pour approfondir certains points soit pour aborder des points essentiels oubliés. Le recueil des données quantitatives peut se faire auprès de quelques membres isolés entre deux demi-journées par exemple.

148. Les socio-organisateur et les autres agents du projet doivent avoir en tête que les diagnostics participatifs doivent permettre aux associations de résoudre elles-mêmes les problèmes auxquels elles sont confrontées (dysfonctionnement des aménagements hydro-agricoles, problèmes de matériel, maladies, problèmes fonciers, problèmes internes à l'association, etc.)

Pour réaliser les diagnostics participatifs, les canevas mis en annexe sont proposé. Ces canevas déjà testés (celui de l'AUE) en collaboration avec les socio-organisateur se sont révélés concluants.

149. Le diagnostic participatif est un processus. Il n'est pas un moment ponctuel où le projet collecte des informations pour le besoin de son rapport. A ce titre, le canevas de diagnostic n'est pas un questionnaire d'enquête. Le premier bénéficiaire du diagnostic participatif est l'association. Pour le diagnostic participatif, l'association part de l'analyse de l'environnement dans lequel elle se trouve à l'évaluation en passant par l'analyse des problèmes et des atouts, la prise des décisions, la programmation, la budgétisation et la planification des activités, la recherche des financements, la mise en œuvre du programme, le suivi-évaluation et la réorientation. Ceci est un paramètre que le PADANE doit prendre en compte (fin du projet dans 15 mois ?).

150. Le diagnostic participatif est concrétisé par l'établissement de deux rapports : un rapport littéraire et détaillé pour le besoin du projet et un rapport simplifié écrit en Malagasy et puis en français. Le rapport simplifié est multiplié en plusieurs exemplaires. L'association, les différentes Composantes du PADANE et chaque agent travaillant avec l'association reçoivent chacun un exemplaire du rapport simplifié.

151. Les programmations issues des diagnostics participatifs devront être harmonisées avec les programmations annuelles des associations. Pour cela, les Assemblées Générales des associations en vue de la réalisation des programmes annuels d'activités devront s'appuyer sur les programmations issues des diagnostics participatifs.

4.1.3. Revoir l'organisation de la CDD

152. Pour que la suggestion précédente puisse apporter des résultats tangibles, il est nécessaire de modifier légèrement l'organisation de la CDD. La mission suggère qu'un des socio-organisateur assure exclusivement une fonction de superviseur. Il doit s'assurer que ses collègues réalisent effectivement les diagnostics participatifs au sein des associations et que les programmations et décisions prises fassent l'objet d'un suivi-appui-formation effectif de la part des socio-organisateur. Ce superviseur devra travailler en étroite collaboration avec le directeur des opérations et le coordinateur de la CDD et il doit participer aux réunions mensuelles de coordination du projet. Il doit détenir l'ensemble des rapports simplifiés de diagnostics participatifs. Ces derniers lui serviront de base de travail dans l'élaboration de son programme de supervision.

153. Cette suggestion s'explique par le fait que le coordinateur de la CDD tout seul ne pourra pas, malgré toute sa volonté et tout son dynamisme, assurer à la fois la supervision des socio-organisateur, la coordination, l'administration du personnel et la relation extérieure de la CDD. En plus de son intérêt par rapport à la réalisation effective des actions du projet au niveau des associations, la réorganisation de la CDD qui vient d'être suggérée par la mission devrait

permettre au coordinateur de consacrer un minimum de temps à la réflexion stratégique quant au devenir de la CDD après le projet.

154. Pour que la suggestion puisse aboutir aux résultats escomptés, la mission suggère à la CDD de respecter le calendrier de travail suivant.

- ◆ Les diagnostics participatifs des associations : à terminer avant fin novembre 2003 (en collaboration avec les agents des autres Composantes) ;
- ◆ Assemblées générales des associations : début décembre 2003. Au cours de ces assemblées, une programmation annuelle de chaque association intégrant la programmation issue du diagnostic participatif est arrêtée ;
- ◆ Suivi-appui-formation des associations : dès les premiers diagnostics participatifs à la fin du projet (en collaboration avec les agents des autres Composantes) ;
- ◆ Appui des Communes : à partir de février 2004 ;

4.1.4. Renforcer davantage la coordination entre les composantes au sein du PADANE

155. L'efficacité des interventions du PADANE sur le terrain se trouve limitée par l'insuffisance de coordination entre les diverses composantes. Il y a donc lieu d'instaurer la coordination technique au niveau du projet. Pour cela, l'idée pour le PADANE de recruter un personnel supplémentaire est très appréciable. La mission propose à ce que ce nouveau poste soit occupé par l'un des agents du PADANE parmi ceux qui ont une maîtrise totale de l'historique et de la philosophie du projet ou par un cadre de haut niveau très expérimenté et qui est donc capable d'intégrer très rapidement les enjeux du projet et de prendre des initiatives opérationnelles et efficaces.

156. Le directeur des opérations devra renforcer les réunions mensuelles au sein du projet afin de renforcer davantage la coordination des programmes des différentes composantes et de permettre, au besoin, une réorientation progressive de l'intervention des agents. **L'examen de l'état d'avancement du suivi-appui-formation des associations pour la mise en œuvre des programmes issus des diagnostics participatifs et l'examen de l'articulation des interventions des différentes Composantes du projet doivent être placés au centre de ces réunions mensuelles.**

4.1.5. Elements à prendre en compte par le Suivi-évaluation

157. Le fait que MEVA ait proposé aux associations de prendre en charge progressivement l'Animateur de périmètre (AP) est une bonne initiative. Le respect de cette proposition doit être considéré comme un critère de suivi. Les indicateurs de suivi liés à ce critère pourraient être les suivants : Régularité de paiement de l'Animateur de périmètre par l'association, Nombre et taux des membres qui versent leur cotisation afférente au paiement de l'AP...

158. Certaines associations établissent des listes de présence au cours de leurs réunions. Cette pratique devrait être généralisée. La mission suggère à la CDD (en collaboration avec les autres composantes), de diffuser aux associations un modèle de fiche unique en *Malagasy* pour pouvoir tirer profit de ces listes. Ces fiches remplies devront par la suite être exploitées par les socio-organismes pour alimenter leur système de suivi-évaluation. Par exemple, à chaque fin de mois, les informations issues de ces fiches devraient être synthétisées et communiquées à la Composante Suivi-Evaluation du PADANE. Parmi les

informations qui devraient être recueillies de ces fiches, on peut citer : *le nombre moyen de membres présents dans les réunions, le nombre moyen de membres de sexe féminin présents dans les réunions, le taux moyen d'absence dans les réunions (en séparant le taux des hommes absents du taux des femmes absentes).*

159. Certaines associations tiennent des cahiers ou carnets où sont notées les journées de travail réalisées par les membres et les cotisations en argent ou en nature. La mission propose une généralisation de cette pratique et une harmonisation du mode de présentation de ces carnets et cahiers tout en gardant le caractère simple de leur forme.
160. Ces cahiers et carnets devront par la suite être exploités de façon systématique (tous les mois par exemple) par les socio-organismes de façon à alimenter la Composante Suivi-Evaluation du PADANE en données provenant du terrain. Mais, l'exploitation de ces cahiers et carnets devra aussi permettre aux socio-organismes d'identifier les problèmes internes de l'association et d'initier un travail de réflexion amenant les membres à trouver rapidement des solutions. Les données qui devront être tirées de ces cahiers et carnets sont : *le nombre et le pourcentage des membres qui ne participent pas régulièrement aux travaux collectifs de l'association (en fonction de leur sexe et de leurs catégories socio-foncière et socio-professionnelle), le nombre et le taux des personnes qui ne payent pas régulièrement leurs cotisations (en nature et en argent) en fonction de leur sexe, catégories socio-foncière et socio-professionnelle).*
161. Le taux de prise de parole des membres de l'association en fonction de leurs catégories socio-foncière, socio-professionnelle et sexuelle peut être aussi suivi par les socio-organismes (par observation directe, au cours d'une réunion). Cela pourrait être fait de façon épisodique mais systématique (une fois tous les 3 mois par exemple). Cela permettrait à la fois de repérer les problèmes et de susciter leur résolution et d'alimenter la Composante Suivi-Evaluation en données. Pour le besoin de ce suivi épisodique, une fiche simplifiée et standardisée peut être conçue et distribuée aux socio-organismes.
162. D'une manière générale, la Composante Suivi-Evaluation, en échange des informations que lui fournissent les socio-organismes et les autres Composantes du projet devra régulièrement traiter les données et en tirer les conclusions qui s'imposent. Ces données traitées et les enseignements qui en découlent devront être remis aux différentes composantes afin que ces dernières puissent s'en servir dans la réorientation de leurs activités de suivi-appui-formation des associations. Pour ce faire, le responsable du Suivi-Evaluation pourra se servir des outils qui ont été mis à sa disposition par madame LACHANCE, consultante du FIDA. Il s'agit d'outils permettant de traiter des données en très peu de temps. Ainsi, la Composante Suivi-Evaluation ne sera-t-elle pas qu'une Composante consommatrice de données pour le bien des missions d'évaluation externe. Elle pourra ainsi être davantage un partenaire des autres Composantes du PADANE. En effet, l'approche participative tant prônée entre le projet, les associations paysannes et les autres acteurs est aussi à renforcer davantage entre les différentes composantes du projet PADANE.
163. Le tableau mis en annexe 8 récapitule les indicateurs de suivis sur lesquels la mission suggère aux socio-organismes ou de chercher les données dans le cadre de l'exercice de leurs activités.

4.1.5. Inviter plus de femmes aux formations techniques sur le SRI

164. La mission s'accorde avec le directeur du projet PADANE pour dire que la culture du riz est une affaire de femmes avant tout et que ces dernières doivent être davantage associées aux formations sur le SRI. A l'occasion de la clôture officielle d'une formation de paysans sur le SRI, le Directeur du PADANE a pu déclarer que :

« Les femmes sont toujours nombreuses au marché, à l'enterrement (...) partout. Or, les femmes sont moins nombreuses à la formation sur le SRI (...). Il faut envoyer plus de femmes aux prochaines formations (...). Car, il s'agit de nourriture, de riz (...). Ce sont les femmes qui en sont responsables » (Monsieur PAULIN, directeur du PADANE).

4.1.6. Revoir l'échelle des AIA

165. Afin de permettre aux AIA d'avoir un impact positif plus significatif, la mission suggère au PADANE de constituer ces structures à une échelle plus large au lieu de créer une AIA au sein de chaque AUE. Car, l'AIA doit être un espace et un lieu de négociation entre associations, d'échanges d'informations, de réflexions communes et de mise en commun des efforts en vue de résoudre des problèmes communs aux associations-membres et aux membres de ces dernières. Parmi ces problèmes communs, on peut citer :

- ◆ La recherche de solutions par rapport à des problèmes de maladies sur les cultures : *recherche agricole participative et adaptative en collaboration avec des structures de recherche compétentes* comme la FOFIFA ou quelques universités, *recherche de financement pour la mise en œuvre des essais qui, en général, sont faits en multilocal.* Le caractère multilocal de la plupart des essais agricoles même exige d'asseoir les AIA sur une échelle beaucoup plus large que le niveau AUE par exemple ;

- ◆ *La négociation entre associations et autres exploitants (agriculteurs, éleveurs et autres) en vue d'une meilleure promotion de la gestion de terroir.* Le cas de Tanambaon'i Jaona où les membres de l'AUE Tsaradia ressentent la nécessité de négocier avec les paysans du Fokontany de Marofinaritra (situé à quelques km plus loin) pour une meilleure gestion des tanety et une programmation de l'utilisation du ruisseau qui alimente les périmètres des deux localités en eau est un excellent exemple. Ces genres de négociations ne peuvent se faire que dans un forum, un cadre formalisé plus ou moins élargi dans lequel les différentes AUE ainsi que leurs membres se reconnaissent. Et l'AIA englobant quelques associations voisines de même nature peut justement constituer ce forum, ce cadre élargi.

- ◆ *L'implication de l'AIA en vue de trouver des solutions à un problème commun comme celui de la divagation des animaux, l'achat groupé de matériels, la lutte contre le vol ;*

- ◆ Etc.

166. Par ailleurs, la mission suggère que des AIA soient également mises en place au niveau de GPPV (associations de quelques GPPV voisines). De telles AIA se chargeraient de la résolution en commun des problèmes communs, de la gestion des Tanety en vue de mieux assurer la reproduction de la fertilité des sols et de viabiliser la culture de la vanille, etc. Elles pourraient être des interlocuteurs privilégiés et réceptifs en matière de gestion durable des Tanety si un schéma d'aménagement et de gestion durable intégrant la vanille leur est proposé. Et cela pourrait avoir plus d'impact que la distribution prévue de titres fonciers.

167. Cependant, il ne s'agira pas de décréter la formation d'AIA à partir de plusieurs associations voisines. Il s'agira seulement de susciter de telles associations là où les conditions sont favorables et là où les conditions l'exigent (cas de *Tanambaon'i Jaona* et de *Marofinaritra*, par exemple). Mais, « ne pas décréter » ne signifie pas « ne pas inciter ». en effet, les socio-organisateur et les agents de la Composante MEVA devraient stimuler la constitution des AIA à partir d'un regroupement de quelques AUE voisines, à partir de quelques GPPV voisins ou à partir d'un groupement de quelques AGT voisins.
168. A terme, les AIA devraient se faire représenter au niveau de la *Tranoben'ny tantsaha* au niveau de la Commune. On aurait ainsi des représentants d'AIA issues d'associations d'AUE, d'autres émanant d'AIA issues d'associations de GPPV ou d'AGT... La réunion de ces différents représentants d'AIA qui englobent les diverses activités agricoles constituerait ainsi un noyau dur au niveau de la *Tranoben'ny tantsaha* communale pour définir et mettre en œuvre un plan de gestion de terroir, en collaboration avec les structures compétentes. Ce même noyau pourrait constituer une sorte de forum au niveau de la *Tranoben'ny tantsaha* communale. Au sein de ce forum, les producteurs pourraient s'échanger des informations, prendre des décisions, définir des stratégies communes pour résoudre des problèmes communs de grande envergure, etc.

4.1.7. Aider les communes à améliorer les PCD et à accroître leurs capacités à mettre en œuvre les actions prévues

169. La mission suggère aux socio-organisateur d'aider les communes à actualiser leurs PCD de manière à ce que les activités de production (agriculture, élevage, recherche agricole participative et adaptative, apiculture, pêche, artisanat, tourisme, etc.) soient suffisamment prises en compte. Elle suggère aussi que des diagnostics participatifs soient animés par la CDD afin d'aider les responsables communaux à trouver des solutions appropriées et viables face aux problèmes de financement dont elles sont confrontées. Dans le cadre de ces diagnostics participatifs, la valorisation des ressources locales doit être placée au centre. A ce titre, la Commune d'*Ampanefena* pourrait être utilisée comme exemple. Dans cette commune, les responsables communaux pratiquent des activités génératrices de revenus (télévision, radio, etc.). Pour cela, il sera souhaitable de former au préalable les socio-organisateur sur les mécanismes d'autofinancement. Le fait qu'un socio-organisateur suive uniquement entre 1 et 2 communes devrait rendre possible la réalisation d'un tel travail.

4.2. ACTIONS A ENTREPRENDRE EN VUE DE PERENNISER LES ACQUIS DU PADANE

4.2.1. Renforcer les capacités des associations à gérer elles-mêmes les problèmes auxquelles elles sont confrontées

170. La réalisation des diagnostics participatifs au sein des associations et le travail de suivi-appui-formation devront permettre aux associations d'avoir les capacités nécessaires pour gérer elles-mêmes les problèmes auxquels elles seront confrontées. Cela est de nature à mieux pérenniser les actions que toute aide ponctuelle (réparation d'un barrage par le projet par exemple, à la place des associations). C'est pourquoi la mission a jugé nécessaire de suggérer qu'un superviseur des socio-organiseurs (dont la mission sera de tout faire pour que ces DP se réalisent convenablement et rapidement) soit nommé par la CDD. En effet, la pérennisation des actions déjà entreprises dépendra en grande partie du degré d'appropriation des outils et de la démarche de diagnostic participatif par les associations. Et ce degré d'appropriation dépendra de l'efficacité des socio-organiseurs par rapport à l'animation pour la réalisation de ces diagnostics participatifs.

4.2.2. Soutenir l'intensification agricole et promouvoir la protection des Tanety

171. Pour pérenniser les actions, il faut soutenir l'intensification agricole et promouvoir la protection des tanety qui alimentent les périmètres irrigués en eau. A ce niveau, les AIA doivent être soutenues afin qu'elles puissent être les principaux initiateurs de la mise en place du processus participatif (collaboration avec institutions de recherche agricole telles que le FOFIFA et les universités malgaches (utilisation de stagiaires), avec des fournisseurs, avec des institutions de crédit, etc.) et afin qu'elles soient aussi les principaux initiateurs d'une démarche irréversible de gestion de terroirs (cas de Tanambaon'i Jaona où les membres de l'AUE Tsaradia proposent de collaborer avec les villageois du Fokontany de Marofinaritra en vue de mieux gérer les tanety qui alimentent en eau leur périmètre et qui sont actuellement exploités par les habitants de Marofinaritra. Ces actions de soutien des AIA devraient, après le PADANE, être reprises par les services publics comme la CIRAGRI.

172. Pour pérenniser les actions de gestion durable sur les Tanety, la proposition d'un paquet technique de gestion durable centré autour de la vanille serait une bonne porte d'entrée. Il faut noter qu'il existe de nombreuses espèces végétales (légumineuses arbustives et plantes de couverture permanente de sols) qui peuvent être introduites en plus des espèces proposées par la DAT. Et certaines des espèces à introduire s'adaptent très bien avec la culture de la vanille : cas du Calliandra notamment. Cette proposition pourrait être mise en œuvre dès maintenant. Mais, elle pourrait également faire l'objet d'une action principale d'un autre projet de grande envergure.

4.2.3. Maintenir dans la zone SAVA les ressources humaines qui ont acquis de l'expérience dans le cadre du PADANE

173. Les techniciens, AVB et AP travaillant pour le PADANE ont acquis de l'expérience et des compétences certaines en matière d'appui technique aux producteurs et associations. La pérennisation des acquis du PADANE dépendra en grande partie de la volonté de ces agents qui sont des contractuels pour la plupart, à continuer à aider les producteurs et associations de la région. Pour les aider à avoir cette volonté, la mission suggère au PADANE d'initier un travail de réflexion avec eux afin d'identifier les conditions qui leur permettraient de continuer leurs activités de soutien aux producteurs et associations.
174. Les trois sous-sections qui suivent donnent quelques pistes pour rendre possible le maintien dans la SAVA d'un certain nombre de ces agents qui ont acquis de l'expérience grâce au projet PADANE.

4.2.3.1. Faire passer certains personnels originaires de la SAVA de leur statut actuel de simples agents techniques à un statut d'agents technico-commerciaux

175. La mission suggère au PADANE d'appuyer certains fournisseurs d'intrants comme le VETO AGRO à tisser des relations de partenariat plus rapproché avec les paysans par l'intermédiaire des AVB (de ceux qui sont originaires des villages de la SAVA en particulier) ou de certains AP. Il s'agirait de faire passer certains AVB et/ou AP de leur statut actuel de simples agents techniques à celui d'agents technico-commerciaux.
176. Pour arriver à faire en sorte que ce personnel contractuel continue d'œuvrer au côté des producteurs et associations et de rester dans les villages d'où certains d'entre eux sont originaires, on pourrait en effet envisager qu'une partie d'entre eux s'inscrivent d'ores et déjà dans une dynamique technico-commerciale faisant d'eux non plus des simples agents de projet PADANE mais des prestataires de services convaincus de la nécessité de diffuser davantage d'informations techniques pour avoir plus de clientèle. A titre d'exemple, certains d'entre eux pourraient se consacrer à la vente d'intrants agricoles (produits vétérinaires, phytosanitaires, etc.). Cette piste suppose qu'un diagnostic participatif impliquant les agents concernés et le projet PADANE sur les possibilités réelles de la mise œuvre d'une telle dynamique soit préalablement fait et que les agents volontaires puissent bénéficier d'une série de formations sur leurs conditions futures. Parmi ces formations, on peut citer la formation sur la reconnaissance des maladies des végétaux ou des animaux, les traitements phytosanitaires et les traitements vétérinaires courants (déparasitages interne et externe, vaccination de volaille, etc.) et les techniques de gestion d'un petit magasin de vente d'intrants.
177. Pour permettre à ces agents de continuer les activités d'appui aux producteurs après la fin du PADANE, il serait souhaitable qu'une procédure de cession des motos du projet qui sont actuellement en leur possession soit envisagée en leur faveur (vente à bas prix ?). Cela faciliterait leur travail (pour les techniciens vendeurs détaillants d'intrants en particulier). Cela les rendrait plus mobiles ce qui leur permettrait de toucher plus de clients et d'encadrer indirectement plus de producteurs. L'accès au crédit OTIV de ceux qui seraient prêts à s'engager dans cette dynamique technico-commerciale devrait être aussi facilité. Cela leur permettrait de s'équiper et d'avoir un minimum de fonds de roulement.

4.2.3.2. Professionnaliser certains agents du projet dans le domaine de la production agricole orientée vers la vente

178. D'autres agents contractuels du projet pourraient se consacrer à des activités de production agricoles rémunératrices et rentables : maraîchage, petit élevage, élevage laitier amélioré, etc. Les aider à devenir des producteurs agricoles professionnels reviendrait à les maintenir dans les villages et à assurer indirectement des fonctions d'appui technique aux autres producteurs. Là aussi, une série de formations préalables en leur faveur devrait être envisagée (par le PADANE ?). Ce travail de formation pourrait être assuré par d'autres projets présents dans la SAVA. Le PADANE aurait alors un rôle d'initiateur d'idée et de facilitateur.

4.2.3.3. Maintenir dans la SAVA l'équipe actuelle de la CDD

179. Le maintien des acquis du projet PADANE est étroitement lié au maintien, après le départ de ce dernier, de l'équipe actuelle de la CDD dans le créneau du développement rural de la région. Cette équipe est compétente, très motivée et est originaire de la région. Par ailleurs, elle a une connaissance approfondie des associations qu'elle a elle-même largement contribué à faire émerger. Elle voit ces associations se développer. Elle connaît les spécificités de la plupart de ces associations, leurs forces et leurs faiblesses. Elle a tissé des relations presque de « complicité » avec un grand nombre de ces associations. Elle est très soudée malgré le départ de certains pour d'autres projets ou structures. La mission suggère que le projet PADANE appuie la CDD dans la mise en place d'une stratégie lui permettant de continuer à exister, après le PADANE, et à occuper une place de premier plan dans le domaine du développement rural de la SAVA. La mission, suggère sur ce plan que le PADANE appuie la CDD à effectuer, très rapidement, une évaluation institutionnelle de cette structure (une sorte de diagnostic institutionnel participatif animé par un consultant spécialisé) à l'issue de laquelle une programmation stratégique et des moyens de mise en œuvre de cette dernière devra être définie. Cette évaluation institutionnelle de la CDD, ce diagnostic institutionnel participatif devrait à court terme sortir l'équipe de la CDD PADANE de sa situation d'exécutant de projets faits par d'autres et en faire une force de propositions¹² ce qui devrait lui donner un rôle d'interface entre les associations actuelles, les structures décentralisées publiques, privées et associatives, les opérateurs économiques indépendants et les bailleurs qui interviennent dans la région. La présence de nombreux bailleurs de fonds dans le paysage institutionnel de la zone SAVA et la diversité des domaines d'intervention de ces derniers sont autant d'atouts que la CDD peut valoriser.

180. Le caractère religieux de la CDD, la motivation et le sérieux de ses agents, l'intégration de ces derniers dans le milieu rural (voir le principe des 3 avec) sont autant d'atouts qui peuvent favoriser la transformation de cette structure en une force de proposition et à jouer ce rôle d'interface. Ceci est d'autant plus possible que la CDD mère

¹² La CDD gagnerait alors à développer davantage des relations de partenariat (ou de jumelage) avec d'autres ONG du Nord. Elle gagnerait aussi à développer des relations de partenariat avec des universités malgaches qui pourraient lui envoyer des stagiaires pour mener des recherches sur des sujets spécifiques intéressant la CDD.

qui a peur de cette ouverture semble de plus en plus revoir sa position. La CDD mère se demande en effet jusqu'où une ouverture comme celle qui vient d'être proposée peut mener. Par ailleurs, elle se demande, d'après une discussion que la mission a eue avec le Coordinateur de zone de la CDD mère basée à *Antalaha*, s'il faut s'ouvrir aux capitaux proposés par les bailleurs de fonds. Mais, selon le même coordinateur de zone de la CDD mère, l'Evêque général de la CDD mère est ouvert pour un partenariat avec d'autres bailleurs. Il en est de même pour les laïcs (les croyants de l'église de la région). Ce sont ces derniers, à en croire le coordinateur de zone de la CDD mère qui vont décider de leurs propres choix. Et à juste titre, un atelier de l'Eglise sur la vision de celle-ci par rapport au développement rural est prévu pour le mois d'octobre prochain, d'après le coordinateur de zone de la CDD mère d'*Antalaha*.

181. Cet atelier est une occasion majeure pour l'équipe de CDD PADANE de faire connaître son intention de jouer un rôle dans le développement de la SAVA. Encore, faut-il qu'une pré-évaluation institutionnelle interne soit faite très rapidement en attendant l'évaluation institutionnelle proprement dite. Cette dernière pourrait avoir lieu après l'atelier du mois d'octobre de la CDD mère.
182. La situation actuelle de l'équipe CDD PADANE présente des risques : risque de disparition progressive de l'équipe avant la fin du projet PADANE, en raison des propositions d'emploi « alléchantes » que leur font d'autres bailleurs, risque pour certains de se laisser tentés par des activités parallèles ce qui pourrait réduire l'efficacité des actions de la composante AGR, etc.
183. Pour prévenir les risques précédents, le passage de l'équipe actuelle de la CDD de sa situation d'exécutant à une situation nouvelle qui lui permet d'être une force de propositions¹³ est, par conséquent, très souhaitable.
184. Il serait aussi souhaitable que la CDD donne des avantages immatériels à ses agents. *Ces avantages peuvent prendre la forme de voyages d'études, de stages de recyclage, d'appui pour la finalisation de mémoires de fin d'études¹⁴ dans le cadre de la CDD, de mise en place d'un centre de documentation spécialisé régulièrement mis à jour, d'abonnement à des revues, etc. La mise en place d'un tel centre de documentation peut être faite dans le cadre d'une collaboration avec des structures du Nord qui peuvent distribuer gratuitement des documents et revues de référence.* La présente mission a remis à la CDD un certain nombre de références bibliographiques utiles (voir la bibliographie du présent rapport). Certains de ces documents recommandés ont été prêtés à la CDD par le consultant. C'est ainsi qu'un certain nombre a pu être photocopié par les socio-organismes.
185. Le comptable de la CDD devrait aussi bénéficier de tels avantages immatériels. Il devrait, plus particulièrement bénéficier d'une formation sur l'utilisation d'un logiciel adapté de gestion (le Ciel par exemple). Actuellement, le comptable de la CDD fait tout à

¹³ Les secteurs suivants sont autant de créneaux qui pourraient faire l'objet de propositions de projets bancables : l'alphabétisation fonctionnelle, la prévention sanitaire, le développement de l'artisanat et d'activités touristiques, le maraîchage, l'élevage (de volaille et de bovins), la gestion des *Tanety* (élaboration et mise en pratique d'un schéma d'aménagement durable centré autour de la vanille). La diversité des domaines de compétences au sein de l'équipe CDD PADANE devrait lui permettre de s'ouvrir à ces domaines.

¹⁴ Certains agents n'ayant pas complètement fini leurs études peuvent prendre des sujets de mémoire qui ont un rapport avec les activités de la CDD.

la main. Lui donner des petites formations lui permettant d'être à jour pourrait prévenir son départ de la CDD.

4.2.4. Promouvoir la sécurisation foncière des acteurs engagés dans les AUE

186. La sécurisation des acteurs engagés dans les AUE sur le plan foncier s'avère une condition sine qua none pour favoriser la viabilisation des infrastructures en place. Ce problème doit être pris au sérieux par le PADANE dès maintenant. La mission propose à ce que les socio-organismes soient formés aux techniques de médiation foncière de manière à ce qu'ils puissent susciter la négociation entre les différents acteurs impliqués sur les mêmes périmètres ou sur les mêmes espaces ayant un rapport avec les périmètres et à prévenir l'éclatement des conflits latents qui pourraient compromettre la viabilité des acquis du PADANE. L'expérience montre que pour arriver à des propositions négociées et communes aux différents acteurs d'un même foncier, il faut une méthodologie raffinée. Car, les conflits fonciers sont complexes en ce sens qu'il s'agit de relations sociales qui sont par nature complexes. C'est pourquoi, dans les périmètres où l'on trouve à la fois des métayers, locataires et propriétaires, l'application des *Dina* reste souvent problématique. Ces conflits fonciers sont aussi complexes car ils sont sous-tendus par des enjeux d'acteurs dont les conditions sociales ne sont pas les mêmes.
187. Une médiation foncière est complexe car, les acteurs qui n'appartiennent pas à une même catégorie sociale ne négocient pas leurs intérêts de façon directe et explicite. Ils adoptent, très souvent une démarche de négociation implicite que seuls les médiateurs bien outillés méthodologiquement peuvent être capables de prendre en compte et de faciliter la communication entre les différentes parties. Cette négociation non-explicite doit être plus courante à Madagascar si l'on se réfère à ce que l'un des consultants qui a également fait une mission au PADANE (Georges RAKOTOZAFY). Ce dernier a pu nous dire ceci : « Les malgaches sont bloqués. Est-ce de la timidité ? est-ce que c'est autre chose ? il faut des efforts pour faire participer (...). Il y a le leader qui monopolise la parole » (Georges RAKOTOZAFY).
188. Cette question foncière est d'autant plus complexe qu'elle est étroitement liée au droit foncier malgache qui semble ne pas apporter de garantie sans faille aux propriétaires même à ceux qui possèdent un titre officiel. En effet, à en croire à Georges RAKOTOZAFY (consultant PADANE), une propriété foncière même immatriculée peut faire l'objet de contestation légale lorsque le terrain dudit propriétaire a été aménagé et exploité par un tiers pendant une certaine durée.
189. La mission propose de mettre à profit l'expérience des médiateurs environnementaux malgaches qui ont, semble-t-il, reçu une formation adaptée au cas malgache (voir l'Office National de l'Environnement Madagascar : ONE). L'intervention d'un consultant international rattaché à une structure spécialisée (Laboratoire d'Anthropologie Juridique et Politique de Paris, Université Paris 1 par exemple), pourrait être très utile. Elle pourrait permettre aux socio-organismes d'avoir les capacités méthodologiques suffisamment approfondies pour continuer à mettre en œuvre cette médiation foncière, même après le projet PADANE. Pour des premières informations grossières en matière de médiation foncière, un extrait de la démarche utilisée (?) à Madagascar et dans d'autres pays est mis en annexe 9. Le recours à une structure comme le Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris pourrait permettre également de mieux clarifier le problème posé par le droit foncier malgache par rapport à des aménagements hydro-agricoles mis en place et gérés

par des AUE regroupant diverses catégories socio-foncières (« propriétaires », métayers, locataires, héritiers provisoires) et d'aboutir à une proposition de texte qui soit à même de sécuriser ces différentes catégories socio-foncières.

4.2.5. Inciter les acteurs locaux à élaborer un protocole d'accord permettant de favoriser la gestion durable des aménagements et infrastructures

190. La mission approuve la suggestion de Georges RAKOTOZAFY selon laquelle il serait souhaitable de proposer aux associations, aux Fokontany et à la Commune de faire un protocole d'accord visant à favoriser la gestion durable des infrastructures mises en place avec l'aide du projet. Dans ce cadre, des réunions de réflexion entre les Associations (AUE, Organisations AIL, etc.), les Fokontany et les Communes pourraient être organisées en vue d'une élaboration d'un tel protocole d'accords commun. L'organisation de telles réunions et l'élaboration des protocoles d'accords communs pourraient être inscrites dans les tâches des socio-organisateur.

4.2.6. Soutenir les associations jusqu'à un point de non-retour

191. L'opération périmètre, les techniques culturelles proposées et l'organisation qu'elles exigent constituent un paquet technico-organisationnel particulièrement lourd. Cela nécessite donc, pendant encore quelques années, un appui très soutenu afin de permettre aux membres des associations qui sont encore embryonnaires d'avoir le temps de maîtriser leurs nouvelles conditions. Cela est d'autant plus nécessaire que la plus grande partie des associations encadrées par le PADANE doivent leur création à une intervention externe.

192. La présente mission confirme l'hypothèse de la RMP selon laquelle :

« la performance de la CDD a été excellente et à coût très modeste (...). Cependant, le travail de soutien à l'autonomie de groupements est un travail de longue haleine et, même si le projet est prolongé de deux ans, beaucoup de groupements n'auront pas bénéficié de soutien assez long pour garantir leur durabilité » (Annexe 1, p.8 du rapport de mission de la RMP).

La présente mission confirme également le point de vue suivant d'un des socio-organisateur.

« les paysans de la zone SAVA ne sont pas habitués à s'associer. Les principes associatifs sont acquis mais l'organisation est encore faible » (socio-organisateur CDD).

193. Les membres des associations encadrées par le PADANE sont dans un processus de changement de comportements. Au lieu d'être des simples paysans « isolés » préoccupés uniquement par leurs activités individuelles, ils doivent maintenant prendre en charge d'autres tâches, en plus de leurs activités quotidiennes d'antan. Ils doivent désormais s'occuper de la vie de leur association (participer à des réunions de réflexion, de négociation et des réunions pour décider, tenir des cahiers de comptabilité et de suivi, s'occuper de la relation de l'association avec d'autres organisations, etc.). Il ne s'agit plus de s'occuper seulement de l'entretien d'un barrage dont certains avaient l'habitude déjà de faire de façon traditionnelle. Il s'agit vraiment d'un processus, de changement de comportements et de multiplication de rôles des paysans. **Ce processus de changement n'est qu'à son stade initial. Il devrait être appuyé jusqu'à ce qu'il arrive à son stade irréversible, à un point de non-retour. Ne faudrait-il pas prévoir un PADANE 2 qui ne serait pas un PADANE 1 Bis ? Ne faudrait-il pas une prolongation du projet tout en allégeant sa structure actuelle pour soutenir encore le processus en cours ?**

4.2.7. Associer davantage les structures régionales du MAEP à la vie du projet PADANE

194. L'intégration de certains agents fonctionnaires du développement rural au sein du personnel du projet PADANE est une bonne chose. Car, cela permet aux structures administratives d'être au courant des réalisations et de la philosophie du projet. Et cela ne pourra que contribuer positivement à la pérennisation des acquis du projet après sa clôture. Pour renforcer cela, la mission suggère au projet d'associer davantage les structures régionales du MAEP en continuant à inviter de façon plus systématique les responsables de ces dernières.

4.2.8. Renforcer la capacité de la DAPP à soutenir à distance le processus de professionnalisation des producteurs

195. L'amélioration des moyens de fonctionnement de la DAPP devrait contribuer à la pérennisation des actions du projet PADANE. Pour pallier les problèmes de moyens qu'elle connaît pour son fonctionnement, la DAPP pourrait développer des relations de partenariat avec les universités et grandes écoles malgaches et européennes (celles d'Anatanarivo, le CNEARC et l'ISTOM en particulier) Cela devrait, entre autres, permettre à la DAPP de disposer de stagiaires affectés sur le terrain pour mener des recherches dont les résultats pourraient directement améliorer la capacité de la DAPP à suivre les évolutions en cours dans les régions de Madagascar, y compris dans la SAVA. Pour initier ce type de partenariat, la DAPP pourrait proposer aux écoles et universités du pays des sujets de mémoire ce qui lui permettrait de réaliser, avec des moindres coûts, une série de recherche-actions lui permettant de remonter des informations en provenance des régions et de mieux définir et ajuster en conséquence ses appuis à la professionnalisation. La réalisation de tels mémoires par des étudiants de l'Université devrait aussi permettre de capitaliser les expériences et méthodologies des projets existants sur le terrain. A titre d'exemple, les points qui suivent pourraient faire l'objet de sujets de recherche à proposer à des étudiants :

- Etude des contraintes ou potentialités existantes dans la région de la SAVA en matière de mise en place d'un système d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- Analyse des méthodes utilisées par les projets en matière de professionnalisation du monde rural ;
- Etc.

196. La DAPP pourrait également valoriser l'outil télématique qui permet de communiquer à moindre coût avec ses clients qui sont les acteurs du développement (privés ou publics). Sur ce, elle pourrait se doter d'un site Internet propre à travers lequel elle pourrait mettre à la disposition de ses « clients » un ensemble d'informations utiles. En effet, même si l'investissement de départ peut s'avérer non négligeable (10 millions de francs mg), l'utilisation d'un tel outil est certainement moins coûteuse que la diffusion d'informations sous forme de papiers ou à partir des communications téléphoniques. Le site Internet peut être une sorte de forum, de lieu d'échange entre la DAPP et les acteurs du développement (existants ou potentiels). Un tel site sur lequel la DAPP pourrait diffuser des informations telles que l'annuaire des associations de développement, de fournisseurs d'intrants agricoles, de bailleurs de fonds et de leurs domaines d'investissement, de recueil de textes

législatifs relatifs aux activités et institutions de développement économique a, en plus de son moindre coût de fonctionnement, l'avantage d'être facilement actualisable. Même si la quasi-totalité des structures locales (associations, *Tranoben'ny tantsaha* et communes en particulier) dans la SAVA n'ont pas accès à l'Internet, les projets en place (MOISSAVA, FID, PSDR, etc.) peuvent servir de relais pour diffuser les informations de la DAPP au niveau de la base. La mise en place d'un tel site peut être faite par un étudiant de l'université dans le cadre de son stage de fin d'étude.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Déroulement de la mission

Dates	Occupations
Lundi 04/ 08/ 2003	Départ d'Anjouan pour Moroni (Comores)
De mardi 05 au mercredi 06 / 08	Préparation voyage à Moroni (billets, visas La Réunion et Madagascar, etc.)
Jeudi 07 / 08	Départ de Moroni pour Tananarive via La Réunion. Accueil à l'aéroport par Mme Jocelyne (assistante administrative PADANE)
Vendredi 08 / 08	Mise au point avec Mr RAKOTONDRATSIMA Haingo (Agent de liaison du FIDA à Tana) et Mr Suzelin RATOHIARIJAONA assisté des responsables de la DAPP
Samedi 09 / 08	Déjeuner avec Mr Haingo RAKOTONDRATSIMA et continuation lecture de documents
Dimanche 10 / 08	Lecture de documents
Lundi 11 / 08	Discussion avec Mr PAULIN (Directeur du PADANE), discussions avec Léon RAVELOMANANTSOA (Consultant au PADANE), Mr RAKOTONDRATSIMBA Haingo et Jocelyn RASOANAIVO (DAPP et consultant au PADANE)
Mardi 12 / 08	Discussion avec Madame NIVO, responsable APA au PADANE et lecture de documents
Mercredi 13 / 08	Matin : Voyage Tana – Sambava Après-midi : Discussion avec le Directeur du PADANE et définition calendrier de travail avec Mr Augustin JAOTOMBO (CDD) et Mr Jocelyn RASOANAIVO (DAPP)
Jeudi 14 / 08	Matin : discussions avec Georges RAKOTOZAFY (Consultant au PADANE) et lecture de documents Après-midi : discussion avec Teddy Gervais SERAMILA (socio-organisateur CDD), discussions avec Jocelyn RASOANAIVO (DAPP)
Vendredi 15 / 08	Participation à la réunion de restitution des représentants des AUE suite à leur formation sur le SRI Visite périmètre irrigué à <i>Andohantsahabe</i>
Samedi 16 / 08	Discussion avec vice président de l'AUE <i>Tsaramandroso</i> de la Commune de <i>Tsarabaria</i>
Lundi 18 / 08	Discussions outils diagnostic participatif avec les socio-organiseurs Rencontre avec GES Rencontre avec projet MOISSAVA
Mardi 19 / 08	Visite GCV à <i>Antahalalina</i> Visite AUE <i>Miaradia</i> à <i>Antsahalalina</i> Discussion avec CDD sur la démarche utilisée pour l'élaboration des PCD
Mercredi 20 / 08	Visite Commune de <i>Farahalana</i> et visite de parcelle de démonstration vanille Discussion avec les responsables de VETO AGRO
Jeudi 21 / 08	Visite de la Commune d' <i>Ampanefena</i> + visite atelier vanille
Vendredi 22 / 08	Visite de la Commune d' <i>Ambohimalaza</i> Visite de la Commune de <i>Maroambihy</i> Discussion avec les autres consultants sur les outils diagnostic participatif Présentation des outils diagnostic participatif aux socio-organiseurs Discussion avec madame PERELINA, responsable régionale de la <i>Tranoben'ny tantsaha</i>
Lundi 25 / 08	Participation à la restitution de monsieur Bené SERGE et madame LALAINA Participation à une réunion avec les maires de la Sous-Préfecture de Sambava Discussion avec monsieur TSIMA Arinesy (TS PADANE)
Mardi 26 / 08	Participation à la restitution de Serge BENE et de LALAINA
Mercredi 27 / 08	Discussion monsieur Joelson sur les actions du DAT Discussion avec le responsable du personnel du PADANE
Jeudi 28 / 08	Test diagnostic participatif à <i>Tsaratanana</i> (AUE <i>Mahavitasoa</i>)
Vendredi 29 / 08	Restitution outils de diagnostic participatif
Samedi 30 / 08	Discussion avec socio-organiseurs
Dimanche 31 / 08	Visite zones de <i>Vohemar</i>
Lundi 01 / 09 /	Départ pour <i>Antalaha</i>

2003	Présentation outils diagnostic participatif aux socio-organismes basés à Antalaha
Mardi 02 / 09	Test diagnostic participatif à <i>Tanambaon'i Jaona</i>
Mercredi 03 / 09	Restitution diagnostic participatif
Jeudi 04 / 09	Travail de bureau (préparation restitution de la mission)
Vendredi 05 / 09	Travail avec les socio-organismes sur les outils de diagnostic participatif Restitution de la mission aux Composantes
Samedi 06 / 08	Retour de Sambava à Tana
Lundi 08 / 09	Restitution mission auprès de monsieur PAULIN (directeur PADANE) Discussion avec monsieur Daniel RANAIVO (service régional de l'Agriculture et de Protection des végétaux)
09 / 09	Restitution auprès de la DAPP et du directeur PADANE à Tana
10 / 09 au 16 / 09	Rédaction rapport de mission
17 / 09	Départ de Tana pour escale La Réunion
18 / 09	Départ de la Réunion pour Moroni et Anjouan

ANNEXE2 : Canevas synoptique du diagnostic participatif au sein d'une AUE

PRESENTATION SITUATION – ATOUTS/CONTRAINTES – PROBLEMES/CAUSES/RISQUES – SOLUTIONS/PROPOSITIONS						
CADRE DU AUE	L'ASSOCIATION	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT DE L'ASSOCIAT°	SYST. DE CULTURE	SYST. D'ELEVAGE	TRANSPORT - CREDIT – APPRO – TRANSFORMATION – CONSERVATION-COMMERCIALISAT	RELATIONS EXTERIEURES DE L'ASSOCIATION
LOCALISATION	HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION	RESEAU	SRI	ANIMAUX, MODES DE CONDUITE ET FONCTIONS	TRANSPORT PRODUITS ET INTRANTS	RELATIONS AUE AVEC AUTRES ASSOCIATIONS
MILIEU PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE	OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION	EQUIPEMENT COLLECTIF	SRA		APPROVISIONNEMENT MATERIEL	
MILIEU HUMAIN	POPULATION DE L'ASSOCIATION	EQUIPEMENT DES MEMBRES	RIZ PLUVIAL		APPROVISIONNEMENT INRANTS	RELATIONS AVEC AUTRES ACTEURS
MILIEU CULTUREL	CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLE DE L'ASSOCIATION		AUTRES CULTURES			
MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE	MAIN D'ŒUVRE	ENTRETIEN RESEAU			TRANSFORMATION ET CONSERVATION RECOLTES	
MILIEU ASSOCIATIF	ETAT DE L'ASSOCIATION	ENTRETIEN EQUIPEMENT COLLECTIF				
ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	COHESION/SOLIDARITE	ENTRETIEN EQUIPEMENT DES MEMBRES			COMMERCIALISATION DES PRODUITS	
ORGANISATION SOCIO-FONCIERE	COMMUNICATION INTERNE					
PROBLEMATIQUE GENERALE DU FOKONTANY	STATUTS FONCIERS MEMBRES	FONCIER (barrage-canaux-périmètre)	FONCIER	FONCIER	FONCIER (vols récoltes)	FONCIER (tanety environnants)

ANNEXE 3 : Canevas détaillé du diagnostic participatif AUE

PRESENTATION SITUATION – ATOUTS/CONTRAINTES – PROBLEMES/CAUSES/RISQUES – SOLUTIONS/PROPOSITIONS						
CADRE DE L'ASSOCIATION	L'ASSOCIATION	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT DE L'ASSOCIAT°	SYST. DE CULTURE	SYST. D'ELEVAGE	APPROVISIO/CONSERVATION/COMMERCIALISATION	RELATIONS EXTERIEURES DE L'ASSOCIAT°
<p>LOCALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nom du fokontany ◆ Nom village ◆ Distance par rapport à la route <p>MILIEU PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Zonage agro-écologique du finage ◆ Transect-type du finage traversant le périmètre de l'AUE ◆ Relief ◆ Climat ◆ Hydrographie ◆ Sols ◆ Environnement et biodiversité <p>MILIEU HUMAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre habitants ◆ Nbre ménages ◆ Proportion autochto/ allochtones <p>MILIEU CULTUREL ET RELIGIEUX</p>	<p>HISTORIQUE ASSO</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Situation des membres avant la création de l'associat° ◆ Année de création ◆ Raisons de la création de l'associat° ◆ Actions réussies (succès) ◆ Les échecs <p>OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <p>POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre d'exploitations ayant fondé l'associat° ◆ Nbre total d'exploitations membres ◆ Nombre de personnes membres ◆ Rapport des membres fem/ hom ◆ Nbre total de personnes bénéficiaires (=Nbre exploitations membres X Nbre de dépendants par exploitation) ◆ Catégories d'âge des membres et proportions 	<p>RESEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Plan croquis réseau ◆ Financement réseaux (apports bénéficiaires, apports PADANE, apports autres acteurs) ◆ Barrage (Date d'aménagement, état d'avancement, fonctionnalité, défaillances...) ◆ Canaux (Date de mise en place, état d'avancement, fonctionnalités, défaillances...) ◆ Distances (barrage-périmètre, barrage-village, périmètre-village, périmètre-route principale) ◆ Surface aménagée et irriguée Périmètre ◆ Surface totale du périmètre ◆ Surface totale exploitée en contre saison 	<p>SRI</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre et pourcentage de membres qui pratiquent ce système par cycle ◆ Surface totale cultivée 1^{er} et 2^{ème} cycles ◆ Semences et variétés ◆ Itinéraire technique ◆ Densité de semis pratiquée par la majorité des membres ◆ Nbre moyen de membres qui font le traitement phytosanitaire ◆ Maîtrise de l'eau à la parcelle ◆ Temps de travaux ◆ Rendement meilleur moyen 1^{er} cycle et 2^{ème} cycles ◆ Rendement faible moyen 1^{er} et 2^{ème} cycles en paddy ◆ Estimation 	<p>ANIMAUX, MODES CONDUITE ET FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre d'animaux possédés par l'association (par espèce) ◆ Nbre d'éleveurs par espèce ◆ Nbre d'animaux moyen par espèce d'animal et par éleveur ◆ Modes de conduite par espèce ◆ Soins vétérinaires ◆ Mode de tenure des animaux et description contrat ◆ Problématique générale de l'élevage ◆ Fonctions (travail, production, sociale) <p>FONCIER</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Conflits éleveurs et agriculteurs 	<p>TRANSPORT PRODUITS ET INTRANTS</p> <p>APPROVISIONNEMENT MATERIEL</p> <p>APPROVISIONNEMENT INRANTS</p> <p>CONSERVATION RECOLTES</p> <p>COMMERCIALISATION DES PRODUITS</p> <p>FONCIER (vols récoltes)</p>	<p>RELATIONS AVEC AUTRES ASSOCIATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Recherche d'informations sur les acteurs locaux pouvant coopérer avec l'association (association sœur, Commune, ONG, Projets, techniciens, privés...) ◆ Diffusion d'information auprès des acteurs locaux susceptibles de coopérer avec l'association ◆ Fréquence visites autres associations <p>RELATIONS AVEC AUTRES ACTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Tanety en face : discussion avec autres exploitants du tanety en face pour une meilleure protection des sols ◆ Fréquence de

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Principales religions ◆ Jours fady <p>MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Catégories socio-professionnelles et économiques (<i>petits agriculteurs, petits éleveurs, producteurs de vanille, préparateurs ou collecteurs de vanille, commerçants, revendeurs produits agricoles vivriers, etc.</i>) ◆ Groupes vulnérables (<i>femmes seules, jeunes chômeurs, paysans sans ou avec peu de terres, etc.</i>) ◆ Santé (<i>maladies courantes, poste de santé, infirmiers, médecin, guérisseurs, matrones, etc.</i>) ◆ Echanges économique (diagramme). <p>MILIEU ASSOCIATIF</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Types d'associations formelles et nombre ◆ Types d'associations informelles et nombre <p>ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Diagramme indiqua 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ %age des membres par niveau technique (par rapport à l'activité centrale de l'association) ◆ %age des membres qui savent lire et écrire en malgache ◆ %age membres ayant suivi une formation d'alphabétisation fonctionnelle (<i>par thème : SRI, SRA, gestion et compta, gestion associative, formation gestion des tanety etc.</i>) <p>CATEGORIES SOCIO-PROFES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre et %age grands producteurs de vanille ◆ Nbre et %age d'agriculteurs-éleveurs ◆ Nbre et %age de polyculteurs ◆ Nbre et %age de pluri-actifs <p>MAIN D'ŒUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mois pendant lesquels la plupart des membres de l'association sont surchargés de travail ◆ Mois pendant lesquels la plupart des membres de l'association ont un temps relativement libre ◆ Répartition sexuelle du travail au 	<p>EQUIPEMENT COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Outils de l'association (type, nombre et état des outils) <p>EQUIPEMENT DES MEMBRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Outils des membres (type, nombre moyen par membre, état des outils) <p>ENTRETIEN RESEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Barrage (entretien et gestion) ◆ Canaux ◆ Périmètre ◆ Parcelles individuelles des membres sur le périmètre ◆ Tanety en face : état d'aménagement, opération PADANE, <p>ENTRETIEN EQUIPEMENT COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 	<p>production totale du périmètre</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Rendements Monétaires moyens (fourchette) ◆ Problématique générale <p>SRA</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>RIZICULTURE IRRIGUEE TRADITIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>RIZ PLUVIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>VANILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Semences ◆ Itinéraire technique ◆ Densité de plantation pratiquée par la majorité des membres ◆ Surface totale des membres ◆ Nombre estimé du 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Complémentarité éleveurs et agriculteurs 		<p>rencontres avec autres acteurs (<i>opérateurs privés, ONG, autorité locale, service public, organisme de recherche ou d'appui, bailleurs, etc.</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fréquence des visites de l'association avec OTIV, AVB, Socio-organisateur.... ◆ Membres de l'association qui sont à l'OTIV par sexe ◆ Association membre OTIV ? ◆ Epargne de l'association <p>FONCIER (tanety environnants)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Négociation entre membres de l'association et exploitants du tanety
--	---	---	---	--	--	---

<p>nt les différentes institutions et leur nombre : <i>ONG, opérateurs économiques privés, centres administratifs (écoles, gendarmerie, hôpital, ateliers de formation même si informel, etc.</i></p> <p>ORGANISATION SOCIO-FONCIERE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Principaux modes de tenure des terres ◆ Répartition des exploitations par mode de tenure <p>PROBLEMATIQUE GENERALE DU FOKONTANY</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ ◆ 	<p>sein de l'association</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Jours et fréquence de travail pour l'association ◆ Jours et fréquence de travail pour le fokontany ◆ Jours fady <p>ETAT DE L'ASSOC.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Texte réglementaire et adaptabilité ◆ Dina ◆ Règlement intérieur (existence, adaptabilité et respect) ◆ Adhésion AIA ◆ Animateur de périmètre ◆ Nbre membres adhérent à un GCV ◆ Fréquence de réunions des membres du bureau ◆ Fréquence des réunions des membres ◆ Argent placé sur un compte « bancaire » ◆ Modes de gestion de l'argent et tenue des documents comptables ◆ Recours au crédit ◆ Capacité à rembourser à temps ◆ Tenues autres documents (PV, etc.) ◆ Ressources en 	<p>ENTRETIEN EQUIPEMENT DES MEMBRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <p>FONCIER</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Barrage : mode d'appropriation de la terre où le barrage est construit - Propriété association (avec ou sans titre) - Propriété individuelle ou collective privée - Propriété du village - Emprunt de l'association - Location, métayage - Terre domaniale - Existence droit de vaine pâture et d'abreuvement pour les éleveurs - Existence de droits traditionnels des habitants pour se laver, faire la lessive, etc. ◆ Périmètre : modes d'appropriation des parcelles, proportions des personnes et des surfaces par mode, 	<p>nombre de pieds total des membres</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Temps des travaux ◆ Rendements moyens vanille verte <p>AUTRES CULTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Syst. de culture ◆ Semences et itinéraires techniques ◆ Densité de semi ou de plantation pratiquée par la majorité des membres par culture ◆ Temps de travaux par unité de surface (estimation) ◆ Rendements par culture <p>FONCIER</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Problèmes sur périmètre ◆ Problèmes sur tanety ◆ Problèmes sur autres parcelles 			
--	--	--	--	--	--	--

	<p>nature (riz et autres)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Gestion des ressources environnementales (fourrages, eau, etc.) <p>COHESION/SOLIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Taux habituel de participation au cours des réunions ◆ Proportion des membres qui prennent habituellement la parole au cours des réunions ◆ Catégories sociales des membres qui ne prennent pas suffisamment la parole au cours des réunions (jeunes, vieux, femmes, métayers, locataires, propriétaires etc.) ◆ Catégories socio-économiques qui ne prennent pas suffisamment la parole au cours des réunions <p>COMMU. INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Circulation des informations techniques entre les membres ◆ Restitution information par les représentants de l'association <i>ayant bénéficié des séances de</i> 	<p>description contrat entre propriétaires et exploitants en FVI</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Canaux d'irrigation : modes d'appropriation des zones traversées par les canaux (nombre de non-membres concernés <ul style="list-style-type: none"> - - 				
--	--	--	--	--	--	--

	<p><i>formation auprès des autres membres</i></p> <ul style="list-style-type: none">◆ Animateur de P <p>STAT. FONCIERS</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Répartition des membres (%age) <i>selon le mode de faire valoir des terres qu'ils exploitent sur le périmètre</i>◆ Surface du périmètre exploité en mode de FVI◆ Surface périmètre exploité en mode de FVD					
--	---	--	--	--	--	--

ANNEXE 4 CANEVAS SYNOPTIQUE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF GPPV

PRESENTATION SITUATION – ATOUTS/CONTRAINTES – PROBLEMES/CAUSES/RISQUES – SOLUTIONS/PROPOSITIONS						
CADRE DU GPPV	L'ASSOCIATION	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT DE L'ASSOCIAT°	SYST. DE CULTURE	SYST. D'ELEVAGE	TRANSPORT - CREDIT – APPRO – TRANSFORMATION – CONSERVATION-COMMERCIALISAT	RELATIONS EXTERIEURES DU GPPV
LOCALISATION	HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION	MAGASIN DE STOCKAGE	VANILLE	ANIMAUX, MODES DE CONDUITE ET FONCTIONS	TRANSPORT PRODUITS ET INTRANTS	RELATIONS AUE AVEC AUTRES ASSOCIATIONS
MILIEU PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE	OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION	MATERIEL DE PREPARATION COLLECTIF	SRI		CREDIT/EPARGNE	
MILIEU HUMAIN	POPULATION DE L'ASSOCIATION	EQUIPEMENT DES MEMBRES	SRA		APPROVISIONNEMENT MATERIEL	RELATIONS AVEC AUTRES ACTEURS
MILIEU CULTUREL	CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLE DE L'ASSOCIATION	ENTRETIEN EQUIPEMENT COLLECTIF	RIZ PLUVIAL		APPROVISIONNEMENT INRANTS	
MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE	MAIN D'ŒUVRE	ENTRETIEN EQUIPEMENT DES MEMBRES	AUTRES CULTURES		TRANSFORMATION ET CONSERVATION RECOLTES	
MILIEU ASSOCIATIF	ETAT DE L'ASSOCIATION	FONCIER (barrage-canaux-périmètre)			COMMERCIALISATION DES PRODUITS	
ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	COHESION/SOLIDARITE					
ORGANISATION SOCIO-FONCIERE	COMMUNICATION INTERNE					
PROBLEMATIQUE GENERALE DU FOKONTANY	STATUTS FONCIERS MEMBRES		FONCIER	FONCIER	FONCIER (vols récoltes)	

ANNEXE 5 : CANEVAS DETAILLE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF GPPV

PRESENTATION SITUATION – ATOUS/CONTRAINTES – PROBLEMES/CAUSES/RISQUES – SOLUTIONS/PROPOSITIONS						
CADRE DU GPPV	L'ASSOCIATION	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT DE L'ASSOCIAT°	SYST. DE CULTURE	SYST. D'ELEVAGE	AMONT/AVAL	RELATIONS EXTERIEURES DE L'ASSOCIAT°
<p>LOCALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nom du fokontany ◆ Nom Commune ◆ Nom village ◆ Distance par rapport à la route <p>MILIEU PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Zonage agro-écologique du finage ◆ Transect-type du finage ◆ Relief ◆ Climat ◆ Hydrographie ◆ Sols ◆ Environnement et biodiversité <p>MILIEU HUMAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre Population ◆ Nbre ménages ◆ Proportion autochto/ allochtones <p>MILIEU CULTUREL ET RELIGIEUX</p>	<p>HISTORIQUE ASSO</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Situation des membres avant la création de l'associat° ◆ Année de création ◆ Raisons de la création de l'associat° ◆ Actions réussies (succès) ◆ Les échecs <p>OBJECTIFS DU GPPV</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le choix du nom de l'association et le pourquoi ce nom ? ◆ Les objectifs explicites <p>POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre d'exploitations ayant fondé l'associat° ◆ Nbre total d'exploitations membres ◆ Nombre de personnes membres ◆ Rapport des membres fem/ hom ◆ Nbre total de personnes bénéficiaires (=Nbre exploitations) 	<p>MAGASIN DE STOCKAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collectif (nature du magasin, sécurité du magasin, localisation...) ◆ Magasin individuel (nature, sécurité, localisation...) <p>Matériel DE PREPARATION COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nature, état et nombre <p>EQUIPEMENT DES MEMBRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Outils des membres (type, nombre moyen par membre, état des outils) <p>ENTRETIEN EQUIPEMENT</p>	<p>VANILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Semences (qualité phytosanitaire sanitaire, disponibilité.....) ◆ Itinéraire technique ◆ Densité de plantation pratiquée par la majorité des membres ◆ Surface totale des membres ◆ Nombre estimé du nombre de pieds total des membres ◆ Temps des travaux ◆ Rendements moyens vanille verte ◆ Date début récolte et influence sur la qualité de la vanille ◆ Problématique générale de la production de la vanille au niveau du GPPV <p>SRI</p>	<p>ANIMAUX, MODES CONDUITE ET FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre d'animaux possédés par l'association (par espèce) ◆ Nbre d'éleveurs par espèce ◆ Nbre d'animaux moyen par espèce d'animal et par éleveur ◆ Modes de conduite par espèce ◆ Soins vétérinaires ◆ Problématique générale de l'élevage ◆ Fonctions (travail, production, sociale.....) <p>FONCIER</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Conflits éleveurs et agriculteurs ◆ Complémentarité éleveurs et agriculteurs 	<p>TRANSPORT PRODUITS ET INTRANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <p>APPROVISIONNEMENT Matériel et intrants</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <p>CREDIT/EPARGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Volume annuel crédit de soudure - Pour les membres - Pour le GPPV ◆ Nbre moyen de crédits soudure par an - pour les membres pour le GPPV ◆ Nbre moyen de crédit par an - Pour les membres - Pour le GPPV ◆ Taux moyen de remboursement par an - pour les membres - pour le GPPV ◆ Montant total 	<p>RELATIONS GPPV AVEC AUTRES ASSOCIATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Recherche d'informations sur les acteurs locaux pouvant coopérer avec l'association (association sœur, Commune, ONG, GES, Projets, techniciens, privés...) ◆ Diffusion d'information auprès des acteurs locaux susceptibles de coopérer avec l'association ◆ Fréquence visites autres associations <p>RELATIONS AVEC AUTRES ACTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fréquence de rencontre de rencontres avec autres des AUE gérant des périmètres irrigués dans les

<p>◆ Principales religions</p> <p>◆ Jours fady</p> <p>MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE</p> <p>◆ Catégories socio-professionnelles et économiques (<i>petits agriculteurs, petits éleveurs, producteurs de vanille, préparateurs ou collecteurs de vanille, commerçants, revendeurs produits agricoles vivriers, etc.</i>)</p> <p>◆ Groupes vulnérables (<i>femmes seules, jeunes chômeurs, paysans sans ou avec peu de terres, etc.</i>)</p> <p>◆ Santé (<i>maladies courantes et influence sur l'activité de l'association, poste de santé, infirmiers, médecin, guérisseurs, matrones, etc.</i>)</p> <p>◆ Echanges économique (diagramme).</p> <p>MILIEU ASSOCIATIF</p> <p>◆ Types d'associations formelles et nombre</p> <p>◆ Types d'associations informelles et nombre</p> <p>ENVIRONNEMENT</p>	<p><i>membres X Nbre de dépendants par exploitation)</i></p> <p>◆ Catégories d'âge des membres et proportions</p> <p>◆ %age des membres par niveau technique (par rapport à l'activité centrale de l'association)</p> <p>◆ %age des membres qui savent lire et écrire en malgache</p> <p>◆ %age membres ayant suivi une formation d'alphabétisation fonctionnelle (<i>par thème : plantation vanille, préparation vanille, SRI, SRA, gestion et compta, gestion associative, formation gestion des tanety etc.</i>)</p> <p>CATEGORIES SOCIO-PROFES</p> <p>◆ Nbre et %age grands producteurs de vanille</p> <p>◆ Nbre et %age d'agriculteurs-éleveurs</p> <p>◆ Nbre et %age de polyculteurs</p> <p>◆ Nbre et %age de pluri-actifs</p> <p>MAIN D'ŒUVRE</p> <p>◆ Mois pendant lesquels la plupart des membres de l'association sont surchargés de travail</p>	<p>COLLECTIF</p> <p>◆</p> <p>ENTRETIEN EQUIPEMENT DES MEMBRES</p> <p>◆</p> <p>FONCIER</p> <p>◆ Magasin de stockage</p> <p>- Propriété association (avec ou sans titre)</p> <p>- Propriété individuelle ou collective privée</p> <p>- Propriété du village</p> <p>- Emprunt de l'association</p> <p>- Location, métayage</p> <p>- Terre domaniale</p> <p>-</p>	<p>◆ Nbre et pourcentage de membres qui pratiquent ce système par cycle</p> <p>◆ Surface totale cultivée 1^{er} et 2^{ème} cycles</p> <p>◆ Semences et variétés</p> <p>◆ Itinéraire technique</p> <p>◆ Densité de semis pratiquée par la majorité des membres</p> <p>◆ Nbre moyen de membres qui font le traitement phytosanitaire</p> <p>◆ Maîtrise de l'eau à la parcelle</p> <p>◆ Temps de travaux</p> <p>◆ Rendement meilleur moyen 1^{er} cycle et 2^{ème} cycles</p> <p>◆ Rendement faible moyen 1^{er} et 2^{ème} cycles en paddy</p> <p>◆ Estimation production totale du périmètre</p> <p>◆ Rendements Monétaires moyens (fourchette)</p>		<p>épargné</p> <p>- par les membres</p> <p>- par le GPPV</p> <p>◆</p> <p>TRANSFORMATION ET CONSERVATION RECOLTES</p> <p>◆ Nbre et taux de membres qui pratiquent la préparation vanille</p> <p>◆ Quantité de vanille préparée par le GPPV</p> <p>◆ Quantité totale et taux de vanille préparée</p> <p>- par les membres</p> <p>- par le GPPV</p> <p>◆ Taux moyen vanille préparée de bonne qualité par rapport à la quantité totale de vanille préparée</p> <p>- Pour les membres</p> <p>- Pour le GPPV</p> <p>◆ Itinéraire technique préparation vanille</p> <p>◆ Temps des travaux</p> <p>◆ Rendements vanille préparée / vanille verte (fourchette)</p> <p>◆ Temps moyen de conservation de la</p>	<p>environs (discussion avec AUE en vue d'une intégration actions sur <i>tanety</i> et actions sur bas fonds</p> <p>◆ Fréquence des visites de l'association avec OTIV, technicien projet, Socio-organisateur....</p> <p>◆ Membres de l'association qui sont à l'OTIV par sexe</p> <p>◆ Association membre OTIV ?</p> <p>◆ Epargne de l'association</p>
---	--	---	--	--	---	---

<p>INSTITUTIONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Diagramme indiquant les différentes institutions et leur nombre : <i>ONG, opérateurs économiques privés, centres administratifs (écoles, gendarmerie, hôpital, ateliers de formation même si informel, etc.</i> <p>ORGANISATION SOCIO-FONCIERE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Principaux modes de tenure des terres ◆ Répartition des exploitations par mode de tenure <p>PROBLEMATIQUE GENERALE DU FOKONTANY</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Vanille ◆ 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mois pendant lesquels la plupart des membres de l'association ont un temps relativement libre ◆ Répartition sexuelle du travail au sein de l'association ◆ Jours et fréquence de travail pour l'association ◆ Jours et fréquence de travail pour le fokontany ◆ Jours fady <p>ETAT DE L'ASSOC.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Texte réglementaire et adaptabilité ◆ Dina ◆ Règlement intérieur (existence, adaptabilité et respect) ◆ Existence d'animateur ◆ Fréquence de réunions des membres du bureau ◆ Fréquence des réunions des membres ◆ Revenu net du GPPV (total et par kg) ◆ Argent placé sur un compte « bancaire » ◆ Modes de gestion de l'argent et tenue des documents comptables 		<p>SRA</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>RIZICULTURE IRRIGUEE TRADITIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>RIZ PLUVIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>AUTRES CULTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Syst. De culture ◆ Semences et itinéraires techniques ◆ Densité de semi ou de plantation pratiquée par la majorité des membres par culture ◆ Temps de travaux par unité de surface (estimation) ◆ Rendements par culture <p>FONCIER</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Gestion durable 		<p>vanille préparée</p> <ul style="list-style-type: none"> - par les membres - par le GPPV ◆ Précaution prise pour le gardiennage de la vanille préparée <p>COMMERCIALISATION DES PRODUITS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Quantité totale et taux de vanille verte vendue - par les membres ◆ par le GPPV ◆ Quantité de vanille achetée par le GPPV en vue de la préparation ◆ Montant plus-value ou bénéfice annuel - par les membres - par le GPPV ◆ Investissement dans l'agriculture) à partir de l'argent de la vanille - Montant total vente par an - Part du montant total affecté dans l'activité de vanille - Part affectée dans l'activité rizicole (matériel, animaux, intrants, 	
--	---	--	---	--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Recours au crédit ◆ Capacité à rembourser à temps ◆ Tenues autres documents (PV, etc.) ◆ Ressources en nature (vanille et autres) <p>COHESION/SOLIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Taux habituel de participation au cours des réunions ◆ Proportion des membres qui prennent habituellement la parole au cours des réunions ◆ Catégories sociales des membres qui ne prennent pas suffisamment la parole au cours des réunions (jeunes, vieux, femmes, métayers, locataires, propriétaires etc.) ◆ Catégories socio-économiques qui ne prennent pas suffisamment la parole au cours des réunions <p>COMMU. INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Circulation des informations techniques entre les membres ◆ Restitution 		<p>sols</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Problèmes sur les parcelles de vanille ◆ Problèmes sur tanety ◆ Problèmes sur autres parcelles 		<p>main d'œuvre....)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par affectée dans l'élevage - <p>FONCIER (vols récoltes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Importance ◆ Evaluation perte pour le GPPV et pour les membres ◆ Actions de précaution entreprises par le GPPV et par les membres 	
--	--	--	--	--	--	--

	<p>information par les représentants de l'association ayant bénéficié des séances de formation auprès des autres membres</p> <p>STAT. FONCIERS</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Répartition des membres (%age) selon le mode de faire valoir des parcelles de vanille qu'ils exploitent◆ Surface vanille exploitée en mode de FVI par l'ensemble des membres du GPPV◆ Surface vanille exploitée en mode de FVD par l'ensemble des membres du GPPV					
--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE 6 : CANEVAS SYNOPIQUE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF GCV

PRESENTATION SITUATION – ATOUTS/CONTRAINTES – PROBLEMES/CAUSES/RISQUES – SOLUTIONS/PROPOSITIONS						
CADRE DE L'ASSOCIATION	L'ASSOCIATION	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT DE L'ASSOCIAT°	SYST. DE CULTURE	SYST. D'ELEVAGE	AMONT/AVAL	RELATIONS EXTERIEURES DU GCV
LOCALISATION	HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION	GRENIER	SRI	ANIMAUX, MODES DE CONDUITE ET FONCTIONS	TRANSPORT PRODUITS ET INTRANTS	RELATIONS AUE AVEC AUTRES ASSOCIATIONS
MILIEU PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE	OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION	ENTRETIEN EQUIPEMENT COLLECTIF	SRA		CREDIT/EPARGNE (en argent et en nature)	
MILIEU HUMAIN	POPULATION DE L'ASSOCIATION	ENTRETIEN EQUIPEMENT DES MEMBRES	RIZ PLUVIAL		APPROVISIONNEMENT INRANTS	RELATIONS AVEC AUTRES ACTEURS
MILIEU CULTUREL	CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLE DE L'ASSOCIATION		AUTRES CULTURES		ENCADREMENT TECHNIQUE	
MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE	MAIN D'ŒUVRE				CONSERVATION RECOLTES	
MILIEU ASSOCIATIF	ETAT DE L'ASSOCIATION ET GESTION DU GRENIER				COMMERCIALISATION DES PRODUITS	
ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	COHESION/SOLIDARITE					
ORGANISATION SOCIO-FONCIERE	COMMUNICATION INTERNE					
PROBLEMATIQUE GENERALE DU FOKONTANY	STATUTS FONCIERS MEMBRES	FONCIER (là où est construit le grenier)	FONCIER	FONCIER SI PARCELLES COMMUNES	FONCIER (vols récoltes)	FONCIER (relations avec autres acteurs)

ANNEXE 7 : CANEVAS DETAILLE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF GCV

PRESENTATION SITUATION – ATOUTS/CONTRAINTES – PROBLEMES/CAUSES/RISQUES – SOLUTIONS/PROPOSITIONS						
CADRE DU GCV	L'ASSOCIATION	INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT DE L'ASSOCIAT°	SYST. DE CULTURE	SYST. D'ELEVAGE	AMONT/AVAL	RELATIONS EXTERIEURES DE L'ASSOCIAT°
<p>LOCALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nom du fokontany ◆ Nom Commune ◆ Nom village ◆ Distance par rapport à la route <p>MILIEU PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Zonage agro-écologique du finage ◆ Transect-type du finage ◆ Relief ◆ Climat ◆ Hydrographie ◆ Sols ◆ Environnement et biodiversité <p>MILIEU HUMAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre Population ◆ Nbre ménages ◆ Proportion autochto/ allochtones <p>MILIEU CULTUREL ET RELIGIEUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Principales 	<p>HISTORIQUE ASSO</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Situation des membres avant la création de l'associat° ◆ Année de création ◆ Raisons de la création de l'associat° ◆ Actions réussies (succès) ◆ Les échecs <p>OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Signification du nom de l'association et le pourquoi ce nom ? ◆ Les objectifs explicites <p>POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre d'exploitations ayant fondé l'associat° ◆ Nbre total d'exploitations membres ◆ Nombre de personnes membres ◆ Rapport des 	<p>GRENIER</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Plan croquis ◆ Financement grenier (montant et %age apports bénéficiaires, apports PADANE, apports autres acteurs) ◆ Date de construction, état d'avancement, fonctionnalité, défaillances...) <p>EQUIPEMENT COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Outils de l'association (type, nombre et état des outils) <p>EQUIPEMENT DES MEMBRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Outils des membres (type, nombre moyen par membre, état des outils) <p>ENTRETIEN</p>	<p>SRI</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre et pourcentage de membres qui pratiquent ce système par cycle ◆ Surface totale cultivée 1^{er} et 2^{ème} cycles ◆ Semences et variétés ◆ Itinéraire technique ◆ Densité de semis pratiquée par la majorité des membres ◆ Nbre moyen de membres qui font le traitement phytosanitaire ◆ Maîtrise de l'eau à la parcelle ◆ Temps de travaux ◆ Rendement meilleur moyen 1^{er} cycle et 2^{ème} cycles ◆ Rendement faible moyen 1^{er} et 2^{ème} cycles en paddy ◆ Estimation production totale du 	<p>ANIMAUX, MODES CONDUITE ET FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre d'animaux possédés par l'association (par espèce) ◆ Nbre d'éleveurs par espèce ◆ Nbre d'animaux moyen par espèce d'animal et par éleveur ◆ Modes de conduite par espèce ◆ Soins vétérinaires ◆ Problématique générale de l'élevage ◆ Fonctions (travail, production, sociale) <p>FONCIER SUR PARCELLES EXPLOITEES EN COMMUN</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Conflits éleveurs et agriculteurs ◆ Complémentarité éleveurs et agriculteurs 	<p>TRANSPORT PRODUITS ET INTRANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <p>APPROVISIONNEMENT MATERIEL</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <p>APPROVISIONNEMENT INRANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <p>CREDIT/EPARGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Volume de crédit annuel du GCV et puis des membres ◆ Taux de remboursement du GCV et puis des membres ◆ Montant épargne du GCV <p>CONSERVATION RECOLTES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nombre réel et taux de membres demandeurs du stock de sécurité ◆ Volume demande 	<p>RELATIONS AVEC AUTRES ASSOCIATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Recherche d'informations sur les acteurs locaux pouvant coopérer avec l'association (association sœur, Commune, ONG, Projets, techniciens, privés...) ◆ Diffusion d'information auprès des acteurs locaux susceptibles de coopérer avec l'association ◆ Fréquence visites autres associations <p>RELATIONS AVEC AUTRES ACTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fréquence de rencontres avec autres acteurs (<i>opérateurs privés, ONG, autorité locale, service public, organisme de recherche ou d'appui, bailleurs, etc.</i>)

<p>religions</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Jours fady ◆ Place du riz dans les manifestations coutumières ◆ Quantité de riz utilisée à l'occasion des manifestations coutumières par an et par membre <p>MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Catégories socio-professionnelles et économiques (<i>petits agriculteurs, petits éleveurs, producteurs de vanille, préparateurs ou collecteurs de vanille, commerçants, revendeurs produits agricoles vivriers, etc.</i>) ◆ Groupes vulnérables (<i>femmes seules, jeunes chômeurs, paysans sans ou avec peu de terres, etc.</i>) ◆ Santé (<i>maladies courantes, carences alimentaires, poste de santé, infirmiers, médecin, guérisseurs, matrones, etc.</i>) ◆ Echanges économique (diagramme). <p>MILIEU ASSOCIATIF</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Types d'associations 	<p>membres fem/ hom</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre total de personnes bénéficiaires (<i>=Nbre exploitations membres X Nbre de dépendants par exploitation</i>) ◆ Pourcentages des membres les plus intéressés et les plus nécessaires par le stock de sécurité pour la période de soudure ◆ Catégories d'âge des membres et proportions ◆ %age des membres par niveau technique (par rapport à l'activité centrale de l'association) ◆ %age des membres qui savent lire et écrire en malgache ◆ %age membres ayant suivi une formation d'alphabétisation fonctionnelle (<i>par thème : compta, gestion associative, formation gestion des tanety etc.</i>) <p>CATEGORIES SOCIO-PROFES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Nbre et %age grands producteurs de vanille ◆ Nbre et %age d'agriculteurs-éleveurs 	<p>GRNIER ET AUTRE EQUIPEMENT COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <p>FONCIER</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Grenier : mode d'appropriation de la terre où le grenier est construit - Propriété association (avec ou sans titre) - Propriété individuelle ou collective privée - Propriété du village - Emprunt de l'association - Location, métayage - Terre domaniale ◆ Parcelle exploitée en commun : modes de tenure du foncier 	<p>périmètre</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Rendements Monétaires moyens (fourchette) ◆ Problématique générale <p>SRA</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>RIZICULTURE IRRIGUEE TRADITIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>RIZ PLUVIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mêmes questions que SRI <p>AUTRES CULTURES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Syst. de culture ◆ Semences et itinéraires techniques ◆ Densité de semi ou de plantation pratiquée par la majorité des membres par culture ◆ Temps de travaux par unité de surface 		<p>stock de sécurité (total et par membre)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Quantité riz conservée par an ◆ Temps de travail par membre consacré au GCV ◆ Quantité totale riz stockée au 1^{er} octobre et au 1^{er} février ◆ Taux riz stocké par rapport au besoin total de stock ◆ Fréquence rupture de stock ◆ Constitution stock de riz - Riz acheté sur fonds propre du GCV - Riz acheté sur crédit OTIV ou autre - Riz provenant des champs collectifs - Riz provenant des cotisations des membres - Riz provenant d'amandes - ◆ Pertes liées à la conservation <p>COMMERCIALISATION DES PRODUITS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Quantité de riz 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fréquence des visites de l'association avec OTIV, AVB, Socio-organisateur.... ◆ Membres de l'association qui sont à l'OTIV par sexe ◆ Association membre OTIV ? ◆ Epargne de l'association
--	---	--	--	--	---	---

<p>formelles et nombre ♦ Types d'associations informelles et nombre</p> <p>ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ♦ Diagramme indiquant les différentes institutions et leur nombre : <i>ONG, opérateurs économiques privés, centres administratifs (écoles, gendarmerie, hôpital, ateliers de formation même si informel, etc.</i></p> <p>ORGANISATION SOCIO-FONCIERE ♦ Principaux modes de tenure des terres ♦ Répartition des exploitations par mode de tenure</p> <p>PROBLEMATIQUE GENERALE DU FOKONTANY ♦ Problématique générale de la situation alimentaire dans le Fokontany ♦ Problématique relative à la situation alimentaire.....</p>	<p>♦ Nbre et %age de polyculteurs ♦ Nbre et %age de pluri-actifs</p> <p>MAIN D'ŒUVRE ♦ Mois pendant lesquels la plupart des membres de l'association sont surchargés de travail ♦ Mois pendant lesquels la plupart des membres de l'association ont un temps relativement libre ♦ Répartition sexuelle du travail au sein de l'association ♦ Jours et fréquence de travail pour l'association ♦ Jours et fréquence de travail pour le fokontany ♦ Jours fady</p> <p>ETAT DE L'ASSOC. ET GESTION DU GRENIER ♦ Texte réglementaire et adaptabilité ♦ Dina ♦ Règlement intérieur (existence, adaptabilité et respect) ♦ Fréquence de réunions des membres du bureau ♦ Fréquence des réunions des membres</p>		<p>(estimation) ♦ Rendements par culture</p> <p>♦ Exploitation parcelle par le GCV - Buts de l'exploitation en commun - Systèmes de culture - Surface par syst. de culture - Production évaluée en argent</p> <p>FONCIER ♦ Problèmes sur autres parcelles exploitées en commun et sur les parcelles individuelles</p>		<p>vendu durant la période de soudure ♦ Quantité riz vendue en période normale ♦ Total riz vendu ♦ Total et taux riz non vendu dans l'année ♦ Bénéfice annuel du GCV ♦ Utilisation du bénéfice</p> <p>FONCIER (vols récoltes)</p>	
--	---	--	---	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Cotisations (montant et quantité si en nature) ◆ Bénéfice annuel du GCV ◆ Argent placé sur un compte « bancaire » ◆ Gestion du grenier ◆ Alimentation grenier ◆ Utilisation grenier ◆ Modes de gestion de l'argent et tenue des documents comptables ◆ Recours au crédit ◆ Capacité à rembourser à temps ◆ Tenues autres documents (PV, etc.) ◆ Ressources en nature (riz et autres) <p>COHESION/SOLIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Taux habituel de participation au cours des réunions ◆ Proportion des membres qui prennent habituellement la parole au cours des réunions ◆ Catégories sociales des membres qui ne prennent pas suffisamment la parole au cours des réunions (jeunes, vieux, femmes, métayers, 					
--	--	--	--	--	--	--

	<p>locataires, propriétaires etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Catégories socio-économiques qui ne prennent pas suffisamment la parole au cours des réunions <p>COMMU. INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Circulation des informations techniques entre les membres ◆ Restitution information par les représentants de l'association ayant bénéficié des séances de formation auprès des autres membres <p>STAT. FONCIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Répartition des membres (%age) selon le mode de faire valoir des terres qu'ils exploitent là où ils cultivent le riz ◆ Surface parcelles ou périmètre collectifs exploité en mode de FVI 					
--	---	--	--	--	--	--

ANNEXE 8 : Récapitulatif des données à recueillir pour le besoin du suivi-évaluation du projet

INDICATEURS	SOURCES D'INFORMATION	ASSOCIATIONS CONCERNEES	FREQUENCE DE RECUEIL DES INFORMATIONS
Régularité de paiement de l'Animateur de périmètre par l'association	Lors des visites de suivi-appui-formation	AUE/AIA	Tous les 3 mois
Répartition des membres en fonction de leurs catégories socio-économiques	Lors du diagnostic participatif (DP)	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Répartition des membres en fonction de leurs catégories d'âge			
Répartition des membres en fonction de leurs catégories sexuelles			
Répartition des membres en fonction de leurs catégories socio-foncières			
Nombre et taux des membres qui versent leur cotisation afférente au paiement de l'AP	Lors du DP et des suivi-appui-formation	Toutes associations	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre moyen de membres présents dans les réunions	Lors du DP et des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Nbre et taux moyens de membres de sexe féminin présents dans les réunions	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Taux moyen d'absences dans les réunions (en séparant le taux des hommes absents du taux des femmes absentes)	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et le %age des membres qui ne participent pas régulièrement aux travaux collectifs de l'association (en fonction de leur sexe)	Lors du DP et des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Nbre %age des membres qui ne participent pas régulièrement aux réunions en fonction de leurs catégories socio-foncières	Lors du DP et des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Nbre %age des membres qui ne participent pas régulièrement aux réunions en fonction de leurs catégorie socio-professionnelle	Lors des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Nbre et le taux des personnes qui ne payent pas régulièrement leurs cotisations, en nature et en argent, en fonction de leur sexe	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et le taux des personnes qui ne payent pas régulièrement leurs cotisations, en nature et en argent, en fonction de leurs sexe catégories socio-foncières	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et le taux des personnes qui ne payent pas régulièrement leurs cotisations, en nature et en argent, en fonction de leurs sexe catégorie socio-professionnelle	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Le taux de prise de parole des membres de l'association en fonction de leurs catégories socio-foncière, socio-professionnelle et sexuelle	Lors des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Nbre de villages représentés dans l'association	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre d'exploitants membres de l'association	Lors du diagnostic	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin

	participatif		du PADANE
Rapport hommes/femmes dans l'association	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre total de bénéficiaires dans l'association	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Répartitions des membres par catégorie d'âge	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Répartition des membres par niveau technique (par rapport à l'activité principale de l'association)	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et pourcentage des membres qui ne savent pas lire et écrire en <i>malagasy</i> (par sexe)	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et pourcentage des membres ayant déjà suivi une formation technique par thème et par sexe : SRI, SRA, gestion associative, comptabilité, gestion des <i>tanety</i> , culture vanille, préparation vanille	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et pourcentage de grands producteurs de vanille	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et %age d'agriculteurs-éleveurs	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et %age de polyculteurs	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et %age de pluri-actifs	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Fréquence des réunions membres de bureau	Lors des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Fréquence des réunions membres association	Lors des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Argent placé en « banque »	Lors des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Recours au crédit et montant par l'association et puis par les membres	Lors des visites de suivi-appui-formation	Toutes associations	Tous les 3 mois
Date réception infrastructure (réseau, grenier, etc.)			
Surface irrigable aménagée	Lors du diagnostic participatif	AUE/AIA	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Surface totale irrigable	Lors du diagnostic participatif	AUE/AIA	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Surface travaillée par saison	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nombre moyen pour chaque outil par membre de l'association	Lors du diagnostic	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin

	participatif		du PADANE
Nombre de bœufs de travail présents dans l'association	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre et % des membres qui pratiquent chaque type de système de cultures (SRI, SRA, Riz pluvial, vanille, autres systèmes de culture) en saison normale et en en contre saison	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre d'animaux possédés par les membres de l'association et par espèce	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre d'éleveurs par espèce	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre moyen d'animaux par éleveur et par espèce	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Pourcentage de membres intéressées (les plus nécessiteuses) par le stock de sécurité	Lors du diagnostic participatif	GCV	
Nbre et taux de membres demandeurs de riz dans le GCV	Lors du diagnostic participatif	GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Fréquence rupture de stock de riz dans le grenier	Lors du diagnostic participatif	GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Quantité de riz vendu par le GCV par période de soudure (15 sept/15 déc et 15 fev/15 mai)	Lors du diagnostic participatif	GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Quantité de riz stocké dans le grenier au 1 ^{er} oct et au 1 ^{er} février	Lors du diagnostic participatif	GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Riz acheté sur fonds propres au GCV pour la constitution du stock (%)	Lors du diagnostic participatif	GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Riz acheté avec l'argent du crédit pour la constitution du stock (%)	Lors du diagnostic participatif	GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Riz provenant du champs collectif pour la constitution du stock (%)	Lors du diagnostic participatif	GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Riz provenant des cotisations des membres pour la constitution du stock (%)	Lors du diagnostic participatif	GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Volume de crédit annuel	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Taux de remboursement	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Bénéfice annuel de l'association			
Bénéfice annuel de l'association par membre	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Quantité de vanille vendue verte par les membres du GPPV	Lors du diagnostic	GPPV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin

	participatif		du PADANE
Quantité de vanille préparée vendue par les membres du GPPV	Lors du diagnostic participatif	GPPV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Rapport quantité vanille verte préparée sur vanille verte totale	Lors du diagnostic participatif	GPPV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Plus-value de l'activité préparation par membre	Lors du diagnostic participatif	GPPV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Montant épargné par l'association	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Quantité de vanille préparée par l'association par an	Lors du diagnostic participatif	GPPV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Rendements vanille préparée / vanille verte	Lors du diagnostic participatif	GPPV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Montant plus-value par membre et par kg	Lors du diagnostic participatif	GPPV	
Part du bénéfice investi dans l'agriculture	Lors du diagnostic participatif	GPPV/GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Part du bénéfice de l'association réinvesti dans l'association	Lors du diagnostic participatif	GPPV/GCV	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE
Nbre moyen de crédits par an	Lors du diagnostic participatif	Toute association	2 fois : maintenant et à la veille de la fin du PADANE

ANNEXE 9 : La médiation foncière ou la sécurisation foncière par la gestion patrimoniale

Plusieurs auteurs dont H. OLLAGNON., E. LE ROY, J. WEBER ont travaillé sur ce concept. La démarche de la gestion patrimoniale vise à faire discuter différents acteurs d'un même milieu naturel sur des *objectifs de très long terme*, de l'ordre d'une génération. La démarche repose ainsi sur le principe selon lequel il est plus facile de trouver des terrains d'entente sur le très long terme que sur l'immédiat. Selon J. WEBER¹⁵, " Le point de vue collectif de très long terme, sans lequel toute action locale est vouée à la contingence, implique l'organisation d'une négociation, donc d'une médiation entre des représentations différentes du présent et de l'avenir. "

Une fois acquis les accords de très long terme, le long et puis le moyen terme sont examinés pour identifier les types de gestion foncière et les moyens que les différents acteurs peuvent mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de très long terme.

Selon Jacques WEBER (page....), la démarche nécessite donc la mise en place, à travers un processus de *négociation*, de " scénarios de gestion " ou de " schémas d'aménagement ", de " contrats " et de " structures de gestion négociée " et d'un *cadre institutionnel* susceptible de garantir de façon durable les accords. Le « rituel » peut alors faire partie de ce qui est appelé cadre institutionnel. L'organisation de la négociation nécessite l'intervention d'un " médiateur patrimonial ". Ce médiateur est « un scientifique, de préférence de sciences sociales, ou un politique ou encore une personne ayant une capacité d'écoute et de restitution des opinions, une capacité à légitimer les points de vue dans la négociation, surtout lorsque ceux-ci sont opposés, une bonne capacité de synthèse » : J. WEBER. Les Malgaches qui ont choisi d'aborder la question de la sécurisation foncière par l'entrée environnementale parlent de " médiateurs environnementaux ".

Le médiateur devra selon toujours Jacques WEBER « animer un processus de dialogue, de négociation, dont le résultat doit être constitué :

- d'objectifs de très long terme (une génération) ;
- de scénarios de gestion à moyen terme, assortis d'une évaluation de faisabilité écologique, économique, sociale, institutionnelle ;
- de l'élaboration d'une structure de gestion négociée. »

Nous donnons ci-après, à titre indicatif, le principe général de gestion patrimoniale ainsi que sa démarche pratique : extrait de l'article de Jacques WEBER.

¹⁵Jacques WEBER, 1996, " Conservation, Développement et Coopération : peut-on gérer biologiquement le social ? ", dans Foncier Rural, ressources Renouvelables et Développement, Analyses comparatives des différentes approches, Paris, GRET, pp.377-394 ;

Description de la démarche pratique de la gestion patrimoniale
(extrait de l'article de WEBER M. déjà mentionné plus haut)

ÉTAPES	ACTIONS	REMARQUES
Initialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs réellement impliqués dans l'objet de la médiation, y compris "les tiers-absents¹⁶" ; • Informer les acteurs "de ce qui les oppose aux autres et de leur commune dépendance d'une solution au problème" faisant l'objet de la médiation ; • Inviter les acteurs à identifier "leur propre situation" ainsi que les tendances actuelles de celle-ci ; • Inviter les acteurs à débattre "sur l'évolution qu'ils considèrent la plus probable, de l'écosystème <i>et</i> de leur propre situation, dans l'hypothèse d'une poursuite des tendances actuelles" ; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. il s'agit d'établir "une situation initiale" ; 2. "les acteurs réels sont tous partie prenante à la médiation. Ils se trouvent égaux à la négociation" ; 3. "Pas d'expertise scientifique" au cours de cette étape. "Seule est requise la présence du médiateur." ; L'enjeux : a) "permettre aux acteurs d'exprimer leurs perceptions de la situation et de son évolution, et de les confronter¹⁷, d'en être mutuellement clairement informés" ; b) communication, non de "connaissances". ; donc, les points de vue de l'Ong de conservation ou de l'agent public sont ni plus ni moins légitimés que les autres ;
Construction des objectifs de très long terme	<ul style="list-style-type: none"> • "les acteurs débattent de ce qu'ils souhaitent "idéalement" laisser à leurs enfants, comme attributs de l'environnement et du cadre de vie" ; • "ces choix sont par la suite considérés comme intangibles et comme des références permanentes de l'action...comme des institutions engageant plus que ceux qui ont généré cet agrément de très long terme" ; • "légitimation forte et ritualisation" des objectifs de très long terme puisqu'ils doivent être "patrimoniaux", non réductibles, intangibles, "constitutionnelles" 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La situation initiale déterminée dans la phase d'initialisation précédente constitue le point de départ de cette 2^e phase ; 2. "Pas d'expertise scientifique" au cours de cette étape. "Seule est requise la présence du médiateur." ; 3. l'enjeu : "faire produire par les acteurs une charte de long terme où s'exprime autant d'idéal¹⁸ que de matériel" ; 4. "l'agrément de très long terme autorise la définition des modalités de gestion à moyen et à court terme" ; ce détour par le futur permet de "rendre caducs une bonne partie des conflits, et de dépasser ceux qui persistent."
Élaboration d'un système de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • établissement "de scénarios <i>de moyen terme</i> permettant d'atteindre les objectifs de <i>très long terme</i>" ; • les experts scientifiques interviennent pour "évaluer la faisabilité comparée des scénarios élaborés par les acteurs si ces derniers le demandent" ; • tous les acteurs agrément les scénarios retenus ; • les scénarios agréés "sont légitimés" (mais pas ritualisés, car modifiables). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. "Les acteurs restent maîtres de cette phase comme de la précédente, avec l'assistance du médiateur" ; 2. "Il ne revient pas aux experts de dire ce qui <i>doit</i> être fait" ; 3. "Le recours à l'évaluation scientifique par va et vient, permet d'affiner les scénarios jusqu'à ce qu'ils soient considérés par les acteurs comme conformes à leurs attentes" ; "Les scénarios doivent être adaptatifs, modifiables en fonction de changements de contexte". C'est pourquoi ils ne doivent pas être ritualisés ;
Élaboration d'une structure de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • "elle met en œuvre les scénarios acceptés" ; • "elle exécute les décisions prises quant au contrôle de l'accès, à l'exclusion des outsiders, à signaler les sanctions à l'autorité chargée de les mettre en œuvre." 	<ol style="list-style-type: none"> 1. "La structure de gestion est purement exécutive" ;

¹⁶ Ceux dont le rôle est important dans le devenir de l'écosystème, mais qui se considèrent extérieurs au problème : l'Ong de la conservation, les agents des services publics, les commerçants, se placent facilement dans cette position des "tiers-absents" ;

¹⁷ "Confrontations de *perceptions* également légitimes et également subjectives" ;

¹⁸ "Les mythes, les symboles, les ancêtres peuvent très bien être mêlés à la discussion" ;

ANNEXE 10 : Modèle présentation rapport diagnostic (cas d'une AUE)

197. Un modèle de présentation du rapport est donné ci-après (cas d'une AUE). La mission recommande de garder les mêmes codes pour tous les rapports de diagnostic AUE. Cela devrait faciliter le travail de lecture par la suite.

COMMUNE DE

FOKONTANY DE

VILLAGE DE

ASSOCIATION DE

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF AUE DE
(N° Association)

CDD/PADANE

Mois et année

RAPPORT DE SYNTHÈSE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF AUE

SPECIFICITES DE L'AUE

Principaux objectifs, Actions réussies (succès), Les échecs, les points forts, les points faibles, l'avenir, chances de durabilité de l'association et de ses principales activités actuelles, etc.

I. CADRE GENERAL DE L'AUE

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Noms du Fokontany, de la Commune et de la Sous-Préfecture
Distance par rapport à la route principale

1.2. MILIEU PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE

- ◆ Zonage agro-écologique du finage
- ◆ Transect-type du finage traversant le périmètre de l'AUE
- ◆ Relief, Climat, Hydrographie, Sols
- ◆ Environnement et biodiversité

1.3. MILIEU HUMAIN

- ◆ Nbre Population, Nbre ménages, Proportion autochto/ allochtones

1.4. MILIEU CULTUREL ET RELIGIEUX

- ◆ Principales religions
- ◆ Jours fady

1.5. MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE

- ◆ Catégories socio-professionnelles et économiques (*petits agriculteurs, petits éleveurs, producteurs de vanille, préparateurs ou collecteurs de vanille, commerçants, revendeurs produits agricoles vivriers, etc.*)
- ◆ Groupes vulnérables (*femmes seules, jeunes chômeurs, paysans sans ou avec peu de terres, etc.*)
- ◆ Santé (*maladies courantes, poste de santé, infirmiers, médecin, guérisseurs, matrones, etc.*)
- ◆ Echanges économique (diagramme).

1.6. MILIEU ASSOCIATIF

- ◆ Types d'associations formelles et nombre
- ◆ Types d'associations informelles et nombre

1.7. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

- ◆ Diagramme indiquant les différentes institutions et leur nombre : *ONG, opérateurs économiques privés, centres administratifs (écoles, gendarmerie, hôpital, ateliers de formation même si informel, etc.)*

1.8. ORGANISATION SOCIO-FONCIERE

- ◆ Principaux modes de tenure des terres
- ◆ Répartition des exploitations par mode de tenure

1.9. PROBLEMATIQUE GENERALE DU FOKONTANY

II. PRESENTATION DE L'AUE

2.1. HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Situation des membres avant la création de l'association, Année de création, Raisons de la création de l'association

2.2. OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS

2.3. LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

- ◆ Composition du bureau et personnes de contact
- ◆ Nbre d'exploitations ayant fondé l'association
- ◆ Nbre total d'exploitations membres
- ◆ Nombre de personnes membres
- ◆ Rapport des membres fem/ hom
- ◆ Nbre total de personnes bénéficiaires (=Nbre exploitations membres X Nbre de dépendants par exploitation)
- ◆ Catégories d'âge des membres et proportions
- ◆ %age des membres par niveau technique (par rapport à l'activité centrale de l'association)
- ◆ %age des membres qui savent lire et écrire en malgache
- ◆ %age membres ayant suivi une formation d'alphabétisation fonctionnelle (par thème : SRI, SRA, gestion et compta, gestion associative, formation gestion des tanety etc.)

2.4. LES CATEGORIES SOCIO-PROFESIONNELLES REPRESENTEES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- ◆ Nbre et %age grands producteurs de vanille
- ◆ Nbre et %age d'agriculteurs-éleveurs
- ◆ Nbre et %age de polyculteurs
- ◆ Nbre et %age de pluri-actifs

2.5. LES CATEGORIES SOCIO-FONCIERES DES MEMBRES

- ◆ Répartition des membres (%age) selon le mode de faire valoir des terres qu'ils exploitent sur le périmètre

2.6. COHESION ET SOLIDARITE

- ◆ Taux habituel de participation au cours des réunions
- ◆ Proportion des membres qui prennent habituellement la parole au cours des réunions

- ◆ Catégories sociales des membres qui ne prennent pas suffisamment la parole au cours des réunions (jeunes, vieux, femmes, métayers, locataires, propriétaires etc.)
- ◆ Catégories socio-économiques qui ne prennent pas suffisamment la parole au cours des réunions
- ◆ Texte réglementaire et adaptabilité
- ◆ Dina
- ◆ Règlement intérieur (existence, adaptabilité et respect)
- ◆ Fréquence de réunions des membres du bureau
- ◆ Fréquence des réunions des membres
- ◆ Circulation des informations techniques entre les membres
- ◆ Restitution information par les représentants de l'association ayant bénéficié des séances de formation auprès des autres membres

2.7. NIVEAU DE FORMATION DES MEMBRES

- ◆ Alphabétisation
- ◆ Alphabétisation fonctionnelle reçue
- ◆ Niveau technique par rapport aux principales activités de l'association

2.8. LA MAIN D'ŒUVRE DISPONIBLE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- ◆ Les personnes qui travaillent et l'organisation du travail
- ◆ Mois pendant lesquels la plupart des membres de l'association sont surchargés de travail
- ◆ Mois pendant lesquels la plupart des membres de l'association ont un temps relativement libre
- ◆ Répartition sexuelle du travail au sein de l'association
- ◆ Jours et fréquence de travail pour l'association
- ◆ Jours et fréquence de travail pour le fokontany
- ◆ Jours fady

2.9. LE RESEAU D'IRRIGATION

- ◆ Location du site
- ◆ Plan croquis réseau
- ◆ Financement réseaux (apports bénéficiaires, apports PADANE, apports autres acteurs)
- ◆ Barrage (Date d'aménagement, état d'avancement, fonctionnalité, défaillances...)
- ◆ Canaux (Date de mise en place, état d'avancement, fonctionnalités, défaillances...)
- ◆ Distances (barrage-périmètre, barrage-village, périmètre-village, périmètre-route principale)
- ◆ Surface aménagée et irriguée Périmètre
- ◆ Surface totale du périmètre
- ◆ Surface totale exploitée en contre saison
- ◆ L'entretien du réseau

2.10. EQUIPEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL

2.10.1. Outillage de l'association

- ◆ Outils de l'association (type, nombre et état des outils)

2.10.2. Outillage des membres

- ◆ Outils des membres (type, nombre moyen par membre, état des outils)

2.11. FONCIER

- ◆ Surface du périmètre exploité en mode de FVI
- Surface périmètre exploité en mode de FVD
- ◆ Présentation des problèmes fonciers s'il y en a sur le barrage, le long des canaux d'irrigation, sur le périmètre et sur le tanety qui est en face
 - Propriété association (avec ou sans titre)

- Propriété individuelle ou collective privée
- Propriété du village
- Emprunt de l'association
- Location, métayage
- Terre domaniale
- Existence droit de vaine pâture et d'abreuvement pour les éleveurs
- Existence de droits traditionnels des habitants pour se laver, faire la lessive, etc.

2.12. ENTRETIEN DU RESEAU ET DE L'EQUIPEMENT

2.12.1. Entretien du réseau

- ◆ Barrage (entretien et gestion)
- ◆ Canaux
- ◆ Périmètre
- ◆ Parcelles individuelles des membres sur le périmètre
- ◆ Tanety en face : état d'aménagement, opération PADANE,
- ◆

2.12.2. Entretien de l'équipement collectif

2.12.3. Entretien de l'équipement individuel

◆

2.13. SYSTEMES DE CULTURE PRATIQUES PAR LES MEMBRES

2.13.1. SRI

- ◆ Nbre et pourcentage de membres qui pratiquent ce système par cycle
- ◆ Surface totale cultivée 1^{er} et 2^{ème} cycles
- ◆ Semences et variétés
- ◆ Itinéraire technique
- ◆ Densité de semis pratiquée par la majorité des membres
- ◆ Nbre moyen de membres qui font le traitement phytosanitaire
- ◆ Maîtrise de l'eau à la parcelle
- ◆ Temps de travaux
- ◆ Rendement meilleur moyen 1^{er} cycle et 2^{ème} cycles
- ◆ Rendement faible moyen 1^{er} et 2^{ème} cycles en paddy
- ◆ Estimation production totale du périmètre
- ◆ Rendements monétaires moyens (fourchette)

2.13.2 SRA

- ◆ Mêmes questions que SRI

2.13.3. RIZICULTURE IRRIGUEE TRADITIONNELLE

- ◆ Mêmes questions que SRI

2.13.4. RIZICULTURE PLUVIALE

- ◆ Mêmes questions que SRI

2.13.5. AUTRES SYSTEMES DE CULTURE

- ◆ Syst. de culture

- ◆ Semences et itinéraires techniques
- ◆ Densité de semi ou de plantation pratiquée par la majorité des membres par culture
- ◆ Temps de travaux par unité de surface (estimation)
- ◆ Rendements par culture

2.14. SYSTEMES D'ELEVAGE

- ◆ Nbre d'animaux possédés par l'association (par espèce)
- ◆ Nbre d'éleveurs par espèce
- ◆ Nbre d'animaux moyen par espèce d'animal et par éleveur
- ◆ Mode de conduite par espèce
- ◆ Soins vétérinaires
- ◆ Fonctions attribuées aux animaux par espèce (travail, épargne, lait, viande, social....)

2.15. APPROVISIONNEMENT MATERIEL ET INRANTS AGRICOLES ET VETERINAIRES

2.16. CREDIT ET EPARGNE

- ◆ Argent placé sur un compte « bancaire »
- ◆ Modes de gestion de l'argent et tenue des documents comptables
- ◆ Recours au crédit
- ◆ Capacité à rembourser à temps
- ◆ Crédit et épargne en nature (Riz et autres)

2.17. CONSERVATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS

2.18. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

2.18.1. Gestion administrative

- ◆ Tenues documents (PV, fiches de suivi, correspondance, etc.)

2.18.2. Gestion financière

- ◆ Tenue documents comptables pour la gestion des ressources financières, matérielles (riz et autres) et humaines (comptabilité des temps de travaux, etc.)
- ◆ Gestion des ressources environnementales (fourrages, eau, etc.)

2.18.3. Degré d'autonomie financière

- ◆ Recours au crédit
- ◆ Niveau dynamisme en matière de recherche de moyens

2.19. RELATION DE L'ASSOCIATION AVEC D'AUTRES ACTEURS

- ◆ Adhésion AIA
 - ◆ Animateur de périmètre
 - ◆ Nbre membres adhérant à un GCV
 - ◆ Recherche d'informations sur les acteurs locaux pouvant coopérer avec l'association (association sœur, Commune, ONG, Projets, techniciens, privés...)
 - ◆ Diffusion d'information auprès des acteurs locaux susceptibles de coopérer avec l'association
 - ◆ Fréquence visites autres associations
 - ◆ Tanety en face : discussion avec autres exploitants du tanety en face pour une meilleure protection des sols
- Fréquence de rencontres avec autres acteurs (*opérateurs privés, ONG, autorité locale, service public, organisme de recherche ou d'appui, bailleurs, etc.*)

***2.20. ANALYSE DES ATOUTS, CONTRAINTES ET PRINCIPAUX PROBLEMES SOULEVES
PAR L'ASSOCIATION PAR RAPPORT A LEURS OBJECTIFS DE DEPART ET
FORMULATION DE SOLUTIONS ET PROPOSITIONS***

2.21. CRITERES ET INDICATEURS PROPOSES PAR L'ASSOCIATION EN VUE DE SON AUTO-EVALUATION

2.21.1. Evaluation de l'efficacité

OBJECTIFS	CRITERE	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	SITUATION DE DEPART

2.21.2. Evaluation de l'efficience

OBJECTIFS	CRITERE	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	SITUATION DE DEPART

2.21.3. Evaluation d'impacts

OBJECTIFS	CRITERE	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	SITUATION DE DEPART

2.21.4. Analyse de la viabilité

OBJECTIFS	CRITERE	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	APPRECIATIONS DES MEMBRES

2.21.5. Analyse de la viabilité

ANNEXES RAPPORT DIAGNOSTIC PARTICIPATIF**ANNEXE DP N° 1 : PLAN DU RESEAU****ANNEXE DP N° 2 : COÛT DU RESEAU****ANNEXE DP N°3 : PLAN D'ACTION DYNAMIQUE ISSU DU DIAGNOSTIC****ANNEXE DP N°4 : FICHES DE SUIVI-EVALUATION PROPOSEES PAR L'ASSOCIATION****ANNEXE DP N°5 : RECAPITULATIF DES DONNEES CHIFREES DE REFERENCE A L'USAGE DE LA COMPOSANTE SUIVI-EVALUATION DU PADANE**

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE ET RECOMMANDEE
AUX STRUCTURES D'APPUI A LA STRUCTURATION DES PRODUCTEURS ENCADRES PAR LE PADANE

DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET PADANE, AU CDD ET A MADAGASCAR

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR L'APPUI AUX PROJETS, 2002, *Projet d'Amélioration et de Développement Agricole dans le Nord-Est (PADANE). Rapport de supervision n°6*, 69 p.

COORDINATION DIOCESAINE POUR LE DEVELOPPEMENT (C.D.D.), 1996, *Fondements Structures – Activités*, Antsiranana, non paginé,

PROJET D'AMELIORATION ET DE DEVELOPPEMENT ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LE NORD-EST (PADANE), 2003, *Programme de travail et de budget annuel (PTBA) 2003*, Madagascar, 164 p.

RANDRIANARISOA Pierre Manganirina, 2001, *Plan d'aménagement et de gestion de la zone pilote Ampohibe : terroirs Androhofary et Antsahanampiana*, PADANE, 78 p.+Annexes.

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR, 2001, *Projet d'Amélioration et de Développement Agricole du Nord-Est (PADANE). Revue mi-parcours. Rapport principal et annexes*

SANS AUTEUR, 2003, *Aide-mémoire (Mission d'appui au projet PADANE). Mission de Mr BOULARES Mohsen*, Consultant du FIDA, 14 p.

DOCUMENTS METHODOLOGIQUES RECOMMANDES AUX STRUCTURES D'APPUI A LA STRUCTURATION DES PRODUCTEURS ENCADRES PAR LE PADANE

SUR LES ORGANISATIONS PAYSANNES ET LA STRUCTURATION DES MILIEUX RURAUX

BEAUDOUX Etienne, 2000, *Accompagner les ruraux dans leurs projets*, L'Harmattan, Paris, 235 p.

BERTOME Jacques et MERCOIRET Jacques, 1992, *Planification du développement local. Guide méthodologique suivi de trois études de cas en Afrique de l'ouest*, CIEPAC, Collection Méthodologie, Ministère de la Coopération et du Développement, France, 344 p.

BLACT et alii, 1984, *Démarches de recherche-développement appliquées au secteur de la production rurale des pays en voie de développement*, Collection des ateliers du développement, GRET, Paris, 91 p.

CIRAD-GRET, 2002, *Mémento de l'agronome*, Ministère des Affaires Etrangères, Paris, 1691 p.

FAO, 1992, *Programmation et préparation de petites opérations de développement rural*, Service de la Formation, Division de l'analyse des politiques, FAO, Rome, 173 p.

GENTIL D. et alii, 1990, *L'appui aux organisations paysannes en Afrique*, 45 p.

MERCOIRET M.R., 1994, *L'appui aux producteurs ruraux*, Edition Karthala, Paris.

MERCOIRET M.R. et alii, 1994, *Développement rural participatif, durabilité et environnement. Réflexions à partir de quelques cas principalement sahéliens*, FAO, 60 p.+Annexes

MONDAIN MONVAL J.F., 1993, *Diagnostic rapide pour le développement agricole*, Collection LPS, GRET-Ministère de la Coopération-ACCT, Paris, 128 p.

INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT, 1981, *Comprendre une économie rurale. Guide pratique de recherche*, L'Harmattan, Collection alternatives paysannes, Paris, 170 p.

VINCENT F., 1987, *Manuel de gestion pratique des associations de développement rural du Tiers-Monde. Tome I : Organisation, Administration, Communication*, IRED et l'Harmattan.

SUR LES PROBLEMES FONCIER LIES A L'AMENAGEMENT DES TERRES, TERROIRS ET TERRITOIRES

BLANC-PAMARD C. et al (sous la coord.), 1995, *Terre, territoire et territoires, les tensions foncières*, orstom éd., coll. « Colloques et séminaires », Dynamiques des systèmes agraires.

CUBRILLO M. et GOISLARD C., 1998, *Bibliographie et lexique du foncier en Afrique noire*, éd. KARTHALA, Coopération française, Paris, 415 p.

LAVIGNE DELVILLE P.(sous la dir.), 1998, *Quelles politiques foncières en Afrique rurale ? réconcilier pratiques, légitimités et légalités*, Ministère de la Coopération/Karthala, Paris, 744 p.

LE BRIS E., LE ROY E. et MATHIEU P., 1991, *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*, éd. KARTHALA, Paris, 359 p.

LE ROY E., KARSENTY A. et BERTRAND A., 1996, *La sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*, éd. KARTHALA, Paris, 388 p.

AUTRES DOCUMENTS

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, Points, 500 p.

FONDATION DE France, 1995, *Charte de l'évaluation dans le cadre d'un travail de développement*, Fondation de France, 12 p.